



Accord de consortium

Parties à la convention :

Université de Tours

Université d'Orléans

Rectorat de la région académique Centre-Val de Loire

Institut National de Recherche pour l'Agriculture, l'Alimentation et l'Environnement

L'Institut National des Sciences Appliquées Centre-Val de Loire

La Ville d'Orléans (Museum d'Orléans pour la Biodiversité et l'Environnement)

Centre·Sciences

Théâtre Olympia



Accord de consortium relatif au Label Sciences Avec et Pour la Société - SAPS Projet : inciTEr informEr imPliquEr inspirEr

ENTRE :

L'**université de Tours**, Etablissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel, ayant son siège au 60 rue du Plat d'Étain, 37020 Tours CEDEX 1, représentée par son président, Monsieur Philippe Roingeard,

Ci-après désignée l'« université de Tours » et le « Chef de file »,

ET

L'**université d'Orléans**, Etablissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel, située Château de la Source, Avenue du Parc Floral, BP 6749, 45067 ORLEANS CEDEX 2, représentée par son président, Monsieur Éric Blond,

Ci-après désignée l'« université d'Orléans »,

ET

Le **Rectorat de la région académique Centre-Val de Loire**, dont le siège est situé au 21 rue Saint Etienne 45043 Orléans cedex 1, représenté par le Recteur de la région académique Centre-Val de Loire, Recteur de l'académie d'Orléans-Tours, Chancelier des universités, Monsieur Jean-Philippe Agresti,
Ci-après désigné le « Rectorat d'Orléans-Tours »

L'université de Tours, l'université d'Orléans et le Rectorat d'Orléans-Tours agissant tant en leur nom et pour leur compte qu'au nom et pour le compte de **la Maison pour la Science en Centre-Val de Loire**,

ET

L'**Institut National de Recherche pour l'Agriculture, l'Alimentation et l'Environnement**, Etablissement public à caractère scientifique et technologique, dont le siège est 147 rue de l'Université 75007 Paris, représenté par son président, Monsieur Philippe Mauguin, et par délégation, Marc Guérin, président du centre de Recherches INRAE Val de Loire,

Ci-après désigné par l'« INRAE »,

ET

L'**Institut National des Sciences Appliquées Centre Val-de Loire**, Etablissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel, dont le siège est au 88 Boulevard Lahitolle, CS 60013, 18022 Bourges Cedex, représenté par son directeur, Monsieur Yann Chamailard,

Ci-après désigné l'« INSA CVL »



ET

La **Ville d'Orléans** pour son service **Museum d'Orléans pour la Biodiversité et l'Environnement**, dont le siège est situé 6 rue Marcel Proust 45000 Orléans, représenté par le Maire d'Orléans, Serge Grouard,

Ci-après désigné le « MOBE »

ET

Centre.Sciences, Centre de promotion de la Culture Scientifique, Technique et Industrielle (CCSTI) de la région Centre Val de Loire, dont le siège est situé au 72 Faubourg de Bourgogne 45000 Orléans, représenté par sa Présidente, Madame Nadia Pellerin,

Ci-après désigné « Centre.Sciences »

ET

Le **Théâtre Olympia**, Centre Dramatique National de Tours, dont le siège est situé au 7 rue de Lucé 37000 Tours, représenté par sa directrice, Madame Bérengère Vantusso,

Ci-après désigné le « Théâtre Olympia »

Sont ci-après collectivement désignés par « **Parties** » et individuellement par « **Partie** ».

IL EST PREALABLEMENT EXPOSE CE QUI SUIT :

La Labellisation « Science avec et pour la société » (SAPS) lancée par le Ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche est un appel à projet visant à faciliter le déploiement des politiques publiques en faveur du dialogue entre sciences, recherche et société. Ce label soutient des projets innovants qui ont pour ambition de renforcer la structuration des réseaux territoriaux grâce à des partenariats avec les acteurs (régionaux) de la médiation culturelle scientifiques, techniques et industrielles et les missions d'informations scientifiques des établissements d'enseignement supérieur et de recherche et ONR mais également avec les institutions et collectivités territoriales.

Le projet "TEEPEE : inciTEr informEr imPliquEr inspirEr", ci-après dénommé le « Projet », déposé par l'Université de Tours et ses partenaires (le rectorat Centre-Val de Loire, l'université d'Orléans, l'INSA Centre-Val de Loire, l'INRAe, la région académique Centre-Val de Loire, le CCSTI Centre•Sciences, la Maison pour la Science, le Muséum d'Orléans de la Biodiversité et de l'Environnement, le Théâtre Olympia de Tours), est lauréat de la troisième vague de labellisation en 2024. Le nombre d'établissements labellisés depuis 2021 s'élève désormais à 34.

Les axes principaux du Projet visent à :

> structurer les SAPS de manière pérenne au niveau du territoire régional en appui sur les sites, les antennes et les partenaires ;

> améliorer l'appropriation de la recherche en particulier par les publics éloignés



et rendre visibles les laboratoires en veillant au développement de démarches participatives éthiquement fondées ;

> créer du lien social entre les parties prenantes de la société civile et le monde académique, notamment les étudiant·e·s, et ouvrir des opportunités de dialogue sur les sujets scientifiques d'actualité ;

> renouveler les pratiques de médiation scientifique, notamment en favorisant les productions artistiques innovantes.

Cette labellisation pour trois ans s'accompagne d'un financement de 1.200.000 €.

ARTICLE PRELIMINAIRE – DEFINITIONS

Dans le présent Accord, les termes suivants, employés tant au singulier qu'au pluriel auront les significations respectives suivantes :

« **Accord** » : désigne le présent accord de consortium relatif au projet **inciTEr informEr imPLiquEr inspirEr**, y compris ses annexes et ses éventuels avenants qui en font partie intégrante.

« **Financier** » : désigne le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche

« **Projet** » : projet collaboratif dénommé **inciTEr informEr imPLiquEr inspirEr**, ci-après désigné par « TEEPEE ou le Projet », mis en oeuvre au titre de l'Accord et détaillé dans l'annexe n°3 jointe à l'Accord.

Article 1 — OBJET

Cet accord a pour objet de préciser les termes de la collaboration entre les Parties du Projet, pour lequel le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche a notifié le 21 juin 2024 à l'Université de Tours un financement de 1 200 000 € dans le cadre de la troisième vague de labellisation « science avec et pour la société », la notification de ce financement est jointe en annexe n°1. Cette collaboration sera conforme au descriptif du projet et au budget prévisionnel, documents joints en annexe n°3.

Article 2 — NATURE DE L'ACCORD

L'accord ne constitue entre les Parties aucune entité juridique de quelque nature que ce soit, il n'implique aucune solidarité et ne constitue pas d'affectio societatis. Aucune Partie n'a le pouvoir d'engager les autres Parties, ni de créer des obligations à la charge d'aucune autre Partie.



L'Accord est conclu intuitu personae. En conséquence, aucune Partie n'est autorisée à transférer à un tiers tout ou partie du présent Accord sans l'accord préalable, exprès et écrit des autres Parties.

Article 3 — DUREE – ENTREE EN VIGUEUR

L'Accord entre en vigueur à la date de dernière signature par les Parties, pour une durée de trois (3) ans, avec prise d'effet rétroactive au 28 novembre 2024.

Article 4 — GOUVERNANCE

ARTICLE 4.1 — LE COORDONNATEUR OU LA COORDONNATRICE

La coordonnatrice ou le coordonnateur de TEEPEE est nommé par l'université de Tours et doit assurer la coordination globale de l'ensemble du Projet, avec l'appui de la cheffe de projet recrutée par l'université de Tours.

ARTICLE 4.2 — LE COMITE TECHNIQUE (COTECH)

a. Missions

Les missions du COTECH sont les suivantes :

- Appliquer les décisions du comité de pilotage
- Assurer le pilotage opérationnel de TEEPEE
- Suivre la mise en œuvre opérationnelle de TEEPEE
- Rendre compte des actions mises en œuvre au Comité de pilotage
- Trancher si besoin entre des propositions formulées par les porteurs de *work-packages*
- Proposer au COPIL (tel que défini à l'article 4.3) les porteurs de *work-packages* (tels que définis à l'article 5.2)

b. Composition

Siègent au COTECH :

- 1 à 3 représentants des **8 organismes membres du consortium**, y compris **les porteurs de *work-packages*** (tels que définis à l'article 5.2), chaque organisme détient 1 voix :
 1. Université de Tours
 2. Université d'Orléans
 3. INRAE
 4. INSA CVL
 5. Rectorat d'Orléans-Tours
 6. Centre.Sciences
 7. MOBE
 8. Théâtre Olympia



- 2 personnalités extérieures désignées par l'Université de Tours, d'Orléans et le Rectorat, pour le compte de la Maison pour la science (1 seule voix) : sa direction et sa direction adjointe ;
- Invitées permanentes : la cheffe de projet et la responsable du pôle SAPS de l'université de Tours (n'interviennent qu'à titre consultatif)

Ces membres peuvent inviter une personne de leur choix (services concernés, scientifiques, autres organisation), sous réserve de l'accord préalable des représentants des autres Parties. Les invités d'autres organisations que celles représentées dans le COTECH, doivent souscrire à un engagement de confidentialité dont les termes sont au moins aussi stricts que les stipulations de l'Article 11 « Confidentialité » du présent Accord, ainsi qu'un engagement de non-conflit d'intérêt, préalablement à leur participation. Les invités susvisés n'interviennent qu'à titre consultatif et n'ont aucun pouvoir de vote.

c. Animation

Le COTECH est animé par le coordonnateur ou la coordonnatrice de TEEPEE et/ou la cheffe de projet.

d. Modalités de prise de décision

Le COTECH est valablement réuni si deux tiers des organismes sont présents ou représentés. Les décisions sont prises aux deux tiers des suffrages des membres présents ou représentés. Un compte rendu est systématiquement réalisé par la cheffe de projet et diffusé aux membres.

e. Fréquence

Le COTECH se réunit tous les mois, en présentiel ou distanciel. Il est réuni par la cheffe de projet, qui arrêtera les dates en concertation avec l'ensemble des membres.

ARTICLE 4.3 — LE COMITE DE PILOTAGE (COPIL)

a. Missions

Les missions du COPIL sont les suivantes :

- Assurer le pilotage stratégique de TEEPEE en s'appuyant sur les propositions et conseils du comité d'orientation (CODOR, tel que défini à l'article 4.4))
- Valider toute évolution significative du projet, en accord avec le Financier
- Veiller à un équilibre dans la répartition territoriale des actions ainsi qu'entre publics ciblés par les actions
- Evaluer l'avancement du Projet
- Contrôler la réalisation des objectifs dans les délais et le budget imparti
- Restituer la mise en œuvre du projet au comité d'orientation (CODOR) et la prise en compte des conseils et propositions reçus de sa part



- Examiner et acter la proposition d'intégration de nouveaux membres dans les instances
- En cas de défaillance constatée d'un porteur de *work-package* par la cheffe de projet (difficultés répétées dans la réalisation des livrables attendus ou réalisation de livrables non conformes au Projet), nommer un nouveau porteur de *work-package* en remplacement.

b. **Composition**

Siègent de 1 à 3 représentants des **8 organismes membres du consortium**, chaque organisme détient 1 seule voix :

1. Université de Tours
2. Université d'Orléans
3. INRAE
4. INSA CVL
5. Rectorat d'Orléans-Tours
6. Centre.Sciences
7. MOBE
8. Théâtre Olympia

Chaque organisme veille à être représenté au moins par une personne pouvant l'engager : Présidences ou Vice-Présidences aux SAPS, ou leur représentants, Directions des organismes ou leur représentant.

- 2 personnalités extérieures désignées par l'Université de Tours, d'Orléans et le Rectorat, pour le compte de la Maison pour la science (1 seule voix) : sa direction et sa direction adjointe ;
- Invitées permanentes : la cheffe de projet et la responsable du pôle SAPS de l'université de Tours (n'interviennent qu'à titre consultatif)

Ces membres peuvent inviter une personne de leur choix (services concernés, scientifiques, autres organisation), sous réserve de l'accord préalable des représentants des autres Parties. Les invités d'autres organisations que celles représentées au sein du Projet, doivent souscrire à un engagement de confidentialité dont les termes sont au moins aussi stricts que les stipulations de l'Article 11 « Confidentialité » du présent Accord, ainsi qu'un engagement de non-conflit d'intérêt, préalablement à leur participation. Les invités susvisés n'interviennent qu'à titre consultatif et n'ont aucun pouvoir de vote.

c. **Animation**

Le COPIL est animé par le coordonnateur ou la coordonnatrice de TEEPEE et la cheffe de projet.

d. **Modalités de prise de décision**

Le COPIL est valablement réuni si les deux tiers des organismes membres du consortium sont présents ou représentés, soit 5 organismes représentés, dont au moins l'université de Tours et un autre établissement supérieur de recherche. La recherche de consensus est le principe privilégié par les Parties. Chaque organisme membre du consortium détient une voix. Les décisions sont prises à la majorité absolue des membres du consortium présents ou représentés.



Le compte-rendu du Comité de pilotage explicitera la manière dont l'avis du Comité d'orientation (défini à l'article 4.4) a été pris en compte.

e. **Fréquence**

Le COPIL se réunit au minimum 3 fois par an, et à la suite de chaque réunion du CODOR. Il est réuni par la cheffe de projet, qui arrêtera les dates en concertation avec l'ensemble des membres.

ARTICLE 4.4 — LE COMITE D'ORIENTATION (CODOR)

a. **Missions :**

Les missions du CODOR sont les suivantes :

- Débattre puis adopter des propositions et conseils à adresser au Comité de pilotage
- Être le relais de l'ensemble des acteurs Sciences avec et Pour la Société (SAPS) régionaux (institutions, membres du Pôle Universitaire Centre-Val de Loire (PU CVL) et du Comité d'Orientation Stratégique régional Enseignement Supérieur, Recherche et Innovation (COS ESRI)) et des organisations de la société civile

b. **Composition :**

Siègent au CODOR **les partenaires de second rang (dont un courrier de soutien a été enregistré avant le dépôt du projet au Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche)**, 1 représentant de chaque organisme suivant :

1. Arborescences
2. Bibliothèques municipales de Tours
3. Centre de Ressource de Technologie du Loir-et-Cher
4. Centre hospitalier de Bourges
5. Cités éducatives (Tours Sanitas)
6. CHRU de Tours
7. CHRU d'Orléans
8. Conseil régional Centre Val de Loire
9. CROUS d'Orléans-Tours
10. Club de la presse CVL
11. Communauté de communes de Chinon Vienne et Loire (pôle culture et réseau des bibliothèques du Chinonais)
12. DRAC
13. Ecole doctorale Humanités et Langues (pour l'UT et l'UO)
14. EPJT
15. Fritz journal pour enfant
16. IEHCA
17. INSERM
18. Journalisme et citoyenneté
19. Les Petits Débrouillards 45
20. MGEN
21. Pint of Science
22. Presses Universitaires François Rabelais
23. Radio campus Tours et Orléans
24. Tours Métropole Val de Loire
25. The Conversation
26. Ville de Bourges



Chaque organisme détient 1 seule voix.

Invités permanents sans droit de vote :

- **les membres du comité technique,**
- **les membres du comité de pilotage,**
- **et les structures bénéficiaires des retombées et institutions invitées :** la délégation régionale académique à la recherche et à l'innovation (DRARI), les autres services, formations, laboratoires et institutions dont les porteurs sont co-tutelles, les autres instituts et structures dont les établissements d'enseignement supérieur et de recherche et les organismes de recherches sont co-financeurs, les établissements d'enseignement supérieurs régionaux avec lesquels des collaborations existent déjà, des médias, des acteurs socio-économiques, des structures culturelles, des collectivités territoriales d'implantation des établissements d'enseignement supérieur et de recherche et les organismes de recherches porteurs ; Une liste non exhaustive ni limitée est décrite et annexée au descriptif du projet (annexe n°3).

c. Modalités de prise de décision

Le comité d'orientation est valablement réuni sans quorum.

Chaque organisme partenaire de second rang présent dispose d'1 voix.

Le comité d'orientation adopte ses conseils et propositions à la majorité absolue des partenaires de second rang, présents ou représentés.

d. Animation

Le CODOR est animé par les membres du consortium. La cheffe de projet TEEPEE sera chargée de l'établissement des comptes-rendus du CODOR.

e. Fréquence

Se réunit au moins 1 fois par an.

Article 5 — MISE EN ŒUVRE OPERATIONNELLE

ARTICLE 5.1 — LA CHEFFE DE PROJET

La cheffe de Projet est recrutée par l'université de Tours et affectée au pôle SAPS de l'université de Tours.

Elle sera spécifiquement co-responsable de l'exécution du *work-package* 0 (pilotage et suivi évaluation) et du *work-package* 6 (communication), elle viendra en appui au coordonnateur et à la responsable du pôle SAPS de l'université de Tours, et sera en charge de l'organisation globale et du suivi de l'avancement du Projet.

Elle reçoit les demandes de financement des Parties et les réponses aux appels à projets TEEPEE. Lors de l'instruction d'une demande, la cheffe de projet prend l'attache de chaque Partie concernée par l'action et des porteurs du *work-package*



concerné. Les membres du consortium lui donnent pouvoir pour signer les accords de financement conformément à l'article 7 du présent accord. Elle rend compte à l'ensemble du consortium de chaque financement accordé lors des COTECH et COPIL.

Elle suit l'activité de l'ensemble des personnels dont les postes sont financés par le projet TEPPEE, en collaboration avec les services et pôles SAPS des membres du consortium. Elle suit et coordonne le travail mené dans les WP.

Elle coordonne la rédaction des rapports d'avancement du projet. Chaque établissement est responsable de l'avancement du Projet dans son établissement et du suivi du personnel qu'il recrute (y compris les stagiaires). Chaque établissement alimente le rapport annuel du projet, les porteurs de WP en sont les garants et porteurs scientifiques.

ARTICLE 5.2 — LES PORTEURS DE *WORK-PACKAGES* (WP)

Pour chaque WP ci-dessous, deux porteurs et des experts sont nommés parmi les membres du consortium (liste détaillée en annexe n°2, susceptible de modifications), ils ont en charge la réalisation des livrables attendus (détaillés pour chaque WP dans le descriptif du projet en annexe n°3) et font état de l'avancement de leurs travaux à la cheffe de projet pour restitution au COTECH.

Le porteur 1 est en charge du pilotage du WP, le porteur 2 est son binôme, l'expert leur apporte un avis extérieur. Tous sont membres du consortium.

- WP0 – Pilotage et suivi évaluation
- WP1 – Offre échelonnée et progressive de formations à la médiation et de sensibilisation à la culture scientifique
- WP2 – Accompagnement d'une dynamique de recherche participative éthique (RPE) et développement d'une boutique des sciences : le comptoir des savoirs »
- WP3 – Promotion et diversification du dialogue art-science (AS) dans les dynamiques de recherche et création
- WP4 – Renforcement du maillage territorial des actions SAPS et développement de l'essaimage régional
- WP5 – Valorisation et amplification des actions existantes et création d'opportunités originales de partage des initiatives SAPS
- WP6 – Systématisation des stratégies de publicisation et de communication aux échelles locales et régionales et constitutions d'outils numériques

Article 6 — MOYENS FINANCIERS

L'université de Tours recevra une attribution de financement par le MESR de 1 200 000 €.

L'université de Tours effectuera des versements aux autres Parties.

Article 7 — MISE EN ŒUVRE FINANCIERE

- a. **Modalité de gestion**
- b.

Une **convention de reversement** précise les modalités de reversement d'une partie du financement, par l'université de Tours, aux Parties.



Chaque financement attribué à une Partie fait l'objet d'une **fiche budgétaire de l'action** (modèle type annexé à la convention de reversement), valant accord de financement.

Le Chef de file signera chaque accord de financement, dans le respect du projet, sous réserve des modifications décidées en COPIL, auquel il rendra compte des accords de financement passés.

Le montant prévisionnel du financement accordé à une Partie sera reversé par l'université de Tours, gestionnaire des dits fonds.

Les sommes seront versées par l'université de Tours, sous réserve de perception préalable du financement de la part du financeur, en un ou plusieurs versements selon les contraintes de la Partie bénéficiaire, qui le précisera dans la fiche budgétaire de l'action :

1/ Echancier à prioriser : versement en une seule fois au stade du service fait ;
2/ Ou, versement d'un acompte de 25% puis du solde au stade du service fait ;
3/ Ou, uniquement sur justification du besoin : reversement au stade de l'accord de financement (ex : clôture comptable de la structure à proximité de l'action).

Le montant définitif sera calculé en fonction des dépenses éligibles effectivement réalisées, payées et acquittées.

En cas de trop perçu, la Partie reversera le reliquat à l'université de Tours dans un délai maximal de deux (2) mois suite à l'envoi d'un état récapitulatif des dépenses. Les frais de fonctionnement (dont les frais de déplacements) liés aux missions des personnes recrutées par les Parties ne seront pas reversés par l'université de Tours aux Parties.

c. **Traçabilité des financements et dépenses**

Les Parties s'engagent à produire l'ensemble des justificatifs nécessaires en réponse aux demandes du Financeur, via l'université de Tours.

Les Parties s'engagent à permettre à l'université de Tours de remplir les obligations qui pèsent sur elle du fait de sa situation de bénéficiaire recevant les fonds octroyés par le MESR.

Les Parties s'engagent à adresser l'ensemble des pièces requises pour l'établissement du rapport de fin de programme et de l'État Récapitulatif des Dépenses Acquittées dans un délai de deux mois suivant la demande de l'université de Tours. Les modèles seront fournis par l'Université de Tours.

En cas de non-respect des critères d'éligibilité ou de non-respect des conditions d'utilisation des sommes accordées telles que figurant sur les fiches projets, l'université de Tours pourra exiger la restitution totale ou partielle des sommes versées.

Article 8 — ENGAGEMENTS DES PARTIES

ARTICLE 8.1 — ROLE ET OBLIGATIONS DE L'UNIVERSITE DE TOURS

- Réaliser le Projet avec l'étroite participation des Parties dans les conditions du projet énoncé par le MESR (appel à projet, notifications et courriers afférents)
- Organiser les réunions des instances de gouvernance



- Partager les fiches de postes en amont de chaque recrutement financé par le Projet
- Collecter annuellement les indicateurs de suivi du projet et les partager aux Parties
- Elaborer les bilans intermédiaires et final précisant l'avancement des réflexions stratégiques, les mesures opérationnelles mises en place et les engagements financiers afférents, l'état de l'auto-évaluation ainsi que la trajectoire stratégique et budgétaire suivie et prévue
- Informer le MESR avant tout événement officiel lié au Projet labellisé et à ses déclinaisons
- Adresser au MESR deux exemplaires des principaux livrables physiques ou numériques liés au projet labellisé à ses déclinaisons
- Participer aux opérations de communication ou de suivi de projets organisés par le MESR
- Diffuser aux Parties, dans un délai raisonnable pour le bon déroulement du Projet, toute correspondance d'intérêt commun en provenance du MESR.

ARTICLE 8.2 — ROLE ET OBLIGATIONS DES PARTIES A L'EGARD DE L'ETABLISSEMENT CHEF DE FILE

- Mettre en œuvre tous les moyens nécessaires à la réalisation des actions du Projet sur lesquelles ils interviennent dans les délais impartis
- Partager les fiches de postes en amont de chaque recrutement financé par le Projet
- Recruter et gérer le personnel financé par le Projet (CDD, services civiques ou stagiaires) et fixer ses missions au service du Projet
- Transmettre au chef de file, à sa demande, les éléments nécessaires à l'établissement du ou des bilans intermédiaires.
- Mettre en place une traçabilité de leurs travaux et réalisations au titre du Projet
- Engager dans le Projet les apports financiers fixés au document descriptif du projet (annexe n°3)
- Transmettre aux autres Parties et au chef de file toutes les informations qu'il juge nécessaires à la poursuite des objectifs du Projet
- Prévenir sans délai le chef de file de toute difficulté susceptible de compromettre l'exécution normale du Projet
- Fournir au chef de file les éléments de réponse relatifs aux demandes éventuelles du MESR dans les délais compatibles avec les délais impartis par le MESR



Article 9 — COMMUNICATION

Les Parties s'engagent à apposer sur tout document d'information et de communication liés à la labellisation :

- la marque graphique « Science Avec et Pour la Société »,
- la mention « projet soutenu par le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche »,
- le logo TEEPEE créé par l'université de Tours,
- et les logos de l'ensemble des organismes participants à une action promue

Article 10 — PROPRIETE INTELLECTUELLE

Sous réserve des droits éventuels des Tiers, chacune des Parties conserve la pleine et entière propriété de ses connaissances propres. Aucune stipulation du présent Accord ne peut être interprétée comme opérant un quelconque transfert de propriété des connaissances propres des Parties.

Dans le cadre de la réalisation d'actions générant des résultats :

- Chaque Partie sera propriétaire, sans partage avec aucune autre, de l'ensemble des droits de propriété intellectuelle pouvant être acquis à cette occasion,
- Chacune des Parties concède aux autres Parties, un droit non exclusif, non cessible, sans faculté de sous-licence et sans contrepartie financière de ses résultats aux seules fins de l'exécution de leur Part dans le Projet et dans chaque Action,
- Le cas échéant, en cas de participation de plusieurs Parties sur une action commune, les résultats communs seront détenus par les Parties copropriétaires en application des accords et conventions existants entre les Parties copropriétaires ou à défaut les Parties concernées pourront décider de mettre en place entre elles des accords spécifiques. Les Résultats Conjointes sont la copropriété des Partenaires les ayant développés, ci-après désignés «Parties Copropriétaires », à proportion de leurs Contributions respectives. Un règlement de copropriété sera conclu entre les Partenaires copropriétaires sur les résultats conjoints faisant l'objet d'une protection. Ce règlement définira les quotes-parts ainsi que les droits et obligations de chaque Partenaires, relatifs aux résultats détenus en copropriété. Dans le cas où des résultats générés par un Partenaire le sont en tout ou partie par le personnel d'une UMR ou d'une USC, les tutelles de cette structure pourront être copropriétaires conformément à la convention régissant ladite UMR ou USC. Le cas échéant, la part de copropriété de ces tutelles sera imputée sur la quote-part dudit Partenaire. Les Partenaires Copropriétaires de résultats Conjointes brevetables décideront si ces derniers doivent faire l'objet de demandes de brevets déposées à leurs noms conjoints, et désigneront parmi eux, celui qui sera chargé d'effectuer les formalités de dépôt et de maintien en vigueur (ci-après désigné « Gestionnaire de la PI »). Les frais de dépôt,



d'obtention et de maintien en vigueur des brevets nouveaux en copropriété seront supportés par les Partenaires Copropriétaires selon leurs quotes-parts de propriété définies ci-dessus. Si l'un des Partenaires Copropriétaires renonce à déposer, à poursuivre une procédure de délivrance ou à maintenir en vigueur un ou plusieurs brevets nouveaux en France ou à l'étranger, il devra en informer les autres Partenaires Copropriétaires en temps opportun pour que ceux-ci déposent en leurs seuls noms, poursuivent la procédure de délivrance ou le maintien en vigueur desdits brevets nouveaux à leurs seuls frais et profits. Le Partenaire qui s'est désisté s'engage à signer ou à faire signer toutes les pièces nécessaires pour permettre aux autres Partenaires Copropriétaires de devenir seuls copropriétaires du ou des brevets nouveaux en cause pour le ou les pays concernés. Un Partenaire Copropriétaire sera réputé avoir abandonné ses droits sur un brevet nouveau soixante (60) jours après la réception d'une lettre recommandée avec accusé de réception lui demandant de faire connaître sa décision sur ce point, adressée par le Partenaire Copropriétaire chargé d'effectuer les formalités de dépôt et de maintien en vigueur des brevets désignée conformément au premier paragraphe du présent article. Chaque Partenaire Copropriétaire fait son affaire de la rémunération éventuelle de ses inventeurs. En outre, les Parties s'engagent :

- à ce que les noms des inventeurs soient mentionnés dans les demandes de brevet, sauf refus écrit exprès de ceux-ci, conformément aux dispositions légales en vigueur ;
- et à ce que leur personnel respectif, cité en tant qu'inventeur, donne toute signature et accomplisse toutes formalités nécessaires pour le dépôt, le maintien et la défense des brevets déposés par les Partenaires.

Article 11 — CONFIDENTIALITE

Les Parties définiront au sein du COPIL les règles de confidentialité qui leur seront propres, dans l'esprit des pratiques en vigueur en matière de transfert de technologies et de partenariat public-privé.

Il est cependant entendu par les Parties que les informations échangées dans le cadre du Projet sont considérées comme confidentielles (ci-après « Informations Confidentielles ») pour une durée minimale de cinq (5) ans à compter de leur échange, sauf accord écrit, exprès et préalable entre les Parties.

A cet effet, les Partenaires s'engagent à ce que les Informations Confidentielles communiquées :

- Soient protégées et gardées confidentielles ;
- Soient traitées avec le même degré de précaution et de protection que celui accordé à leurs propres Informations Confidentielles.

Les Parties s'engagent à ne pas utiliser les Informations Confidentielles dans un but autre que l'exécution du Projet, sauf à obtenir l'accord écrit, exprès et



préalable du (ou des) Partenaire(s) titulaire(s) des Informations Confidentielles. A cet effet, les Parties consentent à :

- Ne révéler les Informations Confidentielles qu'aux membres de leur personnel impliqués dans l'exécution du Projet ;
- Ne révéler les Informations Confidentielles aux tiers impliqués dans l'exécution du Projet, et notamment aux sous-traitants, qu'après avoir sollicité l'accord écrit, exprès et préalable de la Partie titulaire ;
- Prendre toutes les dispositions nécessaires pour que tous les membres de leur personnel et tous les tiers impliqués dans l'exécution du Projet, qui auront communication d'Informations Confidentielles, s'engagent, à traiter les Informations avec le même degré de confidentialité que celui résultant du présent Accord ;
- Signaler le caractère confidentiel des Informations Confidentielles aux membres de leur personnel et à tous les tiers impliqués dans l'exécution du Projet, dès la communication de ces Informations ;
- Rappeler le caractère confidentiel des Informations Confidentielles avant toute réunion au cours de laquelle des Informations Confidentielles seront communiquées ;
- Maintenir les formules de copyright, de confidentialité, d'interdiction de copies, ou toutes autres mentions de propriété ou de confidentialité, figurant sur les différents éléments communiqués, qu'il s'agisse des originaux ou des copies.

Ne seront pas considérées comme confidentielles les Informations dont la Partie ou les Parties qui les aura reçues ou souhaite les utiliser pourra prouver :

- qu'elles faisaient partie du domaine public au moment de leur communication, ou
- qu'elles y sont tombées ultérieurement autrement que par un manquement à la présente obligation de confidentialité, ou
- qu'elle les détenait déjà avant leur communication, ou
- qu'elle les a reçues librement d'un tiers autorisé à les divulguer de manière licite, sans restriction ni violation des présentes stipulations, ou
- que les Informations ont été publiées sans contrevenir aux présentes stipulations, ou
- que l'utilisation ou la communication a été autorisée par écrit par la Partie dont elles émanent, ou
- qu'elle est légalement tenue de les communiquer par l'application d'une disposition légale ou réglementaire, ou dans le cadre d'une procédure judiciaire, administrative ou arbitrale. Dans ce cas, la communication des Informations doit être limitée au strict nécessaire. La Partie qui les reçoit s'engage à informer dès que possible la Partie auteur de la communication avant toute communication faite à ce titre.



Article 12 — PROTECTION DES DONNEES A CARACTERE PERSONNEL

12.1 Pour la mise en œuvre des traitements nécessaires à l'exécution de l'Accord, l'Université de Tours et les Parties sont considérés, chacune pour les traitements qui les concernent, comme Responsables indépendants de traitement, au sens de l'article 4 (7) du Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données (ci-après « RGPD »).

12.2 Les Parties s'engagent à respecter le cadre juridique régissant les traitements de données à caractère personnel et tout particulièrement le RGPD, les lois et règlements nationaux en vigueur. Les Parties coopèrent pour garantir que les traitements des données sont effectués dans le respect des normes relatives à la protection des données personnelles.

12.3 Les Parties nomment chacune un Délégué à la protection des données (DPD) facilement joignables par les personnes concernées, notamment par la publication d'un moyen de contact sur leurs sites internet institutionnels respectifs. Les Parties échangent les coordonnées de leurs DPD respectifs et assurent qu'ils puissent librement communiquer entre eux.

Les DPD désignés à la date de la signature sont les suivants :

Pour l'université de Tours	Pour l'université d'Orléans
Direction des affaires juridiques et du patrimoine 60, rue du Plat d'Etain 37 000 Tours dpo@univ-tours.fr	Service des Affaires Juridiques Château de la Source, 45100 Orléans, dpo@univ-orleans.fr + saj@univ-orleans.fr
Pour l'INRAE	Pour l'INSA CVL
24 chemin de Borde Rouge – Auzeville CS52627 31326 Castanet Tolosan cedex cil-dpo@inrae.fr	A l'attention du DPO INSA CVL Campus Bourges-Technopole Lahitolle 88 bd Lahitolle CS 60013 18022 Bourges CEDEX dpo@insa-cvl.fr
Pour le Rectorat d'Orléans-Tours	Pour la Ville d'Orléans
MICHAEL CARPENTIER – Rectorat Académie d'Orléans-Tours – 21 rue Saint-Etienne 45043 ORLEANS CEDEX 1 dpd@ac-orleans-tours.fr	laure.danilo@orleans-metropole.fr Muséum d'Orléans pour la Biodiversité et l'Environnement (MOBA), Ville d'Orléans, 6 rue Marcel Proust, 45000 ORLÉANS
Pour Centre·Sciences	Pour le Théâtre Olympia
Direction de Centre Sciences, 72 rue du faubourg de Bourgogne 45000 Orléans Contact@centre-sciences.fr	Direction du Théâtre Olympia 7 rue de Lucé, 37000 Tours berangerevantusso@cdntours.fr



La Partie concernée informe immédiatement l'autre Partie en cas de changement de l'identité ou du moyen de contact de leur DPD désigné.

Les Parties enregistrent le Traitement objet de l'accord dans leur registre des traitements respectifs. Elles maintiennent chacune à jour ce registre.

12.4 Chacune des Parties est responsable du bon traitement des exercices des droits visés aux articles 15 à 23 du RGPD qui la concernent. Lorsqu'elles reçoivent une demande d'exercice des droits, chaque Partie a la responsabilité de fournir l'ensemble des informations visées à l'article 13 du RGPD, incluant notamment les grandes lignes de l'accord conclu dans le cadre du présent Accord.

Chacune des Parties est responsable de la déclaration des violations de données qui concernerait son traitement auprès de l'autorité compétente. Dans le cas où les deux Parties sont susceptibles d'être concernées par la violation de données de l'une des Parties, les Parties s'informent et se coordonnent en cas de communication auprès des personnes concernées.

12.5 Chaque Partie s'engage à garantir la sécurité des données personnelles en sa possession lors de la réalisation des traitements qui lui sont propres dans le cadre de l'exécution du présent Accord.

Article 13 — RESPONSABILITES - ASSURANCES

1. Responsabilité à l'égard des tiers. – Chacune des parties reste responsable, dans les conditions du droit commun, des dommages que son personnel pourrait causer aux tiers à l'occasion de l'exécution de l'accord.

2. Responsabilité entre les parties. – Chacune des Parties prend en charge la couverture de son personnel conformément à la législation applicable dans le domaine de la sécurité sociale, du régime des accidents du travail et des maladies professionnelles dont il relève et procède aux formalités qui lui incombent.

Chaque Partie est responsable, dans les conditions de droit commun, des dommages de toute nature causés par son personnel au personnel de toute autre partie.

Chaque Partie est responsable, dans les conditions de droit commun, des dommages qu'elle cause du fait ou à l'occasion de l'exécution de l'accord aux biens mobiliers ou immobiliers d'une autre partie.

Les parties renoncent mutuellement à se demander réparation des préjudices indirects qui pourraient survenir dans le cadre de l'accord, sauf cas de faute lourde ou intentionnelle.

3. Responsabilité des usagers de l'université. – Le cas échéant, les usagers de l'université participant aux actions énoncées dans le présent accord sont personnellement responsables des dommages causés aux tiers, personnel et biens mobiliers ou immobiliers des parties au présent accord. La responsabilité de l'université ne pourra être engagée.

Article 14 — NULLITE

Si l'une des stipulations de l'accord est nulle au regard d'une règle de droit ou d'une loi en vigueur, elle sera réputée non écrite mais n'entraînera pas la nullité de l'accord dans son ensemble. Les Parties s'efforceront de remplacer ladite



stipulation par une stipulation conforme aux règles de droit et lois en vigueur, tout en s'efforçant de rester dans l'esprit de la commune intention des Parties à la date d'entrée en vigueur de l'accord.

Article 15 — LOI APPLICABLE – LITIGE

L'Accord est soumis au droit français. En cas de différend sur l'exécution ou l'interprétation de l'Accord, les Parties engagent une procédure de résolution amiable avec ou sans l'aide d'un tiers, le médiateur, choisi par elles ou, à défaut, désigné par la juridiction compétente. En l'absence de tout accord à l'issue de cette procédure dans un délai de six (6) mois à date du différent, les Parties peuvent saisir le tribunal français compétent.

Article 16 — INTEGRALITE DE L'ACCORD

L'Accord forme l'intégralité des engagements des parties sur son objet. Il prévaut sur toutes les propositions, stipulations ou accords antérieurs contraires, ainsi que sur toute autre communication entre les parties se rapportant au même objet.

Article 17 — RESILIATION DE L'ACCORD

Le présent Accord peut faire l'objet d'une résiliation unilatérale par chacune des Parties selon les modalités figurant aux Articles 17.1 et 17.2.

Le retrait d'une Partie et les modalités de réorganisation du projet, conséquentes de ce retrait, seront formalisés par la signature d'un avenant.

L'exercice du droit de résiliation ne dispense pas la Partie se retirant de respecter ses obligations contractuelles jusqu'à la date de résiliation effective fixée dans l'avenant susmentionné.

En cas de remise en cause irrémédiable de l'équilibre général de l'Accord, il pourra être mis fin à celui-ci, sur décision et vote du COPIL. Le cas échéant, la résiliation de l'Accord pourra entraîner la résiliation des conventions de financement associées, sous réserves des dispositions de ces dernières.

ARTICLE 17.1 — RESILIATION POUR FAUTE

17.1.1. A l'initiative de l'université de Tours

En cas de manquement de l'une des Parties à ses obligations, l'université de Tours peut résilier unilatéralement le présent Accord à l'égard de la Partie défaillante. Elle lui notifie sa décision par lettre recommandée avec accusé de réception. Elle prend effet dans un délai de deux mois à compter de l'envoi de ladite lettre, cachet de la poste faisant foi.

Le Partie défaillante ne pourra prétendre à aucune indemnité.

Préalablement à l'exercice de cette faculté, l'université de Tours doit mettre en œuvre une procédure contradictoire consistant en une mise en demeure de la Partie défaillante, dans un délai déterminé par elle, de régulariser dans les plus brefs délais la situation et de lui transmettre toute observation pouvant justifier



lesdits manquements. L'exercice du pouvoir de résiliation unilatérale ne peut alors intervenir qu'en cas d'issue infructueuse. L'université de Tours en avertira le Financier.

17.1.2. A l'initiative du COPIL

En cas de manquement d'une des Parties à ses obligations, constaté par la cheffe de projet, cette dernière en informe le Comité de pilotage. Le Comité de pilotage peut alors notifier à la Partie défaillante sa décision par lettre recommandée avec accusé de réception. Elle prend effet dans un délai de deux mois à compter de l'envoi de ladite lettre, cachet de la poste faisant foi. La Partie défaillante ne pourra prétendre à aucune indemnité. Préalablement à l'exercice de cette faculté, la partie exerçant son pouvoir de résiliation unilatérale doit mettre en œuvre une procédure contradictoire consistant en une mise en demeure de la Partie défaillante, dans un délai déterminé par elle, de régulariser dans les plus brefs délais la situation et de lui transmettre toute observation pouvant justifier lesdits manquements. L'exercice du pouvoir de résiliation unilatérale ne peut alors intervenir qu'en cas d'issue infructueuse.

ARTICLE 17.2 — RESILIATION POUR CAS DE FORCE MAJEUR

Une Partie sera excusée de ne pas satisfaire à ses obligations et ne pourra être tenue responsable ni redevable de dommages et intérêts envers les autres Parties, si l'inexécution totale ou partielle est due à un cas de force majeure, tel que prévue à l'Article 1218 du Code Civil.

La Partie invoquant un événement constitutif de force majeure devra en informer dans les meilleurs délais l'université de Tours.

ARTICLE 17.3 — EN CAS D'ARRET DU FINANCEMENT

Si le financeur décide de mettre fin au soutien prévu à l'article 1 de la présente convention, la présente convention perd son objet et est résiliée automatiquement, sans démarche à réaliser.

Toutefois, en cas de reliquat ou de sommes à reverser ou récupérer entre les présentes parties, celles-ci se rapprochent dans les meilleurs délais afin de tirer les conséquences de ladite résiliation par voie de convention ad hoc.

Article 18 — RETRAIT D'UNE PARTIE

Tout Partenaire peut décider de mettre fin à sa participation au Consortium, à condition de notifier préalablement sa décision à l'université de Tours par l'envoi d'une lettre recommandée avec avis de réception, indiquant les motifs de son retrait.



Dans les deux (2) mois suivant l'envoi de cette lettre, le COPIL devra se réunir afin d'acter le retrait et statuer sur les conséquences sur la poursuite du Projet, en proposant une éventuelle réorganisation (exemple : proposition de reprise des actions du Projet restantes).

En cas de retrait d'une Partie, l'exécution des actions du Projet auxquelles il participe pourra, sur décision des autres Parties prise au sein du COPIL, être assurée par les soins d'un ou plusieurs autre(s) des Parties ou d'une nouvelle Partie identifiée par le COPIL.

Le retrait de la Partie et les modalités de réorganisation du Projet seront formalisés par la signature d'un avenant.

La Partie se retirant s'engage à fournir gratuitement aux autres Parties ou au tiers substitué toutes les informations nécessaires à la poursuite de l'exécution des actions du Projet en ses lieu et place. L'exercice de ce droit de résiliation ne dispense pas la Partie se retirant de respecter ses obligations contractuelles jusqu'à la date de résiliation effective fixée dans l'avenant susmentionné.

Les évolutions sont présentées au Financier, les modifications pouvant impliquer la mise en œuvre de démarches ou décisions de la part de ce dernier.

Article 19 —ENTREE D'UNE NOUVELLE PARTIE

L'entrée d'une nouvelle Partie dans le Consortium (membres de premier rang) est subordonnée à un accord unanime des membres du COPIL. Elle deviendra effective le jour de la signature par la nouvelle Partie et de toutes les Parties d'un avenant à l'Accord ratifiant celui-ci. Cet avenant sera annexé à l'Accord. A compter de cette date, la nouvelle Partie est tenue par les obligations fixées dans l'avenant à l'Accord qu'elle aura signé pour entrer dans le Consortium qui respectera en tout état de cause : « le principe que les Résultats ne générant pas de droits de propriété intellectuelle ni un savoir-faire secret peuvent être largement diffusés, et tous les droits de propriété intellectuelle résultant des activités des Organismes de recherche sont attribués intégralement à ces entités ». Les droits de la nouvelle Partie seront différents en fonction du niveau du Projet lors de son entrée dans le Consortium. Les actions du Projet auxquelles participe la nouvelle Partie seront décrites dans une nouvelle annexe au Contrat.



Fait à Tours,

Signatures :

<p>Pour l'Université Tours Le Président,</p> <p>Philippe ROINGEARD</p> <p>Date :</p>	<p>Pour l'Université d'Orléans Le Président,</p> <p>Éric BLOND</p> <p>Date :</p>	<p>Pour l'INRAe, Le Président du centre de recherche INRAe Val de Loire,</p> <p>Marc GUERIN</p> <p>Date :</p>
<p>Pour l'INSA CVL Le Directeur,</p> <p>Yann CHAMAILLARD</p> <p>Date :</p>	<p>Pour le Rectorat d'Orléans-Tours Le Recteur, Chancelier des universités,</p> <p>Jean-Philippe AGRESTI</p> <p>Date :</p>	<p>Pour la Ville d'Orléans Le Maire d'Orléans,</p> <p>Serge GROUARD</p> <p>Date :</p>
<p>Pour Centre-Sciences La Présidente,</p> <p>Nadia PELLERIN</p> <p>Date :</p>	<p>Pour le Théâtre Olympia La Directrice,</p> <p>Bérengère VANTUSSO</p> <p>Date :</p>	

Annexes :

N°1 – Notification du financement

N°2 – Porteurs des WP

N°3 – Descriptif du projet



Annexe n°1 – Notification du financement



**MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Service de la performance, du financement et de la
contractualisation avec les organismes de recherche**

Département des relations entre science et société

DGRI SPFCO-B6

Affaire suivie par Olivier Marco

Tél : 01 55 55 79 18

Mél : olivier.marco@recherche.gouv.fr

**Direction générale
de la recherche et de l'innovation**

21 juin 2024

La directrice de la recherche et de l'innovation
à
Arnaud Giacometti,
président de l'université de Tours

Objet : Résultat de la troisième vague de labellisation « science avec et pour la société »

Monsieur le président,

Suite aux délibérations du jury réuni le 21 mars 2024, j'ai le plaisir de vous annoncer que votre dossier a été retenu dans le cadre de la troisième vague de labellisation « science avec et pour la société ».

Le jury, composé de onze membres représentatifs de l'ensemble des acteurs du dialogue sciences, recherche et société, a apprécié les objectifs de votre projet Projet TEEPEE, « inciTEr informEr imPliquEr inspirEr », visant notamment à agir à l'échelle du territoire régional en accordant une attention particulière aux publics éloignés et aux publics jeunes.

Cette labellisation pour trois ans s'accompagne d'un financement de 1 200 000 €, dont 100 000 € pour l'année 2024, qui vous permettra d'initier la mise en œuvre des actions et initiatives prévues, et 480 000 € pour 2025.

Dans le cadre du suivi de ce dispositif « science avec et pour la société », vous devrez impérativement adresser à Olivier Marco, chef du département des relations entre science et société, un bilan détaillé des actions au printemps 2025. J'attire également votre attention qu'en accord avec les obligations fixées en contrepartie de la labellisation, vous êtes invités à informer régulièrement ce département de tout événement officiel lié au projet labellisé et à lui adresser deux exemplaires des principaux livrables.

Je vous prie d'agréer, monsieur le président, l'expression de mes salutations les meilleures.

La directrice générale de la recherche et de l'innovation
Claire Giry



Annexe n°2 – Liste des porteurs de *work-packages*

WP0 - PILOTAGE		
Porteur 1	UT	Caroline Didier
Porteur 2	Tous les porteurs de WP	
Experts		

WP1 - FORMATIONS		
Porteur 1	UT	N Fresquet
Porteur 2	RECTORAT	S Canteloube
Experts	MOBE, MPLS, CS	

WP2 - Recherches Participatives Ethiques		
Porteur 1	INRAe	Anne Collin (DR INRAE)
Porteur 2	UT	Elise Tancoigne
Experts	INSERM	

WP3 - Dialogue Arts/sciences		
Porteur 1	UT	Sophie Rothé (ICD)
Porteur 2	UO	G Guetemme
Experts	CDNT / INSERM	F Kremper

WP4 - MAILLAGE TERRITORIAL		
Porteur 1	INRAe	Elodie Chaillou (CR INRAE)
Porteur 2	UT	Leslie Boudesocque (UT)
Experts	CONSORTIUM (CS - animateur Rése En part. CS (compétence régionale)	

WP5 - VALORISATION DES ACTIONS SAPS		
Porteur 1	UT	Frédéric Chateigner
Porteur 2	INSA	Emmanuel DUMONS
Experts	MOBE, CS, Club de la Presse	(Astrid Pellieux, coord Echosciences / Annuaire)

WP6 - COMMUNICATION		
Porteur 1	UT	Caroline Didier
Porteur 2	MOBE	Laure Danilo puis recrutement en cours MOBE
Experts	Laurent Bigot Info-Comm UT?	



Annexe n°3 – Descriptif du projet



APPEL À PROJETS 2024

Labellisation « science avec et pour la société » (SAPS)

Vague 3

Projet TEEPEE

inciTEr informEr imPliquEr inspirEr

Version du 31 janvier 2024

Soumise par l'Université de Tours



Table des matières

Courrier introductif de la présidence de l'UT.....	3
Organigramme des SAPS à l'Université de Tours	4
PRESENTATION DU PROJET TEEPEE.....	6
I. Introduction.....	6
II. Diagnostic régional : atouts, potentialités et enjeux	6
1. Forces et opportunités : dynamisme et variété dans tout le territoire régional.....	6
2. Faiblesses et risques	8
III. Axes politiques et objectifs stratégiques du projet TEEPEE.....	9
1. Le dialogue art-science et les recherches participatives éthiques comme pivot de la stratégie régionale des SAPS.....	9
2. Grands objectifs stratégiques de TEEPEE	9
IV. Organisation du projet.....	10
1. Méthodologie	10
2. Partenaires et gouvernance	10
3. Recrutements prévus et portage	11
V. Plan d'action du projet TEEPEE	12
WP 0 - Pilotage et suivi-évaluation	12
WP1 - Offre échelonnée et progressive de formations à la médiation et de sensibilisation à la culture scientifique	12
WP2 - Accompagnement d'une dynamique de recherche participative éthique (RPE) et développement d'une Boutique des sciences : "le comptoir des savoirs"	12
WP3 - Promotion et diversification du dialogue art-science (AS) dans les dynamiques de recherche et création	13
WP4 - Renforcement du maillage territorial des actions SAPS et développement de l'essaimage régional.....	13
WP5 - Valorisation et amplification des actions existantes et création d'opportunités originales de partage des initiatives SAPS.....	14
WP6 - Systématisation des stratégies de publicisation et de communication aux échelles locales et régionales et constitution d'outils numériques	14
VI. Budget	14
1. Justification et ventilation de la somme	14
2. Temporalité	15
VII. Impacts et suivi du projet : auto-évaluation	16
Annexes.....	17
Annexe 1. Listes des projets et actions des établissements et des partenaires.....	17
Annexe 2. Enquête CSTI 2022	19
Annexe 3. Diagramme de Gantt.....	23
Annexe 4. Adéquation entre les WP et les axes de l'AAP	24
Annexe 5. Descriptif des recrutements prévus et répartition régionale.....	25
Annexe 6. Listes des partenaires de TEEPEE	27
Annexe 7. Descriptif détaillé des tâches et sous-tâches	30
Annexe 8. Programme de développement de la Boutique des sciences	36
Annexe 9. Plan et préfiguration des lieux TOTEM	39
Annexe 10. Budget détaillé	41
Annexe 11. Principaux apports budgétaires structurants des partenaires.....	43
Annexe 12. Détail de la méthode d'auto-évaluation de suivi des impacts	44
Annexe 13. Lettres d'engagement	46

Tours, le 29 janvier 2024

Arnaud Giacometti
Président
02 47 36 64 00
president@univ-tours.fr

Nos réf : 07/2024

Objet : Lettre de soutien de l'Université de Tours pour le projet TEEPEE

TEEPEE (inciTEr, informER, imPliquER, inspirER) constitue la réponse à l'appel à projet « labellisation SAPS » portée par l'université de Tours au nom d'un consortium régional composé de partenaires de premier rang (principaux acteurs académiques, institutionnels, muséal et culturel en Région Centre-Val de Loire : Universités de Tours et Orléans, INSA CVL, INRAE, Académie d'Orléans-Tours, centre de CCSTI Centre-Sciences, Maison pour la Science, Muséum d'Orléans de la Biodiversité et de l'Environnement, Centre Dramatique National de Tours) et de partenaires du second cercle (collectivités territoriales, structures socio-culturelles et médias locaux et nationaux).

L'envergure régionale de notre projet est un axe fort. Le soutien de la Région Centre-Val de Loire, du Rectorat, de la DRARI et l'implication des différents partenaires dans la co-construction de TEEPEE garantissent une mise en œuvre rapide et efficace de notre stratégie collective, qui s'articule autour du renforcement du dialogue art-science et des recherches participatives éthiques.

Le consortium s'appuie sur une dynamique régionale ancienne, des formations dédiées et des partenariats d'ores et déjà structurés.

Les SAPS sont véritablement au cœur du projet que je porte, avec mon équipe, depuis notre élection en décembre 2020. Sans prétendre à l'exhaustivité, cet engagement se manifeste de multiples manières : la structuration d'un pôle SAPS, la nomination d'une chargée de mission SAPS et le recrutement de personnels dédiés. Notre vice-présidente en charge de la vie de campus, de la culture et des sciences avec et pour la société participe aux réseaux dont « Sciences et Sociétés » (elle est membre de son bureau) et « Arts + Université + Culture ». L'inscription, au cœur de projets structurants comme « Loire Val Health » dans le cadre du PIA « ExcellenceS sous toutes ses formes », d'un work-package dédié aux SAPS démontre notre intérêt majeur pour le sujet.

Fort d'un écosystème régional volontaire et bénéficiant de l'effet d'entraînement des actions mises en place localement, la présente demande de label SAPS permettra en particulier de combler l'hétérogénéité des organisations internes des partenaires, de mieux articuler nos stratégies respectives, de renforcer le maillage territorial et enfin d'améliorer la formation des personnels et étudiants.

La labellisation SAPS constitue pour l'établissement que je préside et pour les partenaires régionaux que nous avons souhaité fédérer, une opportunité importante de porter une recherche ouverte sur la société, inscrite dans l'écosystème régional de la CSTI et fondée sur une co-construction avec l'ensemble des personnes concernées, dans une visée de démocratisation des savoirs et d'émancipation.

Arnaud Giacometti
Président de l'université de Tours



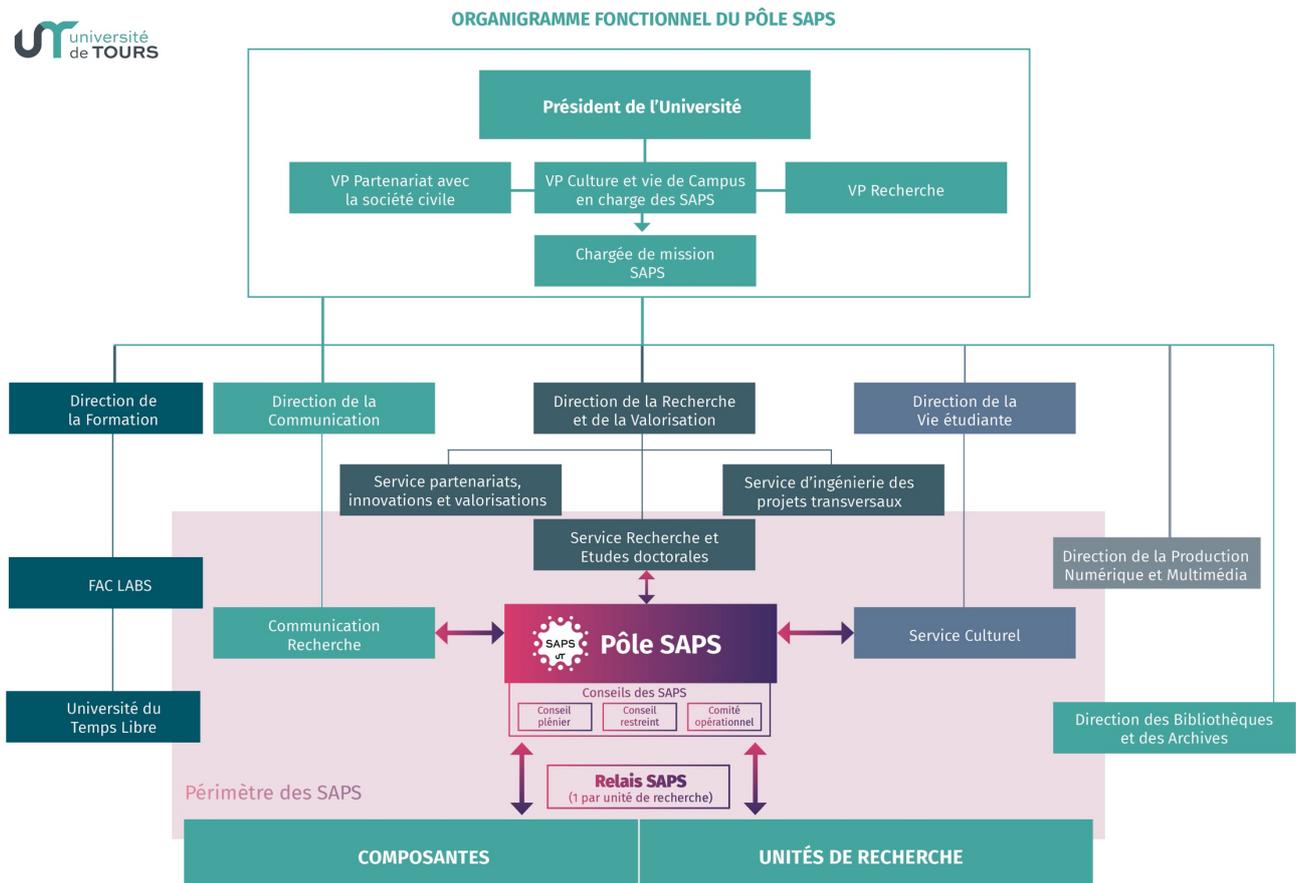
Organigramme des SAPS à l'Université de Tours

L'organigramme fonctionnel situe le domaine des SAPS dans la gouvernance de l'Université de Tours (UT). Le **pôle SAPS** est transversal, sous la responsabilité hiérarchique de la **directrice de la DRV** et en collaboration fonctionnelle avec le **service culturel** et la **direction de la communication**. Il est dirigé par une **responsable** (Alice Nué), en lien direct avec la **chargée de mission SAPS auprès de la présidence** (Nadine Fresquet) et la **Vice-présidente à la culture et la vie de campus, en charge des SAPS** (Marion Amalric) qui coordonne personnellement le projet TEEPEE.

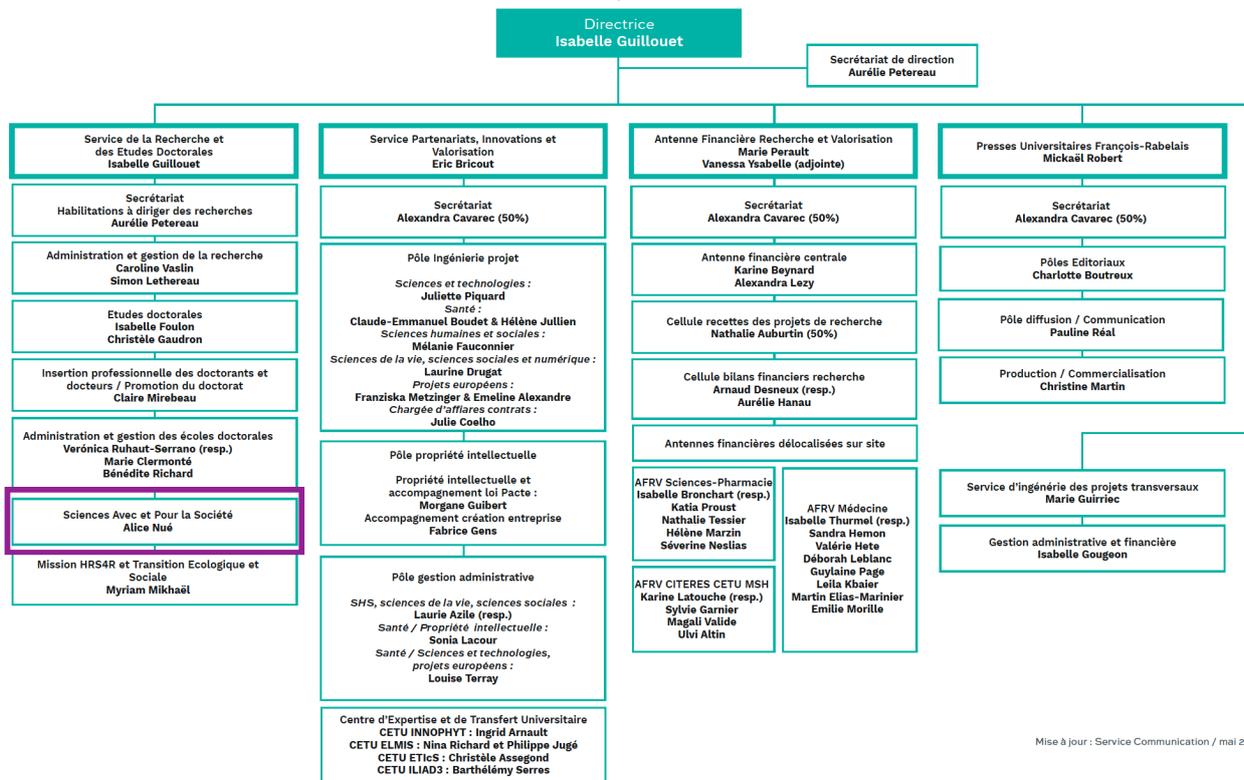
Les **statuts** du pôle SAPS instaurent un **conseil des SAPS** dans lequel siègent notamment les **relais SAPS** désignés par chaque unité de recherche de l'UT, ainsi que les services qui travaillent régulièrement avec le pôle.

Pour collaborer dans le pôle SAPS, le service culturel dispose notamment d'une chargée de programmation artistique et culturelle, d'une médiatrice culturelle et d'une chargée de communication culturelle ; la direction de la communication dispose d'un rédacteur scientifique en charge de la recherche, d'une chargée d'évènementiel et d'une *community manager*.

En outre, sont associées les directions des bibliothèques et des archives (en charge de la stratégie Open Sciences et de la valorisation du patrimoine) ; directions de la production Numérique et Multimédia (en charge du plateau technique de production multimédias de l'UT) ; directions de la formation (qui anime le réseau des 3 ateliers de production numérique à destination des étudiants (Fac Lab) de l'UT et abrite le service « Université du temps libre »).



Le projet TEEPEE bénéficiera en outre des services supports de l'établissement : le service SCRIPT (Service d'Ingénierie des Projets Transversaux) qui assurera le **suivi budgétaire** du projet ; le service du pilotage (DOPTE) qui permettra la **production** et le **suivi des indicateurs** du projet, la direction de l'informatique (DSI) pour assurer la **mise en ligne des plateformes et sites internet** prévus ; ainsi que l'appui technique du service immobilier pour les **lieux dédiés** (DAJP).



Mise à jour : Service Communication / mai 2023

Le pôle SAPS de l'université de Tours est dans la Direction de la Recherche et de la Valorisation.

PRESENTATION DU PROJET TEEPEE

I. Introduction

La recherche publique (universités et organismes de recherche) concourt à produire des connaissances et des réflexions qui constituent un **bien commun**. C'est pourquoi ses résultats et les problématisations qui en émanent ont vocation à être **partagés** avec les citoyens, usagers, collectivités locales, associations etc. **Réciproquement**, ceux-ci peuvent faire émerger de **nouvelles questions sur des enjeux** pour lesquels ils peuvent avoir une expertise (contestation, utilisation, controverses, intérêt). Les actions qui matérialisent les échanges entre la recherche et la société civile sont désignées par le sigle **SAPS** (« **sciences avec et pour la société** ») dans le présent document et recouvrent la question de la **facilitation de l'appropriation par une diversité de publics** des productions issues de la recherche, les modes de productions de **recherches qui intègrent les parties-prenantes** de la société et la nécessité de **refonder la confiance envers la recherche**. Ces préoccupations rejoignent les ambitions de la **politique nationale** du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche et de la **stratégie régionale** en faveur des SAPS (notamment développée dans le SRESRI et la stratégie CSTI de la Région Centre-Val de Loire (RCVL)).

Porté par l'Université de Tours avec le soutien de la **Délégation Régionale à la Recherche Académique et à l'Innovation** Centre-Val de Loire (DRARI CVL) et de la **Région Centre-Val de Loire** qui finance un important volet de CSTI en région, le projet **TEEPEE** (inciTEr informEr imPliquEr inspirEr) est né de la volonté d'un **consortium** de réunir ses compétences pour répondre à la **diversité, la complexité et la spécificité des relations entre recherche et société**. Il s'agit d'une proposition très profondément remaniée par rapport au dépôt de vague 2, puisque le périmètre du projet est désormais régional. La force du consortium est de réunir comme **partenaires de premier rang** les établissements publics d'**Enseignement Supérieur et de Recherche** de la RCVL (EESR) : Universités de Tours (UT) et d'Orléans (UO), Institut National des Sciences Appliquées (INSA CVL) ; un **Organisme National de Recherche** (ONR) : Institut National de Recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement (INRAE) ; une **institution** (Rectorat de l'académie d'Orléans-Tours) ; des **structures spécialisées** (le Centre de culture scientifique et technique (CCSTI) Centre•Sciences (CS), la Maison pour la Science (MPLS)), **muséales** (Museum d'Orléans pour la Biodiversité et l'Environnement (MOBE)) et **culturelles** (Centre dramatique national de Tours (CDNT)).

D'autres **partenaires**, relevant de **collectivités territoriales** (dont la RCVL), de **structures socio-culturelles** (associations, médiathèques), de **médias** locaux et nationaux sont **les partenaires de second rang** du projet TEEPEE (voir IV).

Les principaux **défis collectivement identifiés** sont de :

- Donner le **goût des savoirs**, des méthodes et des problématisations scientifiques ;
- Susciter des **vocations pour la recherche** parmi les jeunes, en particulier les jeunes filles ;
- Valoriser les **spécificités des recherches** menées en RCVL ;
- **Associer la société civile** à l'élaboration des recherches ainsi qu'à la production et la problématisation des savoirs ;
- Lutter contre la **désinformation** et développer **l'esprit critique** dans une perspective **émancipatrice** ;
- Sensibiliser les chercheurs à la **nécessité** et à la **pertinence du dialogue et du travail avec la société**.

Le projet TEEPEE vise à agir à l'échelle du territoire régional en accordant une attention particulière aux **publics éloignés** géographiquement et symboliquement. Il prendra en compte un ensemble de spécificités **socio-économiques, écologiques et géographiques** propres à la région. Dans le même temps, l'accent est mis par le projet sur les **publics jeunes** (apprentissage, compréhension de la démarche scientifique et émergence de vocations chez les publics jeunes et féminins).

II. Diagnostic régional : atouts, potentialités et enjeux

1. Forces et opportunités : dynamisme et variété dans tout le territoire régional

Les porteurs de TEEPEE sont déjà fortement engagés dans le développement de la culture scientifique en Région. Chacun porte des actions propres tout en construisant des événements collectifs, dont certains récurrents (voir Annexe 1).

Dynamisme et diversité des actions de CSTI et SAPS en Région

Nombreuses sont les actions de **diffusion et de vulgarisation scientifiques** tournées vers la société civile : cycles de conférences grand public, publications dans les médias non spécialisés, publication de « beaux livres » ou de vulgarisation (par exemple aux [Presses Universitaires François Rabelais \(PUFR\)](#)). Elles font l'objet de relais sur la plateforme

[Echosciences-Centre Val de Loire](#). Il existe également un investissement important des membres du consortium dans les **événements nationaux** au premier rang desquels la [Fête de la science](#), [Ma thèse en 180 secondes](#) etc.

Par ailleurs, le consortium est à l'initiative et participe à de nombreuses **interventions à destination des publics jeunes et scolaires** : stages de 3^e dans les établissements d'ESR et ONR (« [sciences pour toutes et tous](#) » de la RCVL), [Rencontres Jeunes Chercheurs](#) (RJC) avec le Rectorat, « [Cordées de la réussite](#) », interventions dans les écoles et collèges (« [La main à la pâte](#) » et [Partenaires Scientifiques pour la Classe](#) (PSPC) avec la MPLS), programme d'[Éducation artistique et culturelle](#) avec le Rectorat, la DRAC et les Conseils départementaux, actions de pédagogie innovante en direction du premier degré (INSPE), ateliers scolaires et de diffusion (« [sciences on tourne](#) » avec les établissements scolaires).

Enfin, les porteurs sont initiateurs ou associés à des **événements de médiation de renom destinés à des publics avertis** ou professionnels (avec l'[Institut Européen d'Histoire et des Culturels de l'Alimentation \(IEHCA\)](#), les [Rendez-Vous de l'Histoire de Blois](#), l'association [Journalisme & Citoyenneté](#) dont les [Assises nationales du journalisme](#) annuelles sont à Tours, etc.). *Pour autant, ces événements gagneraient à être davantage valorisés, ce qui est l'objectif du WP5 et davantage promu ce que permettra le WP6.*

Filières et cursus reconnus ayant trait à la médiation et à la culture scientifique

Les établissements porteurs accueillent des **formations qui constituent des viviers d'étudiants et de professionnels** de la culture scientifique. La [Licence Professionnelle Médiation Scientifique et Éducation à l'Environnement](#), une des plus anciennes formations de ce type en France (1986) constitue une référence reconnue. Des filières de formation de professionnels de la médiation sont également présentes : Parcours Animation sociale et socio-culturelle [de la filière Carrières sociales de l'IUT de Tours](#) (UT) ; [École Publique de journalisme de Tours \(EPJT\)](#) (UT) ; Master Médiation des Arts du spectacle, Master Histoire des arts - [mention commissariat d'exposition](#) (UT), Master de Droit public - [Parcours gestion locale du patrimoine culturel](#) (UO) et Master [Langue et société](#) (UO). L'université d'Orléans ouvrira en 2025 une Licence professionnelle Guide conférencier.

Enfin, **des filières artistiques et culturelles rares** ([Centre de formation des Intervenants en musique CFMI de Tours](#) ; [Centre de formation des plasticiens intervenants \(CFPI\)](#) (CEPIA de Bourges - UO et ENSA)) présentent des compétences internes spécifiques et constituent un terreau important d'initiatives artistiques et de collaboration avec la société civile (spectacles, expositions sur des recherches scientifiques). *Le WP3 dédié aux interactions entre Art et Sciences permettra de tirer pleinement profit de ces forces.*

Force des partenariats avec les structures socio-culturelles et la société civile

Chaque partenaire a développé des actions durables avec des **collectivités locales** (métropoles d'Orléans et de Tours, communautés de communes du Castelrenaudais, communes de Langeais, Chartres et Blois), des **structures culturelles**¹, des organismes **d'éducation populaire** (FRMJC, association [Mémoires plurielles](#) avec UT et UO), des **associations de CSTI**², des **réseaux des bibliothèques**³ et des **museum** (de [Blois](#), [Bourges](#), [Orléans](#), [Tours](#)). Les collaborations avec les structures municipales, tels que les Conservatoires, sont également fortes et en lien avec les recherches et les formations (CFMI, STAPS).

Des conventions font l'objet de financements et donnent lieu à une diversité de **rendez-vous et de réalisations** en CVL, lors des **événements nationaux** (i.e. conférences dans les communes rurales pendant la fête de la science), mais aussi **au fil de l'année** (i.e. ciné-débats à Château-Renault). Pour finir, les deux universités financent chaque année différents dispositifs de dialogue entre artiste et laboratoires (**résidences d'artistes** annuelles dans les universités en partenariat avec la DRAC, le CROUS et les structures culturelles des territoires, invitation au dialogue « [Kaléidoscope](#) » à l'UT ou projet VERDI à l'UO par exemple). *Le Festival prévu au WP5 permettra de partager avec l'ensemble des partenaires l'ensemble de ces actions et de mieux les valoriser.*

Existence d'une structuration régionale souple et de partenariats institutionnels solides

Enfin, il existe de longue date une tradition de **collaboration en Centre-Val de Loire**, notamment grâce à la politique de la RCVL (réaffirmée dans le SRESRI et le plan CSTI) et à l'action partenariale du **CCSTI Centre•Sciences**. Cela permet **l'organisation concertée** des grands événements régionaux (alternance des finales régionales de MT180 et de l'accueil des villages des sciences dans les départements). Cette habitude de dialogue a été renforcée dans le **Comité régional d'orientation stratégique pour l'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation (COS-ESRI)** qui rassemble Rectorat, DRARI, gouvernances des EESR et ONR en région et collectivités territoriales. Ce COS-ESRI comporte un **groupe de travail (GT) « SAPS »** et un GT « communication » ; de plus, les trois EESR ont inscrit dans leur **Convention de Coopération**

¹ dont par exemple le [Centre de Création contemporaine Olivier Debré](#) à Tours, la [Scène nationale de la Halle aux grains à Blois](#), le Printemps de Bourges, les centres dramatiques et chorégraphiques de [Tours](#) et [d'Orléans](#)

² Canopée, [Arborescences](#), [Pint of Science](#), Petits Débrouillards 45

³ Cycle de conférence de la Médiathèque d'Avoine, expositions dans les Bibliothèques municipales, direction déléguée du Livre et de la Lecture Publique (DDLPL)

territoriale (CCT) (Pôle Universitaire CVL (PU-CVL)) l'élaboration d'une stratégie SAPS. Cela engage les gouvernances des établissements à **partager leurs visions** entre eux et avec leurs partenaires. *Le WP 4 veillera à renforcer ces dynamiques.*

Des avancées en matière de recherches pour la société, notamment participatives

Les projets de recherches menés dans le consortium font fréquemment l'objet d'une attention portée à l'appropriation des recherches par la **production d'actions de médiations scientifiques**, en particulier avec CS (« [carnet de route](#) » pour faciliter les productions). Tel est le cas du projet Excellences « Loire Val Health » porté par l'UT. Le conseil régional a inclus une dimension « valorisation auprès du grand public » importante dans les programmes **structurants** Ambition Recherche Développement et un **volet CSTI** (financé à hauteur de 10K€) dans les financements des programmes de recherche d'intérêt régional. Les équipes ont également obtenu des financements complémentaires grâce à l'**appel générique SAPS** (AAPG 2018 et 2019) à l'UT (5 projets). L'UT finance **deux thèses par an** (les « [Rabelaisiennes](#) ») mettant en relation science et société (lien art/science, recherches participatives etc.).

Les pratiques de **recherches participatives (RP)** existent à **divers degrés de collaboration et de participation** (du recueil de données à la co-construction de projets et de résultats de recherche). Ainsi, **INRAE** déploie en région des recherches participatives sur l'étude des sols ([Info&Sols](#)), la biodiversité des milieux forestiers ([EFNO](#)), des consommateurs (UMR BOA) et du comportement animal (UMR PRC) ainsi que le projet [CoCerACoCo](#) (ANR SAPS) sur la connaissance du cerveau qui impliquera des collégiens et des partenaires non académiques. Dans les universités de Tours et d'Orléans, les RP couvrent un très large périmètre disciplinaire, des SHS aux S&T, notamment sur **des enjeux de société forts** (développement cognitif, risques psychosociaux, migrations, inclusion, mobilités, transition écologique, etc.) et incluent les ONR du territoire. En lançant à compter de 2025 un **programme de recherches participatives spécifique (PARS)**, la région CVL participera à renforcer et structurer cette dynamique. *Le WP 2 soutiendra la dynamique de développement des RP en proposant à toutes les parties-prenantes un cadre réflexif.*

2. Faiblesses et risques

Suite aux échanges lors des COS-ESRI, à une **enquête** menée à l'UT en 2022 (voir Annexe 2) dont les conclusions sont partagées à l'UO et forts des **bilans** des événements organisés en région, les porteurs identifient des risques et faiblesses auxquels le projet TEEPEE se donne l'objectif et les moyens de répondre.

Des organisations des services à homogénéiser

Le premier défi concerne la diversité de l'**organisation interne** des établissements en termes de SAPS. L'UT a mis en place un pôle SAPS depuis 2022, INRAE a une direction nationale dédiée à la science ouverte (DIPSO) dans laquelle ont été créées une cellule de sciences participatives et une de médiation scientifique. Les autres établissements et instituts s'appuient sur leurs services pour répondre aux besoins, mais **sans personnel dédié** ou en **nombre limité**. Outre le **manque de soutien logistique et humain**, cette faible structuration interne et cette disparité organisationnelle freinent l'interconnaissance des initiatives, le renouvellement des idées ainsi qu'une identification des actions et des interlocuteurs par les **collectivités et la société civile**. *Le WP4 a pour objectif de faciliter l'homogénéisation des organisations.*

Des besoins de formations et de réflexivité

Les porteurs du projet constatent un **recensement inégal** des actions relevant du domaine des SAPS ; celles-ci restent trop peu visibles. Les **démarches de recherche participatives (RP)** sont, malgré plusieurs expériences et succès, minoritaires dans les recherches menées et souffrent encore d'un manque de publicisation et parfois de reconnaissance, de recensement et de soutien financier **par les établissements**. Des besoins d'échanges, **méthodologiques, sur des considérations éthiques** et déontologiques voient également le jour (sur le rôle de tiers-veilleurs par exemple), l'application de la Charte des recherches participatives **nécessite des débats et un dialogue**. *Les WP1 (formation) et 2 (recherches participatives) ont pour objectifs de lever ce risque.*

Besoin d'un renforcement du maillage territorial et de l'essaimage régional

Les actions de CSTI reposent actuellement sur un trop petit nombre de personnes. Une modification des modes de faire, l'accès au recensement des recherches et des actions est nécessaire pour **renouveler les intervenants**, réduire le **risque d'épuisement** des dynamiques existantes et mobiliser les collègues.

La **reconnaissance insuffisante des actions SAPS dans les carrières** des universitaires constitue un risque, d'où la demande de financement de **deux bourses doctorales** pour étudier les effets de deux types de projets SAPS, en s'appuyant sur l'expérience d'INRAE qui a intégré ces actions dans les évaluations des chercheurs et attribue des prix pour les SAPS et les recherches participatives. *Ce sont les objectifs principaux du WP 4.*

Besoin d'une meilleure articulation des stratégies et d'une communication renforcée

A ce jour, la **connaissance mutuelle** des initiatives est insuffisante, notamment en ce qui concerne la **programmation** d'événements emblématiques ou structurants. Cela provoque au cas par cas des risques de doublons ou au contraire des angles morts. Parallèlement, une stratégie de **diffusion**, plus unifiée, conçue en **lien avec les médias régionaux et nationaux** est attendue, en appui localement sur les partenariats déjà existants (EPJT, Club de la presse CVL). *Ce sera l'objectif des WP4 et WP6 de développer une meilleure diffusion (en interne et en externe) des actions SAPS.*

III. Axes politiques et objectifs stratégiques du projet TEEPEE

1. Le dialogue art-science et les recherches participatives éthiques comme pivot de la stratégie régionale des SAPS

Du diagnostic découlent **plusieurs axes politiques prioritaires** que le consortium se fixe :

- 1- **Structurer les SAPS de manière pérenne** au niveau du **territoire régional** en appui sur les sites, les antennes et les partenaires ;
- 2- Améliorer **l'appropriation de la recherche** en particulier par les **publics éloignés** et rendre **visibles les laboratoires** en veillant au développement de **démarches participatives éthiquement fondées** ;
- 3- Créer du **lien social** entre les parties prenantes de la société civile et le monde académique, notamment les étudiant.e.s, et ouvrir des **opportunités de dialogue sur les sujets scientifiques d'actualité** ;
- 4- Renouveler les **pratiques de médiation scientifique**, notamment en favorisant les **productions artistiques innovantes**.

Grâce au **réseau régional** déjà animé par le **CCSTI Centre•Sciences** et aux partenaires du consortium, ces axes trouveront leur place **dans différents lieux** :

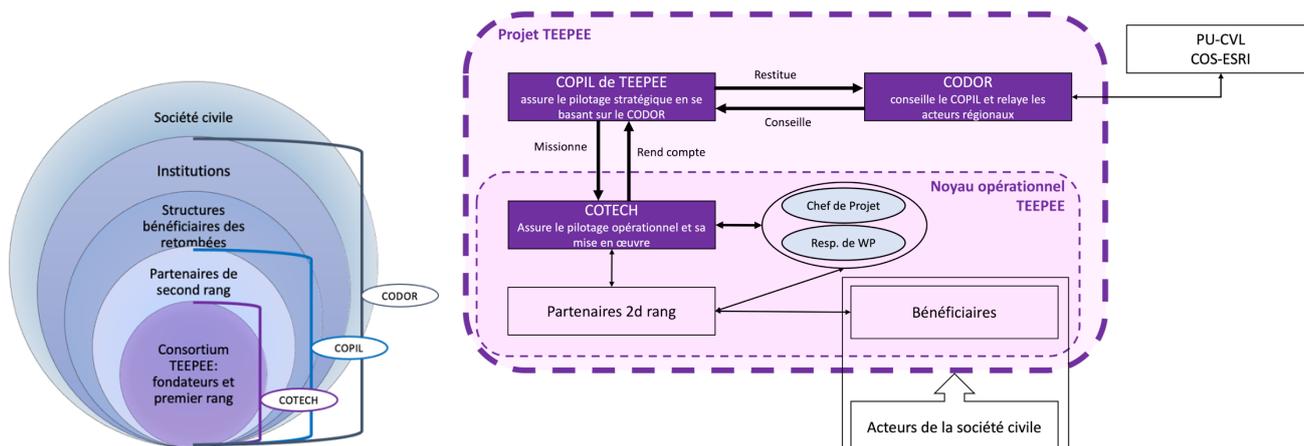
- Dans les sites des partenaires et dans les **établissements scolaires** des 6 départements (dont les lycées agricoles) ;
- Dans les territoires éloignés socialement et géographiquement (quartiers politique de la ville (**QPV**) et **territoires ruraux**) : associations socio-culturelles, médiathèques, maisons départementales des jeunes etc. ;
- Dans les lieux gérés par les **structures et réseaux** de culture, culture scientifique et d'éducation populaire (*museum*, musées, FRMJC, locaux des associations de CST, centres dramatiques etc.) ;
- Dans les locaux des **collectivités territoriales** où sont déployées les politiques publiques.

2. Grands objectifs stratégiques de TEEPEE

Six objectifs stratégiques découlent des axes politiques et seront déployés au cours du projet TEEPEE à divers niveaux : dans les établissements en interne, à leurs **initiatives propres**, mais aussi de manière **collaborative** au niveau régional (répliques des actions, partage des intervenants, dissémination des initiatives) ainsi que de manière **commune** et concertée (événement commun itinérant dans les départements).

1. **Formations des personnels** et des **étudiants** dans le domaine des SAPS (au travers d'un **catalogue régional de formations** annuel, une **école d'été** en 2025-2026 et du renforcement des **interactions avec les scolaires** pour susciter les vocations) (**WP 1**)
2. **Rencontres et débats publics** en lien avec les questions de société (restauration de la confiance, lutte contre la désinformation) en association étroite avec les **médias partenaires** et les scolaires et **affirmation du socle éthique des recherches participatives** (lancement d'une **Boutique des Sciences** régionale en 2026) (**WP 2**)
3. Soutien au **développement d'actions art-sciences** pour renouveler la diffusion des recherches (production et diffusion au fil de l'eau et création d'un « **pavillon des arts** » lors du festival) (**WP 3**)
4. Renforcement du **dialogue institutionnel** entre les partenaires régionaux grâce à des outils de pérennisation (création de services SAPS, **base de données** des actions SAPS, création de **référents** départementaux, **conférence permanente** des SAPS en RCVL et **memorandum**) (**WP4**)
5. Création de temps et d'espaces dédiés pour valoriser l'existant au travers d'événements en présentiel et en proximité (**lieux totem** en 2025-2026 et **festival** hors les murs « Kesskya » en 2026 pour donner à voir les initiatives existantes selon une démarche slow science ⁴) (**WP 5**)
6. Renforcement des programmes de **communication et de publicisation** pour chaque action mise en place (**WP 6**).

⁴ « Le développement d'une science lente ne consisterait plus pour les scientifiques à accumuler les faits et à laisser les acteurs économiques et étatiques décider de ce qu'il faut en faire. Au contraire, la science lente milite pour cette intelligence publique des problèmes(...), laquelle suppose la création d'une forme nouvelle de sociabilité destinée à éprouver la fiabilité des propositions scientifiques ». Pour les situations de controverse, I. Stengers propose ainsi la mise en place de « consultations » qui auraient la faculté, le « pouvoir », nous dit-elle, de faire penser ensemble des participants ébranlés dans leur schème de pensée. (Grégory Dufaud, « Isabelle Stengers, Une autre science est possible ! Manifeste pour un ralentissement des sciences », <https://doi.org/10.4000/artefact.7240>)



Afin de proposer une gouvernance **légère et agile**, capitalisant sur l'existant, TEEPEE s'organise autour de 3 entités :

Le COTECH est une instance de fonctionnement composée des membres du consortium qui assure le pilotage opérationnel, sa mise en œuvre et l'interaction entre l'ensemble des partenaires de TEEPEE. Il se réunit tous les trimestres.

Le COPIIL est une instance de décision composée des membres du consortium et des partenaires de second rang. Il produit la vision stratégique, concertée et coordonnée de TEEPEE et se réunit annuellement pour évaluer l'avancement et valider les actions à mener par la suite.

Le CODOR est une instance de proposition, de débat et d'orientation. Il constitue l'interface avec l'ensemble des acteurs régionaux de la politique SAPS en CVL (institutions, membres du PU-CVL et du COS-ESRI) et de la société civile et se réunit annuellement, en amont du COPIIL.

3. Recrutements prévus et portage

- Le **pôle SAPS de l'UT pilotera le projet TEEPEE**, mettant au service du projet **ses personnels dédiés** (voir Organigramme des SAPS à l'Université de Tours). La responsable du pôle sera la supérieure hiérarchique des personnels recrutés.
- En plus des moyens consacrés par le consortium, le recrutement⁶ de **4ETP pendant 3 ans** (hors contrats doctoraux) permettra de solidifier et de dynamiser TEEPEE dans les 6 départements. Ces postes apporteront des compétences spécifiques et un relais pour couvrir le territoire.
- Chef.fe de projet (IGE) - 36 personnes.mois** : Affecté.e au sein du pôle SAPS de l'UT, il ou elle travaillera en interaction étroite avec les partenaires et les acteurs des SAPS et les publics dans les territoires.
- Médiateur.ice et Chargé.e de mission patrimoine et valorisation de la recherche (ASI) - 42 personnes.mois** seront recruté.e.s pour répondre à la forte demande en médiation scientifique (en complément des expertises du consortium) et assurer un dialogue de proximité avec les demandes issues des laboratoires.
- Courtier en connaissance et Chargé.e de développement des RPE (IGE) - 42 personnes.mois** - assureront le lien entre les laboratoires et la société civile d'une part et animeront la Boutique des sciences d'autre part.
- Chargé.e d'évènementiel et de communication (IGE) - 24 personnes.mois** - assurera la valorisation et le relais des actions ainsi que l'organisation des temps forts (à partir de l'année 2).
- Le projet TEEPEE sera facilité par le recours à des **stagiaires** et **apprentis** en médiation scientifique, médiation culturelle et communication ainsi que par des **services civiques** en renfort lors du déroulement des actions en région (voir Annexe 5).
- En outre, deux **contrats doctoraux** cofinancés viseront à évaluer l'effet des stratégies « sciences et sociétés » en RCVL ; ils seront dirigés dans l'école doctorale du consortium et porteront sur les impacts des politiques publiques « sciences et sociétés » menées en région. Une restitution vulgarisée sera réalisée en 2028 (voir en Annexe 5).
- Les effets attendus des recrutements sont notamment la **montée en compétences** en interne des personnels de recherche dans le domaine des SAPS (capacité à prendre des initiatives, connaissance des ressources et des outils les recensant, expérience dans les actions SAPS et dans les ressources du territoire). Par ailleurs, des **guichets SAPS seront consolidés** dans chaque EESR, permettant un **moindre recours à des personnels supplémentaires** en CDD par la suite.

⁶ L'UT, l'UO et INRAE sont labélisés HRS4R.

V. Plan d'action du projet TEEPEE

Les tâches et sous-tâches de chaque WP sont entièrement explicitées en Annexe 7 et font apparaître les **tâches innovantes** permises par le projet et les **tâches renforcées** au niveau régional.

WP 0- Pilotage et suivi-évaluation	
<ul style="list-style-type: none"> • Management et pilotage du projet : coordination des partenariats, mise en place de la gouvernance, contrôle budgétaire, suivi des livrables (dont commissions avec des représentants de la société civile, accord de consortium, bilan à mi-parcours et bilan final) ; • Mise en œuvre de l'autoévaluation (moyens internes UT) et production d'une évaluation qualitative fine des effets des stratégies SAPS sur le dialogue recherche-société par deux cofinancements de thèses dirigées à l'UT et à l'UO ; • Mise en réseau du projet avec les dynamiques nationales : réunion de lancement et de clôture, participation aux journées de réseaux (S&S, AUC, AMSCTI...), présentation au MESR (Convention des Labels SAPS). 	
Cofinancements	Porteurs
Pilotage par le pôle SAPS de l'UT (recrutements, livrables, avancement projet) avec RED/DRV, service culturel, direction de la communication. Apport du Service d'Ingénierie des Projets Transversaux (SCRIPT) (consortium, reversement et suivi financier) et ponctuellement : DSI, DOPTÉ, DPNM, Fac Labs, Bibliothèques (D-BA), CAPE (DIFOR) pour les enquêtes usagers	Port 1 : UT Port 2 : tous les porteurs de WP du consortium

WP1 - Offre échelonnée et progressive de formations à la médiation et de sensibilisation à la culture scientifique	
<ul style="list-style-type: none"> • Le WP structure une offre de formation pluriannuelle pour les personnels et pérennise les compétences par le développement de modules de divers niveaux et sur diverses thématiques (dont une « école d'été »). La programmation augmente l'offre actuelle, elle est conçue et en partie assurée par le consortium. • L'offre aux étudiants et doctorants repose sur des modules validés dans les cursus. Il s'agit du renforcement de l'implication dans des actions concrètes de médiation scientifique et de nouvelles propositions de formation à la culture scientifique (avec l'appui des Fac Labs (services à la création numérique étudiante)) pour les Licences et Master. Pour les doctorants, en plus des formations SAPS prévues au catalogue de l'ED, il est créé des missions doctorales de culture scientifique (« 1/6 doctoral ») dans la société civile. • Les interventions auprès des scolaires visent prioritairement les collèges et lycées ruraux et des QPV. Elles sont conçues en partenariat avec le Rectorat, CS, la MPLS (« Collèges Pilotes LAMAP » et PSPC), les « cités éducatives » et avec les Apprentis d'Auteuil (jeunes vulnérables ruraux) et permettent la mise en place de mentorat pour les filles, de cordées de la réussite supplémentaires et de nouveaux ateliers sur site. Des rencontres annuelles secondaires-supérieur par disciplines (dans les établissements et hors les murs) sont organisées avec les Inspecteurs pédagogiques (Rectorat, MOBE), complétant ou renforçant les dispositifs d'accueil en stages (dispositif « Sciences pour toutes et tous » du Conseil régional). 	
Cofinancements	Porteurs /experts
COMP de l'UT pour nouvelles cordées de la réussite (avec Rectorat) (sous réserve) Plan annuel de Formation des établissements d'ESR et formations MEFO (ANR AAPG CSTI UT) Plan académique de formation des établissements scolaires (EAFIC) CMA MARMIT (Rectorat - DRARI) (sous réserve) Projets ANR génériques CSTI 2018 et 2019 de l'UT	Port 1 : UT Port 2 : Rectorat (CAST) Experts : MOBE, CS, MPLS

WP2 - Accompagnement d'une dynamique de recherche participative éthique (RPE) et développement d'une Boutique des sciences : "le comptoir des savoirs"	
<ul style="list-style-type: none"> • Le WP crée les conditions nécessaires pour identifier les démarches de recherche participative existantes, encourager financièrement le développement de nouvelles RP et de les inscrire dans une posture éthique et réflexive en collaboration avec le MOBE et le CDNT (projet sur les croyances et les sciences - voir WP 3), en partenariat avec des membres de la société civile (comme l'EPCI Chinon Vienne et Loire). Un cycle de séminaires (sur les tiers-veilleurs, les enjeux déontologiques et éthiques, le partage d'expérience, la pluridisciplinarité) accompagne la réflexivité. Les chercheurs seront accompagnés (logistique, recherche de financement (veille sur les appels à projet de l'ANR, de l'ADEME, de la Région et conseils, financements (dotation "première fois" et décharge d'heures pour les EC)). • L'intérêt pour les RP de la part des collectivités locales rurales, des associations et des scolaires est dynamisé par un appel à manifestation d'intérêt (AMI) mis en place à leur destination (création d'une plateforme de dépôt) pour alimenter une Boutique des Sciences (BdS) qui finance des projets co-construits (voir Annexe 7 et Annexe 8). 	

<ul style="list-style-type: none"> • La structuration de la BdS, rend plus intelligibles et visibles les recherches régionales et permet la participation de la société civile à la production des savoirs en région (en collaboration avec RCVL, INSERM, notamment son dispositif d'amorçage, CHUs et Hôpitaux notamment de Bourges). Elle renforce les dynamiques en place. • Les recherches participatives sont différemment mises en valeur (espace « vitrine RP » lors du festival annuel et dans les lieux totems (voir WP5), vidéogrammes en ligne (réalisés par l'UT) et « prix » honorifique du public et des acteurs des territoires). 	
Cofinancements	Porteurs /experts
Volet BdS et école des patients ExcellenceS Loire Val Health (acquis) et demande COMP de l'UT pour BdS (sous réserve) Co-financement BdS par les ressources propres de l'UT Financement MSH CVL pour préfiguration BdS (avec « Sciences citoyennes ») Financement de recherches participatives INRAE : Projet européen PPILOW ; ANR Emodour projets Neuro2Co ; ANR SAPS CoCerACoCo Nouvel AAP de financement des RP par la RCVL (2025) : PARS	Port 1 : INRAE Port 2 : UT Exp : INSERM

WP3 - Promotion et diversification du dialogue art-science (AS) dans les dynamiques de recherche et création	
<ul style="list-style-type: none"> • Le WP propose des actions innovantes basées sur le dialogue entre recherches et créations artistiques (en se basant sur l'existant à UT, UO, INSERM) et permet l'émergence de nouvelles actions art-sciences qui constituent des formes sensibles de réflexion sur les recherches, attractives et plus facilement appropriables par divers publics, notamment jeunes. Le dialogue entre chercheurs et artistes vise à produire des recherches et créations originales, où chaque partie se nourrit de l'autre et produit en fonction de l'interaction. Les résidences d'artiste existantes permettent des formes de création originales, nourries par des productions et des recherches scientifiques. • Cela nécessite un soutien particulier, en temps et en financements pour assurer une diversité de productions (petites formes ("micro"), actions structurantes ; ponctuelles et récurrentes). Sa réussite dépend des partenariats forts préexistants avec des structures culturelles implantées dans des territoires plus ou moins ruraux (Maison de la BD de Blois, CCCOD, Ville de Bourges, CDNT, CDNO, Scène Nationale (SN) de Châteauroux). • La valorisation des actions « art-sciences » est assurée auprès des divers publics dans les campus et les lieux totem, elle est relayée lors des événements nationaux (ex : Fête de la Science), des événements-phares locaux (ex : DéTours des sciences) et par un « pavillon des arts » lors du festival hors les murs. Dans une logique de rationalisation, les présentations sont répliquées dans les départements (médiathèques, CDNT, opéra d'Orléans, collèges ruraux et lycées agricoles, etc.). 	
Cofinancements	Porteurs /experts
Conventions-cadres existantes et financements afférents (UT-DRAC, UT-CDNT, UT-CCCOD, UT-CCNT, EAC : UT-Rectorat-CG37-DRAC) Université Européenne ATHENA 2024-2028 (UO) (sous réserve)	Port 1 : UT Port 2 : UO Exp : CDNT, INSERM

WP4 - Renforcement du maillage territorial des actions SAPS et développement de l'essaimage régional	
<ul style="list-style-type: none"> • Le WP vise à renforcer la convergence de l'organisation d'événements SAPS et la structuration de services SAPS dans le consortium, pour faciliter leurs interactions et constituer une culture commune régionale, au sein de la stratégie portée par la RCVL (recensement des actions). • Le WP permet une dissémination des actions SAPS existantes dans tous les départements de la région et un relais régulier et suivi auprès des acteurs de la société civile, notamment ruraux. Ces actions font vivre les débats sociaux et nourrissent les dynamiques de partage entre société civile, décideurs et recherche publique, donnant ainsi corps à la lutte contre l'infodémie (lien WP2 et WP5). • Il renforce la structuration régionale en assurant la vitalité du consortium et son ouverture sur les territoires par la création d'un forum d'échanges (conférence permanente) où siègent des référents des acteurs territoriaux des SAPS (création dans chaque département et agglomération). Cette assemblée informelle travaillera à la préfiguration d'un institut régional des SAPS. Elle alimente plus largement la stratégie CSTI et le SRESRI (constitution d'un memorandum comme contribution à la stratégie SAPS de la RCVL). 	
Cofinancements	Porteurs /experts
Financements "semaines culturelles" de Centre•Sciences (RCVL) Deeptech4Life : projet régional de Nuit européenne des chercheurs (sous réserve) PIA 4 Loire Val Health pour amplifier « DéTours des sciences »	Port 1 : INRAE et UT + consortium complet

WP5 - Valorisation et amplification des actions existantes et création d'opportunités originales de partage des initiatives SAPS

- Le WP est destiné à développer le **partage des sciences et méthodes scientifiques**. Pour ce faire, il vise à consolider les missions de **guichet** des services SAPS et également à inciter (**appel à projets TEEPEE**) et reconnaître l'**engagement** des personnels de recherche (décharges pour médiation et carrières).
- Pour mieux identifier le domaine des SAPS et l'incarner dans un espace dédié, le projet vise la création de **2 lieux totems** des SAPS, **l'un urbain** à Tours (en 2025-2026) et l'autre **rural, à Nouzilly** (en 2026-2027) (voir Annexe 9)
- Il vise l'amplification de la portée des **grands événements structurants** de diffusion de la culture scientifique (MT180, Fête de la Science...) par la démultiplication de l'offre et l'ouverture vers de nouveaux publics, en particulier scolaires. Il **porte de nouveaux rendez-vous** emblématiques de partage et de rencontres dans la région : des **rencontres-débat bimensuelles** dans divers lieux des 6 départements (**MOBE, Pint Of Science**, dont Diabolo Science pour les plus jeunes).
- Un point d'orgue est institué, **festival annuel hors les murs « KESSKYA »**, pour donner à voir les recherches régionales, les interactions sur les questionnements contemporains. Le programme est conçu à partir des productions existantes (*slow science*) par le consortium avec les partenaires médiatiques **locaux** (**Journalisme & Citoyenneté, Club de la Presse**), il est **annuel et itinérant** dans la RCVL (Tours en 2025-2026 ; Nouzilly en 2026-2027 ; Bourges en 2027-2028 (capitale européenne de la culture), Orléans en 2028-2029, voir Annexe 7).
- Le WP assure ainsi une **valorisation accrue et pérenne des recherches**, par les acteurs **médiatiques partenaires** (**Radio Campus Orléans et Tours, Fritz**) et crée des **habitudes de rencontres** avec la société civile.

Cofinancements	Porteurs /experts
PUI Loire Valley Innov' (<i>business developers</i> en complément) DeepTech4Life (sous réserve) pour la Nuit européenne des chercheurs CyberINSA (ANR France 2030) COMP pour Lieu totem SAPS de l'UT (Sous-réserve)	Port 1 : UT Port 2 : INSA Exp : MOBE, CS, Club de la presse

WP6- Systématisation des stratégies de publicisation et de communication aux échelles locales et régionales et constitution d'outils numériques

- Le WP est destiné à veiller au déploiement des **outils numériques** propres au projet (plateforme de dépôt AMI, base de données SAPS) et à veiller au développement de **stratégies de communication** efficaces sur les actions SAPS créées ou encouragées par le projet, en complémentarité avec les campagnes existantes.
- Le WP veille à la qualité des supports et messages, anticipe les campagnes et s'assure de la diversité de la diffusion pour toucher un **large spectre de publics**, avec une attention particulière à la diversité des canaux de **diffusion (réseaux sociaux, publics éloignés socialement et géographiquement)**.
- Le WP bénéficie des collaborations avec les médias du WP5, assurant la visibilité des actions menées, y compris les **productions numériques (podcast, vidéogrammes, vidéos, etc.)**

Cofinancements	Porteurs /experts
Mise à disposition des panneaux publicitaires des métropoles	Port 1 : UT Port 2 : MOBE

VI. Budget

La demande présente un **budget de 1 440k€ pour 36 mois**, ventilée en frais d'**investissement (20k€)**, **masse salariale (860.4k€)** et **fonctionnement (453.5k€)** (voir Annexe 10). Les frais de gestion représentent **8%** de la somme demandée (**106.1k€**, dont 30% sont destinés au projet lui-même) et couvrent, outre les frais de structure (DRH, Antenne Financière), les frais liés à l'importante mobilisation des **services centraux** (DRV, DOPTÉ, DSI, DPNM, DIFOR, D-BA, DAJ), des **laboratoires** et des **composantes** de l'UT (en sus des apports valorisés dans le budget).

1. Justification et ventilation de la somme

- La demande est légèrement supérieure aux budgets médians demandés, car elle concerne **4 établissements** d'ESR qui nécessitent de structurer **leurs services internes** (RH de proximité). La demande couvre en outre un **territoire régional étendu** constitué de 6 départements. Cela nécessite des moyens supplémentaires pour couvrir les villes et communes rurales, des moyens humains pour **collaborer en proximité** dans les établissements scolaires, musées, médiathèques, etc.
- Les **dépenses de personnels (860k€)** financent des CDD (**578 k€**) répartis entre Orléans, Tours, Blois, Bourges et Nouzilly pour couvrir le territoire (voir Annexe 5), de même que les **stagiaires, apprentis et services civiques (102 k€)**.
- Deux **cofinancements de thèse (90k€ chacun)** opèrent une **évaluation des politiques publiques** sur deux aspects, dans le domaine des « sciences et société ». La décision de proposer deux sujets (voir Annexe 5) vise à nourrir une dynamique

collective, à offrir deux éclairages disciplinaires et à mieux couvrir le territoire. Les sujets seront complémentaires (sur appel à proposition). Le pari de favoriser des cofinancements (pressentis avec RCVL ou COFRA avec le MESR ou CIFRE) explique le début des doctorats en année 2 et présage d'apports significatifs, en prise avec le terrain, portés par la dynamique TEEPEE.

- Les **frais liés aux décharges horaires, heures complémentaires et congés (89k€)** sont indispensables pour permettre l'attractivité des actions SAPS (réputées gourmandes en temps) auprès des collègues et pour impulser la dynamique liée aux RP (BdS notamment mais aussi congés pour projets de médiation, ...).

- Le **fonctionnement (453k€)** est réparti entre les WP en fonction des types de besoins (missions **41k€** - matériel de création ou de communication (**84k€**) - prestations et productions artistiques (**120k€**) - dotations (**147k€**), ...). Il finance la création de **nouveaux événements d'envergure régionale** et des événements modestes qui sont **renforcés, dupliqués ou essaimés** et bénéficie aussi bien au consortium, qu'aux partenaires de second rang, bénéficiaires, laboratoires et chercheurs.

- La Boutique des Sciences (**96k€** de fonctionnement et **29 mois CDD**) est également **financée par le PIA4** et les **ressources propres de l'UT**, de manière à créer une structure solide et active, en capacité de susciter l'intérêt, d'être visible dans la société civile, de concerner les chercheurs et de produire les conditions de recherches co-construites (voir Annexe 8).

- Le festival hors les murs « Kesskya » (**38k€** et **24 mois CDD**) nécessite des moyens en fonctionnement et prestations (gardiennage, matériel, logistique, publicité) et bénéficie d'un personnel dédié (chargé d'évènementiel).

- La **demande en investissement** pour le lieu totem (**20k€**) concerne l'aménagement du RDC d'un bâtiment ouvert sur la ville (en rénovation en 2023-2025), une autre demande en **investissement** dans le COMP de l'UT (**60k€**) la complète (voir Annexe 11). Un budget de fonctionnement (matériel, gardiennage) y est dédié. Le second lieu totem nécessite une étude de pré-programmation mais pas de budget d'investissement.

	2024	2025	2026	TOTAL 2024-2026
WP5	- €	20 000 €	- €	20 000 €
S/Total Dépenses investissements TTC (aide demandée)	- €	20 000 €	- €	20 000 €
WP0	17 135 €	81 685 €	146 235 €	245 056 €
WP1	8 238 €	24 801 €	41 365 €	74 404 €
WP2	10 097 €	56 843 €	92 708 €	159 648 €
WP3	4 313 €	41 904 €	62 919 €	109 136 €
WP4	8 203 €	37 029 €	60 874 €	106 106 €
WP5	6 463 €	50 524 €	80 104 €	137 091 €
WP6	395 €	13 813 €	14 800 €	29 008 €
S/Total Dépenses de personnel TTC (aide demandée)	54 845 €	306 599 €	499 005 €	860 448 €
WP0	608 €	10 033 €	10 640 €	21 280 €
WP1	5 600 €	42 850 €	26 100 €	74 550 €
WP2	473 €	42 696 €	53 502 €	96 670 €
WP3	8 750 €	29 583 €	36 667 €	75 000 €
WP4	3 608 €	6 038 €	6 645 €	16 290 €
WP5	12 906 €	42 145 €	64 739 €	119 790 €
WP6	8 333 €	20 000 €	21 667 €	50 000 €
S/Total Autres dépenses de fonctionnement TTC (aide demandée)	40 277 €	193 344 €	219 959 €	453 580 €
Total aide demandée hors frais de gestion	95 122 €	519 943 €	718 964 €	1 334 028 €
Frais de gestion 8%	7 610 €	41 595 €	57 517 €	106 722 €
Total aide demandée avec frais de gestion	102 731 €	561 538 €	776 481 €	1 440 751 €
Valorisation du personnel dédié aux SAPS par l'UT et les partenaires de 1er rang	548 764 €	548 764 €	548 764 €	1 646 292 €
Valorisation des actions SAPS déjà menées par l'UT et les partenaires de 1er rang	716 580 €	716 580 €	716 580 €	2 149 740 €
Total dépenses déjà dédiées aux SAPS	1 265 344 €	1 265 344 €	1 265 344 €	3 796 032 €
Coût total du projet	1 368 075 €	1 826 882 €	2 041 825 €	5 236 783 €

2. Temporalité

- La demande est de **102 k€** la première année puis augmente à **561k€ en 2025** et à **776k€ en 2026**, du fait de la montée en charge des activités (temps de recrutement des personnels, effet croissant des dispositifs proposés (dotations, décharge, AAP, etc.), organisation du temps fort festival (juillet 2026) et lancement du lieu totem urbain (février 2026).

- Le **plan de financement** prévoit les premières dépenses en **juin 2024** et par précaution, les premiers recrutements en **septembre 2024**. Certaines dépenses nécessitent une mise en place plus longue (démarrage des thèses en 2025, études

d'aménagement en 2024-2025, lancement de la BdS en 2025), si bien qu'il est à prévoir que les derniers mois de dépense du projet concerneront l'année civile **2027** (i.e. les derniers mois de contrat budgétés en 2026 dans l'actuelle exercice).

VII. Impacts et suivi du projet : auto-évaluation

Le suivi et l'évaluation sont assurés selon trois grands axes, à échéance de 2027 (voir détail Annexe 12).

i. Impacts de TEEPEE sur la structuration régionale des SAPS

Effets structurants dans les établissements et en Région	Effets des stratégies de communication déployées
<ul style="list-style-type: none"> - Augmentation du nombre d'événements co-organisés en RCVL - Augmentation du nombre d'actions co-conçues - Nombre d'actions et de formations répliquées dans le territoire régional - Présence d'au moins 2 intervenants du consortium dans les événements d'envergure 	<ul style="list-style-type: none"> - Augmentation du nombre et diversification des origines des participants des événements d'envergure de la RCVL - Augmentation du nombre de sujets scientifiques dans les médias

ii. Impact des dispositifs TEEPEE selon les 4 axes de l'AAP

Formation à la médiation, la communication ou la démarche scientifique <ul style="list-style-type: none"> - Augmentation du nombre de personnels de recherche formés - Augmentation du nombre d'étudiants validant des ECTS au titre des SAPS (dont doctorants) - Augmentation du nombre de participants aux appels à financement TEEPEE (congrés, décharges) 	Valorisation de la recherche, de la science, et de leurs enjeux auprès du plus grand nombre <ul style="list-style-type: none"> - Augmentation du nombre de scolaires ayant fréquentés les EESR et ONR, dont nombre de filles - Nombre d'actions à destination du grand public sur des sujets méthodologiques ou scientifiques - Augmentation du nombre et de la diversité des origines géographique et sociale des publics touchés par les actions SAPS - Taux de fréquentation du 1^{er} lieu totem (étudiants, scolaires, publics ruraux) et du festival
Participation citoyenne à la recherche <ul style="list-style-type: none"> - Nombre de projets déposés à l'AMI de la BdS - Diversité des acteurs de la société civile en contact avec la BdS - Nombre de personnels de recherche touchés par la démarche participative éthique (JE, BdS, 1^{res} fois...) - Diversité des sujets de sociétés abordés dans les événements SAPS et diversité des lieux de débats 	Valorisation de l'actualité et de l'expertise scientifique dans les médias <ul style="list-style-type: none"> - Augmentation du nombre de personnels et étudiants formés aux médias (EMI) - Nombre de sujets d'actualité traités (AMI BdS, rencontres nomades) - Augmentation du nombre de mentions de recherches de la RCVL dans les médias - Nombre de médias différents ayant couvert des actions SAPS (dont festival et lieux totem)

iii. Impact économique, culturel et social

Forts de leurs expériences et des forces en présence en CVL, le consortium TEEPEE souhaite proposer une **réflexion de fond** sur l'évaluation des actions relevant des SAPS dans les territoires par **le portage de deux thèses**. L'une des thèses apportera une dimension **épistémologique et historique** à l'analyse de l'action publique dans le champ des rapports sciences-sociétés et l'autre une **meta-analyse des impacts des dispositifs déployés**, du point de vue méthodologique et scientifique. De manière complémentaire, elles permettront de démontrer finement les impacts éducatifs, économiques, culturels et sociaux attendus des stratégies SAPS et d'éclairer les rapports de la recherche avec le monde médiatique et la société civile (voir aussi Détail de la méthode d'auto-évaluation de suivi des impacts).

Annexes

Annexe 1. Listes des projets et actions des établissements et des partenaires

Les cycles de conférences

- Les mardis de la science – Cycle de conférences-débats tout public dans 4 départements de la Région CVL coordonnés par Centre Sciences
- La série du MOBE (MOBE), retransmission Youtube
- Les mercredis curieux (MOBE), retransmission Youtube
- Les Jeudis de la santé
- Conférences canapé de la Maison Pour La Science, alternativement à l'UT et l'UO, avec retransmission en direct sur la chaîne Youtube de la MPLS
- Programme de conférences de l'Université du Temps Libre (UT) et Orléans
- Conférences en accès libre au Bouillon (Centre culturel sur le campus universitaire d'Orléans) animées par des chercheurs de l'UO avec l'astrophysicien conteur HUBERT REEVES (2017) / Jamy Gourmaud (2018)

Expositions

- Accueils d'expositions conçues par les équipes de recherche à la BU sciences de l'UO (« 15 physiciennes » - en partenariat avec la SFP / « la réception de la culture classique dans le Japon moderne et contemporain » projet *Translatio*) et au CHU d'Orléans dans le cadre du Moi(s) sans tabac « Volutés de mots » (nov 2023 – partenariat INEM, ERCAE et INSPE)
- Expositions itinérantes sur les différents campus de l'UO : « Un rhinocéros à l'UO » (en partenariat avec le MOBE)
- Expositions temporaires, expositions éphémères, expositions itinérantes du MOBE
- Expositions itinérantes interactives, malles et actualité des sciences dans les établissements scolaires, bibliothèques, musées, collectivités, associations... par Centre•Sciences.

Dans les établissements

- Cafés des sciences (et en dehors des établissements), café histoire, café philo, café philo...

Édition

- PUFR
- QUAE – Collection « 50 idées fausses sur »

Les évènements nationaux

- Fête de la Science dans les sites des 6 départements (coordination régionale Centre•Sciences ; Soutien de l'État et de la Région)
- MT 180 finales locales et régionales
- Les RDV de l'Histoire (UO et UT)
- Rencontres François Rabelais, IEHCA
- Les Assises nationales du journalisme
- La journée internationale des réfugiés (UO)
- Grands événements du MOBE (outre la FDS)
- Salon international de l'agriculture
- Nuit des étoiles
- Tangente
- Moi(s) sans tabac

La diffusion dans les médias et les supports de vulgarisation

- France Culture
- France Inter
- TV5 Monde
- The conversation
- France Bleu

- Radio campus à Tours et Orléans
- L'esprit Sorcier
- Arte
- Réseaux sociaux du MOBE (facebook, twitter, instagram, youtube)
- Réseaux sociaux de Centre•Sciences (Echosciences, Facebook, Instagram, LinkedIn, X, Youtube) et lettres d'information mensuelles

Les actions à destination des scolaires

- Partenariat cités éducatives (UT et UO)
- Sciences pour toutes et tous (RCVL et UO/INRAE/UT...)
- Accueil de stages de 3^e
- Rencontres jeunes chercheurs (accueil de jeunes dans les labos, les jeunes de la maternelle à la terminale présentent leurs projets aux chercheurs) avec le Rectorat
- Actions de la MPLS : PSPC, Collèges Pilotes, formations des enseignants de primaire et secondaire, prêt de ressources pédagogiques
- Semaines culturelles (CCSTI dans les collectivités locales)
- Cordées de la réussite
- Programmes EAC
- Ateliers scolaires - Semaine du cerveau
- Participation à des jurys de concours collégiens et lycéens (ex C'Génial, Olympiades...)
- Ateliers et visites scolaires au MOBE, de la maternelle au master (MOBE)
- Outils pédagogiques itinérants dans les classes (MOBE et Centre•Sciences)
- Dispositifs de Webcasts « Science on tourne » coordonnés par Centre•Sciences

Les actions art-science

- Participations des étudiants à l'élaboration de projets artistiques en lien avec les sciences : « galerie expérimentale » avec le Centre de Création contemporaine Olivier Debré (CCCOD) ; Scène nationale de la Halle aux grains à Blois, Centres dramatiques et centres chorégraphiques de Tours et d'Orléans (Centre chorégraphique National de Tours (CCNT) et CCN Orléans (partenariat avec l'UFR de Droit Économie Gestion : <https://www.ccn-orleans.com/voulez-vous-danser/ecoles/l-enseignement-superieur>)
- Résidences d'artiste (UT et UO)
- Artistes associés à des laboratoires : Laboratoire Ligérien de Linguistique (UO)
- Les kaléidoscopes (UT) : invitation aux dialogues entre artistes et laboratoires (2 à 4 par an)
- Bourses de thèses les Rabelaisiennes (UT) : recherche-crédation, dialogue art-science et pluridisciplinarité
- Projet d'étudiants danseurs avec le Centre chorégraphique National de Tours (« *Polis* » du chorégraphe en résidence au CCNT Emmanuel Eggermont)
- Projet Fabrique Opéra avec l'UO (ateliers avec les STAPS notamment) <https://www.univ-orleans.fr/fr/culture/news/la-decouverte-de-lopera-tosca-de-puccini>
- Thèses en BD : production par des bédéistes de planches sur les recherches et les méthodes
- Espace de diffusion et de programmation d'actions art-science (théâtre, théâtre de rue, concerts, spectacles, expositions éphémères, etc.) (MOBE)
- CEMHTI (sciences de matériaux) de l'UO avec son projet "art du verre" en 2022

Culture scientifique

Quels sont vos pratiques et besoins ?

Personnels de recherche et doctorant.e.s

répondez au questionnaire en ligne
www.sphinx.univ-tours.fr/v4/s/ftoizt



RÉSULTATS DU QUESTIONNAIRE CSTI

24 janvier – 4 avril 2022



L'ÉCHANTILLON

- À destination des personnels de recherche
 - 274 répondants
 - Taux de remplissage de 87,2%
- Échantillon suffisant pour des estimations correctes

STATUT

128 enseignant.e.s-chercheur.se.s
20 Chercheur.se.s
4 enseignant.e.s
19 ingénieurs.e.s de recherche ou d'étude
14 personnels techniques ou de bibliothèque
45 doctorant.e.s sans charge d'enseignement
32 doctorant.e.s avec charge d'enseignement
2 post-doctorant.e.s

PERMANENCE DU POSTE

158 répondants occupant un poste permanent à l'université
115 répondants occupant un poste non permanent à l'université

COMPOSANTE DE RATTACHEMENT

36 ASH
31 DESS
22 Lettres et Langues
76 Sciences et Techniques
41 Médecine
20 Sciences pharmaceutiques
0 CESR
13 IUT Tours
5 IUT Blois
15 Ecole Polytechnique
22 autre rattachement

DEPUIS COMBIEN D'ANNÉES EXERCEZ-VOUS À L'UNIVERSITÉ DE TOURS ?

95 : moins de 3 ans
57 : 4 à 10 ans
60 : 11 à 17 ans
62 : plus de 18 ans

UNE MÉCONNAISSANCE DE LA CSTI

Près de 60% des répondants n'ont jamais entendu parler de Culture Scientifique, Technique et Industrielle

67,2% ignorent qu'il s'agit de l'une des missions des établissements d'Enseignement Supérieur et de Recherche

- **Impact de la permanence du poste :**
 - 76% des répondants ayant un poste permanent à l'université ont déjà entendu parler de CSTI
 - 37% chez ceux ayant un poste non-permanent
- **Disparités selon les filières :**
 - Polytech, connaissance de la CSTI la plus importante : 53,3%
 - Sciences et techniques : 44,7%
 - A contrario, Sciences pharmaceutiques connaissance de la CSTI la moins importante : 25% ; DESS : 32,3%

DES ACTIONS POURTANT DÉJÀ ANCRÉES DANS LES PRATIQUES...

Près de 70% des interrogés estiment qu'ils ont déjà effectué des actions de culture scientifique en lien avec leurs travaux (23,4% : plus de dix sur les dix dernières années ; 17,2% : jamais aucune action)



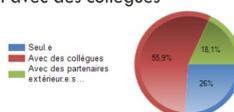
- **Impact de la permanence du poste :**

83% des répondants occupant un poste permanent à l'université disent avoir déjà réalisé des actions de CSTI, contre seulement 50,4% des répondants contractuels
- **Détachement des composantes techniques :**

L'IUT de Tours/Blois et l'École Polytechnique ont des pourcentages de réponses positives très élevés (respectivement 84,6%, 100% et 80%)

...ET BÉNÉFICIAINT SOUVENT D'UNE DYNAMIQUE COLLECTIVE

55,9% ayant déjà mis en place des actions de CSTI = en collaboration avec des collègues



79,3% ont agi sur sollicitation ; 48,5% à leur propre initiative

- **Le statut des répondants semble impacter la posture (moteur ou associé) :**
 - Enseignants et doctorants sans charge d'enseignement = taux de réponse (« à votre initiative ») le plus élevé (66,7% et 64%)
 - Personnels techniques ou de bibliothèque et post-doctorants : seulement sur sollicitation
- **Tout comme la composante de rattachement**
 - 71,4% des répondants du CESR ont déjà mené des actions à leur propre initiative ; ASH : 71%
 - Seulement 13,3% des répondants de Sciences Pharmaceutiques, filière qui – dans la première question – avait le taux de connaissance de la CSTI le plus faible (25%).
- **La Fête de la science est de loin l'évènement le mieux connu**

L'ANALYSE RÉFLEXIVE DES PRATIQUES

De grandes disparités concernant l'investissement des personnels de recherche



Un éventail de degrés d'investissement

- Chez les enseignants-chercheurs, autant de répondants estimant être beaucoup investis que de répondant estimant ne pas l'être (14,8%)
- 55,6% des doctorants sans charge d'enseignement estiment ne pas être investis dans la CSTI
- 46,9% des doctorants avec charge d'enseignement estiment être peu investis dans la CSTI.

Des écarts considérables selon la permanence du poste ou non

Depuis 10 ans, vous... ↓	Beaucoup investi.e dans la CSTI		Investi.e dans la CSTI		Pas investi.e dans la CSTI	
	Eff.	% Obs.	Eff.	% Obs.	Eff.	% Obs.
Oui	21	13,2%	56	35,2%	31	19,5%
Non	10	8,7%	17	14,8%	51	44,3%

LES FREINS ET LEVIERS AU DÉPLOIEMENT DE LA CSTI

Seuls 56,6% des répondants souhaitent s'investir davantage dans la CSTI

Les freins (quelques disparités suivant le statut, la permanence du poste et la composante) :

- manque de **temps** (51,1%)
- manque de **moyens humains** (27,7%)
- manque d'**occasions** (25,9%)
- manque de **reconnaissance** (24,5%)
- pas de manque d'**intérêt** (seulement 3,3%)

Les motivations (quelques disparités suivant statut et composante) :

- devoir de **partage** avec le grand public (79,7%)
- valorisation** des travaux de recherche (59%)
- précieux **échanges** avec le grand public (53,7%)
- faible impact des financements** publics (10,6%)

⚠ Un levier majeur :
 → l'accompagnement dans la conception (46,8%) et la réalisation (40,4%) des actions de CSTI !

UN RECENSEMENT DES ACTIONS SOUVENT LACUNAIRE ; DES CIRCUITS DE DIFFUSION GLOBALEMENT MAL IDENTIFIÉS

Méconnaissance du recensement des actions de CSTI :

- Par l'université : 71,2%
- Par le laboratoire : 47,8%

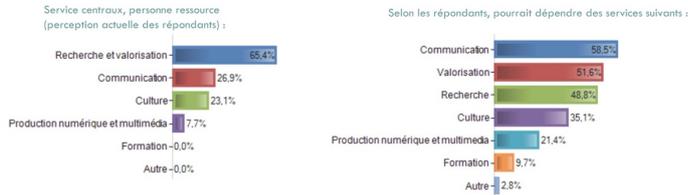
Personnes ressources et circuits de diffusion au sein des LABORATOIRES :

- La plupart des répondants ne savent pas si, au sein de leur laboratoire, une personne référence les actions de CSTI
 - ingénieurs de recherche ou d'étude mieux renseignés
 - Pas de poste permanent = presque deux fois moins renseignés que répondants en poste permanent
- Plus d'un quart des laboratoires n'aurait pas de personne référente
- Profil des personnes référentes
 - Souvent enseignant, enseignant-chercheur, chercheur
 - Chargées de la diffusion, de l'enregistrement, de la veille et de l'accompagnement des actions de CSTI

DES CIRCUITS DE DIFFUSION GLOBALEMENT MAL IDENTIFIÉS (SUITE)

Personnes ressources et circuits de diffusion au sein des SERVICES CENTRAUX :

- Seuls 9,5% des répondants ont connaissance de personnes ressources dans le domaine des CSTI au sein des services centraux (7,7% sont capables de les citer)
- 5,1% des répondants ont déjà fait appel aux référents de l'université et/ou de leur laboratoire ; 28,5% n'y ont jamais fait appel en toute connaissance de cause
- Les personnes ayant fait appel aux services centraux estiment toutes que leurs besoins ont été couverts.



SAPS & SCIENCES PARTICIPATIVES : ENTHOUSIASME ET CONFUSIONS

Perception positive des actions de CSTI :

- sont amenées à se multiplier / ne sont pas une mode
- seront davantage prises en compte dans les CV et évaluation
- Répondants d'accord avec le développement et le soutien de la CSTI par l'UT

Nécessité d'être accompagné dans les actions de CSTI, notamment par

- les organismes de recherche (65,7%)
- les associations de médiation scientifique (64,6%)

⚠ De nombreuses dénominations co-existent et créent de la confusion : CSTI, SAPS, sciences participatives, sciences citoyennes

CONCLUSION

- CSTI méconnue, bien qu'elle constitue l'une des missions des établissements de recherche et d'enseignement supérieur
- Grande proportion des répondants a déjà effectué plusieurs actions de CSTI, parfois même de manière soutenue. Souvent sur sollicitation, en collaboration avec des collègues, et en y intégrant des doctorants et étudiants
- Freins à cet investissement : manque de moyens (humains, de temps), d'occasions, et l'absence de de ces actions pour la carrière. MAIS véritable volonté : partage de leurs résultats avec le grand public = mission de service public, valorisation de leurs recherches
- Leviers : soutien dans la conception et la réalisation de ces actions ; la rémunération n'en est pas un
- Répondants mal informés d'un potentiel recensement des actions par le laboratoire et l'établissement. Personnes en charge ou sein des laboratoires = diffusion des actions, enregistrement, veille, accompagnement. Ressources au sein des services centraux également peu connues, mais satisfaction des répondants y ayant fait appel.
- Répondants globalement pour le développement des sciences avec et pour la société ; souhaiteraient être davantage soutenus dans cette démarche et sous certaines conditions (mission importante mais pas cœur de métier)
- Problème de lisibilité dû à la multiplicité des dénominations (Sciences avec et pour la société/sciences participatives/CSTI/etc)

Annexe 4. Adéquation entre les WP et les axes de l'AAP

Axes d'évaluation de l'AAP	WP 1	WP 2	WP 3	WP 4	WP 5	WP 6	WP 0
Axe 1 : Valorisation de la recherche et de la science, et de leurs enjeux auprès du plus grand nombre et notamment auprès des publics scolaires et éloignés	X		X		X		
Axe 2 : Formation à la médiation, la communication ou la démarche scientifique	X	X	X		X		
Axe 3 : Valorisation de l'actualité et de l'expertise scientifique dans les médias		X	X		X	X	
Axe 4 : Participation citoyenne à la recherche		X		X	X		

Voir aussi les dispositifs de suivi des impacts du projet (Annexe 12)

Annexe 5. Descriptif des recrutements prévus et répartition régionale

Répartition au sein du consortium : voir tableau ci-dessous

Postes d'assistant et d'ingénieur

IGE - Chef de projet 36 mois

- Pilotage du projet global, dont recrutements (y compris stagiaires, apprentis...)
- Responsable de l'auto-évaluation

ASI - Médiateur et Chargé.e de mission patrimoine et valorisation de la recherche CDD 42 mois

- Appui à la médiation dans les laboratoires
- Coordination des pôles SAPS dans les EESR
- Chargé de l'appropriation des actions SAPS (art-science, RPE)
- Chargé de l'accompagnement du WP 3

IGE - chargé.e d'affaire développement RPE et courtier en connaissances CDD 42 mois

- Montage de la BdS
- Chargé des partenariats dans la Région
- Chargé de l'accompagnement du WP 2

IGE - Chargé.e évènementiel CDD 24 mois

- Responsable de l'organisation du festival
- Responsable de la programmation des lieux totems
- En charge de la stratégie de communication et publicité
- Accompagnement des productions SAPS, dont art-science
- Chargé de l'accompagnement du WP 5

Contrats doctoraux

Financement de contrats doctoraux : 2 cofinancements de 18 mois (cofinancements pressentis : RCVL, CIFRE et/ou COFRA avec MESR)

- 1 cofinancement de thèse sur les **effets des politiques publiques favorisant le dialogue recherche-société, par exemple les dispositifs arts-sciences** (la thèse pourra relever de diverses disciplines : sciences politiques, histoire, histoire des sciences, aménagement du territoire, géographie...)
- 1 cofinancement de thèse sur les **impacts des stratégies « sciences-sociétés » sur la société civile** (prise de décision, participation, *empowerment*, développement économique) (la thèse pourra relever de diverses disciplines : sociologie, sciences politiques, information-communication, sciences de l'éducation, économie...).

La définition des sujets reposera sur un **appel à proposition de sujet à la communauté universitaire** au sein des partenaires du consortium. Les thèses seront inscrites dans le collège doctoral CVL entre 2025 et 2028 et porteront sur toutes les actions SAPS mises en œuvre, sans se limiter aux actions TEEPEE (événements historiques de CSTI, autres vagues de labélisation SAPS...).

Les deux thèses feront l'objet d'une **production de valorisation/vulgarisation** à l'issue des soutenances (vidéogramme et/ou podcast) pour toucher la société civile, en particulier les décideurs, élus et parties-prenantes de la décision publique.

Stages et services civiques

Stages de master de 6 mois : 6 en 3 ans (dans les laboratoires)

- mise en place effective de RPE (1 encadré par INRAE sur le bien-être animal et 1 par INSA CVL (site de Blois) sur la diffusion des recherches et 1 par UT sur la psychologie du vieillissement).
- développement d'actions art-science (1 encadré à l'UO sur la résidence d'artiste, 1 à l'UT sur « Kaléidoscope »).
- valorisation de la recherche sur des sujets sensibles (1 par INSA CVL site de Bourges).

Services civiques de 9 mois : 6 en 3 ans (chez les porteurs du consortium)

- Amélioration des grandes actions de valorisation de la recherche (1 à INRAE, 1 à UT, 1 à UO, 1 à INSA CVL)
- Art-Science (1 à UT avec les réseaux de bibliothèques rurales et 1 à l'UO avec MOBE et CS)

Apprentissages

Apprentissage de 12 mois : 3 en 3 ans (avec structure partenaire)

- OneHealth : exemple de recherche participative (1 encadré à l'INRAE, UT ou UO)
- Médiation scientifique et culturelle sur les croyances (1 encadré à l'UT avec le CDNT)
- Développement local rural et sciences (1 encadré à l'UO)

Répartition RH et MS TEEPEE	pilotage	formation	RP	A-S	terr.	valo	comm.	
	WPO	WP1	WP2	WP3	WP4	WP5	WP6	en mois
Ressources humaines recrutement CDD								
IGE - Chef de projet 36 mois								36
A Tours pour tous les partenaires	36							36
ASI - Médiateur et Chargé de mission patrimoine et valorisation de la recherche CDD								42
médiateur à Tours		12						12
chmiss patr et valor R à Orléans (UO)	0,5			6	6	5,5		18
chmiss patr et valor R à Tours				6		6		12
IGE - chargé.e d'affaire dvt RPE et courtier en connaissances pour art-sciences CDD								42
ca dvt RP à Blois/Bourges (INSA)	0,5	2	9,5		4	2		18
courtier conn Tours BdS			4			1	1	6
courtier conn Nouzilly (INRAE)	0,5	2	9,5		4	2		18
IGE - Chargé.e Evènementiel CDD								24
ch événement à Tours				8		10	6	24
sous total RH CDD	37,5	16	23	20	14	26,5	7	144
Autre masse salariale et gratification								
Stages (2/an * 6 mois) (etab. En charge)								36
INRAE Nouzilly sur les RP			6					6
INSA Blois sur les RP			6					6
Tours (UT) sur les RP et sur AS			6	6				12
Orléans (UO) sur AS				6				6
INSA Bourges sur valo de la R						6		6
Apprentis (1 par an * 12 mois) (etab. En charge)								36
One Health (INRAE ou UT ou UO)			12					12
Tours (CDNT) en médiation des arts du spectacle				12				12
Orléans - Apprenti en devt local? Ou éco?					12			12
Services civiques (2 par an * 9 mois) (etab. En charge)								54
INRAE Nouzilly pour Valo						9		9
Tours (UT) pour AS et Valo				9		9		18
Orléans (UO) pour AS et Valo (MOBE et CS)				9		9		18
INSA Bourges/Blois pour Valo						9		9
Contrats doctoraux								
2 co-financements								36
Evaluation de l'action publique sciences-sociétés	18							18
impact des dispositifs SAPS sur la société civile	18							18
sous total gratif et contrats doctoraux	36	0	30	42	12	42	0	162
TOTAL en mois	73,5	16	53	62	26	68,5	7	306
Répartition	en mois	dont CDD						
Nouzilly (INRAE)	45	18						
Tours (UT)	96	54						
Orléans (UO)	54	18						
Bourges/Blois (INSA)	39	18						
Tours (commun)	72	36						
	306	144						
soit			4 ETP/an (CDD)					

Annexe 6. Listes des partenaires de TEEPEE



Les partenaires soulignés dans la figure sont les partenaires qui ont déclaré leur soutien au projet TEEPEE.

Consortium : partenaires de premier rang

- UT
- UO
- INSA
- INRAE
- Rectorat Orléans-Tours
- CCSTI Centre•Sciences,
- Muséum d'Orléans (MOBE-Mairie d'Orléans)
- Maison pour la science (MPLS),
- Centre dramatique national de Tours (CDNT)

			WP3	
Rôles des membres du consortium TEEPEE			Porteur 1	UT
			Porteur 2	UO
			Experts	CDNT, INSERM
WP0			WP4	
Porteur 1	UT	Porteur 1	INRAE	
Porteur 2	tous les porteurs de WP	Porteur 2	UT	
Experts		Experts	tous le consortium	
WP1			WP5	
Porteur 1	UT	Porteur 1	UT	
Porteur 2	Rectorat	Porteur 2	INSA	
Experts	MOBE, PMLS	Experts	MOBE, CS, Club de la presse	
WP2			WP6	
Porteur 1	INRAE	Porteur 1	UT	
Porteur 2	UT	Porteur 2	MOBE	
Experts	INSERM	Experts		

Partenaires de second rang (lettres d'engagement)

Région Centre-Val de Loire
DRAC CVL
INSERM
CROUS
Cités éducatives (Tours-Sanitas)

CHRU de Tours
Centre Hospitalier de Bourges

Arborescences
Les Petits Débrouillards 45
Pint of science
Réseau des bibliothèques Chinon Vienne Loire
Réseau des bibliothèques municipales de Tours

Tours Métropole
Ville d'Orléans (financeur du MOBE)

MGEN
Centre de Ressource de Technologie du Loir et Cher

Club de la Presse CVL
Fritz Journal pour enfant
Journalisme et citoyenneté
The conversation
Radio Campus Tours

Et dans les EESR

École doctorale Humanités et langues (UT, UO)
EPJT
IEHCA
Presses Universitaires François Rabelais de l'UT (PUFR)

Bénéficiaires des retombées du projet déjà identifiées

- les services, formations, laboratoires et institutions dont les porteurs sont **co-tutelles** :

Collège doctoral RCVL
UMR (en co-tutelle avec le CNRS notamment)
INSPE (UO)
Université du Temps Libre de l'UT (UTL)
Licence Pro MSEE et son association étudiante MASTIC (UT)
Centre d'Études et de Recherches Technologiques en Microélectronique (CERTeM)
Campus connectés (Montargis et Dreux)
Campus d'excellence Patrimoines, Métiers d'art et Tourisme (CMQ-e PatMAT)
Maison des Sciences de l'Homme UAR MSH CVL (UT-UO-CNRS) etc.

- les instituts et structures dont les EESR et OR sont co-financeurs:

CHRO
Rendez-vous de l'Histoire de Blois

Établissements d'enseignement supérieurs régionaux avec lesquels des collaborations existent déjà

ESAD d'Orléans
ESAD Tours-Angers-Le Mans (TALM)
ESBA de Bourges

Autres médias

PQR (Nouvelle République)
TV locale (France 3 et TV Tours)

Acteurs socio-économiques

Association Mémoires plurielles
Associations des Apprentis d'Auteuil
Entreprises des fondations universitaires

Structures culturelles

CCCOD

CCNT

CCNO

CDNO

POLAU

Salles de Cinémas (Les studios à Tours, ciné-débat de Nouzilly...)

Opéra de Tours

Museum d'Histoire Naturelle de Tours

Museum d'Histoire Naturelle de Bourges

Musée des Beaux-arts de Tours

Réseau des médiathèques départementales

Direction du livre et de la lecture publique Indre-et-Loire

Collectivités territoriales d'implantation des EESR et ONR porteurs

PNR Loire-Anjou-Touraine

EPCI et communes de Issoudun

Châteauroux

Le Blanc

CC Pays de Racan

Nouzilly

Vierzon

Ville de Blois

Agglomération de Blois (Agglopolys)

Annexe 7. Descriptif détaillé des tâches et sous-tâches

Le descriptif détaillé reprend les éléments présentés dans le projet et détaille le contenu par tâches et sous-tâches. Les sous-tâches marquées d'un * indiquent les **actions phares** et les cases en vert indiquent une **action nouvelle ou renouvelée permise** par TEEPEE. Est indiquée en jaune la répartition des ressources humaines financées dans TEEPEE et en orangée les principales sommes attribuées aux enseignants et laboratoires du consortium (heures, congés, dotations par appel à projets...).

La définition temporelle des sous-tâches est précisée dans le diagramme de Gantt (Annexe 3).

0. Pilotage et suivi-évaluation		
<ul style="list-style-type: none"> • Management et pilotage du projet : coordination des partenariats, mise en place de la gouvernance, contrôle budgétaire, suivi des livrables (dont accord de consortium, bilan à mi-parcours et bilan final) • Mise en œuvre de l'autoévaluation (moyens internes UT) et production d'une évaluation qualitative fine des effets des stratégies SAPS sur le dialogue recherche-sociétés par deux cofinancements de thèses dirigées à l'UT et à l'UO • Mise en réseau du projet avec les dynamiques nationales : réunion de lancement et de clôture, participation aux journées de réseaux (AUC, AMSCTI, ...), présentation au MESR (Convention des Labels SAPS) 		
RH : 36 mois de CDD chef de projet et 1,5 mois des CDD sur sites- ; 36 mois de thèses		
Cofinancements	Porteurs	
Pilotage par le pôle SAPS UT (recrutements, livrables, avancement projet) avec RED/DRV, service culturel, direction de la communication Apport du Service d'Ingénierie des Projets Transversaux (SCRIPT) (consortium, reversement et suivi financier) et ponctuellement : DSI, (DOPTÉ), DPNM, Fac Labs, Bibliothèques (D-BA), DIFOR pour les enquêtes usagers	Port 1 : UT Port 2 : tous les porteurs de WP du consortium	
Tâches	Sous-tâches	Jalons/Livrables
0.1 Coordination du projet		
0.1.1. Déroulé du projet et déploiement de la Comitologie ; accord de consortium et conventions de reversement ; suivi des livrables et des budgets ; suivi des RH (recrutements et coordination avec les établissements) (UT)	Acc. de consortium Conv. de reversement Rap. d'activités à 18 m.	
0.1.2. Organisation entre WP et des commissions du projet : constitution des commissions pour l'attribution des aides/subventions/prix (avec des représentants de la société civile) ; suivi de l'organisation interne des WP (réunions régulières avec les porteurs de WP)	Réunions de suivi CR des commissions TEEPEE	
0.2 Mise en œuvre de l'auto-évaluation		
0.2.1 Mise en œuvre du recueil de données pour suivi des indicateurs et rédaction des bilans (alimentation du mémorandum) Suivi administratif avec ED des 2 thèses (2025-2028) (cofinancement RCVL, CIFRE, ou COFRA) sur l'impact des dispositifs SAPS sur la société civile (UT ou UO)	Initialisation MS Project Restitution des thèses (2028)	
0.2.2. Articulation des guichets internes : veille sur la création/consolidation des guichets internes (service dédié avec interlocuteur de proximité dans les établissements) et aide à l'inscription de la structuration de la stratégie SAPS locale dans les statuts des établissements	Organigramme des services	
0.3 Articulation et pérennisation du projet avec le niveau régional et national		
0.3.1. Organisation du dialogue avec les structures existantes (lien WP 4) et les stratégies régionales et nationales (veille et réseaux) et veille sur les opportunités de financements futures	CR de Réunions annuelles	
0.3.2. Organisation des lieux totem : pilotage de la mise en place des lieux totem (WP 5)	Constitution des comités de programmation	

WP1. Offre échelonnée et progressive de formations à la médiation et de sensibilisation à la culture scientifique
<ul style="list-style-type: none"> • Le WP structure une offre de formation pluriannuelle pour les personnels et pérennise les compétences par le développement de modules de divers niveaux et sur diverses thématiques (dont « école thématique »). La programmation vient augmenter l'offre actuelle de formation, elle est conçue et en partie assurée par le consortium • L'offre aux étudiants et doctorants repose sur des modules validés dans les cursus. « Il s'agit du renforcement de l'implication dans des actions concrètes de médiation scientifique et de nouvelles propositions de formation à la culture scientifique (avec l'appui des Fac Labs) pour les Licences et Master. Pour les doctorants, en plus des formations SAPS prévues au catalogue de l'ED, il est prévu la création de missions doctorales de culture scientifique (« 1/6 doctoral ») dans la société civile. • Les interventions auprès des scolaires visent prioritairement les collèges et lycées ruraux et des QPV. Elles sont conçues en partenariat avec le Rectorat, CS, la MPLS (« Collèges Pilotes LAMAP » et PSPC) et par convention avec les Apprentis d'Auteuil (jeunes vulnérables ruraux) et permettent la mise en place de mentorat et cordées de la réussite supplémentaires (nouveaux ateliers sur site). Des rencontres annuelles secondaires-supérieur par disciplines (dans les établissements et hors les murs

(museum)) sont organisées avec les Inspecteurs pédagogiques (Rectorat, MOBE), complétant ou renforçant les dispositifs d'accueil en stages, en s'ajoutant au dispositif « Sciences pour toutes et tous » du Conseil régional.		
RH ⁷ : 12 mois CDD médiateur/chargé de valorisation et 4 mois CDD chargé d'affaires + Heures complémentaires pour les EC intervenants dans les classes (96hEqTD/an pendant 3 as) et missions doctorales de 4k€ (2 par an)		
Cofinancements		Porteurs /experts
COMP de l'UT pour nouvelles cordées de la réussite (avec Rectorat) (sous réserve) Plan annuel de Formation des établissements d'ESR et formations MEFO (ANR AAPG CSTI UT) Plan académique de formation des établissements scolaires (EAFC) AMI CMA MARMIT (Rectorat - DRARI) (sous réserve) Projets ANR génériques CSTI 2018 et 2019 de l'UT		Port 1 : UT Port 2 : Rectorat (CAST) Experts : MOBE, CS, MPLS
Tâches	Sous-tâches	Jalons/Livrables
1.1 Programme progressif de formation pluriannuel à destination du monde académique		
1.1.1. Création ou renforcement de modules de formation (médiation, culture scientifique, Éducation aux Médias et à l'Information et lutte contre la désinformation, rédaction vulgarisée, etc.) ouverts à tous les personnels de l'ESR et ONR (nouvelles recrues par ex. (label HRS4R)) et au catalogue du collège doctoral CVL (annuel) (en appui sur les ressources internes s) (1 à 3 modules par an pour 15 à 20 pers./séance ; dans les EESR)		Constitution de catalogues (par établissement) Coordination et création d'un catalogue régional
1.1.2. École d'été SAPS "avancée" en 2025-2026 : organisation d'une semaine intensive de niveau avancé, pour les personnels de recherche de la RCVL (dont doctorants) sur le développement de projets « sciences sociétés ». Programme conçu par le consortium, interventions de chercheurs spécialisés (modèle école d'été CNRS : apprentissage théorie et pratique, huis clos, 30 participants, 8 formateurs)		Préprogramme de l'école Programme de l'école
1.2 Dispositifs de développement et de valorisation de l'engagement des étudiants dans les missions de médiation scientifique (L, M et D), notamment à destination des scolaires		
1.2.1. Nouveaux modules de formation à la médiation scientifique inscrits dans les maquettes : investissement d'étudiant dans un projet national, dans les établissements scolaires ou pour l'accueil de stages dans les laboratoires (rencontres jeunes chercheurs) (module d'ouverture, 6 ECTS)		Catalogue des cours (L, M, D)
1.2.2. Apprendre à encadrer un projet scientifique d'élèves : validation dans le cursus étudiant et augmentation du nombre d'actions "Partenaires Scientifiques pour la Classe" (PSPC) de la MPLS dans les 6 départements (module d'ouverture, 6 ECTS) (donnant lieu au paiement d'heures complémentaires)		Catalogue des missions (L, M, D)
1.2.3. Préparer et réaliser une action de médiation scientifique : augmentation du nombre de dispositifs (dont nouvelles « cordées de la réussite » : extension des disciplines et filières courtes ; ateliers dans les collèges à Bourges et Chateau-Renault) et financement de missions doctorales de culture scientifique (1/6 doctoral (4k), avec MOBE) (2/an) (complétés par MPLS en 24-25)		Catalogue des missions doctorales Catalogue des cordées de la réussite
1.3 La culture scientifique pour encourager les carrières scientifiques		
1.3.1. Mentorat « MeFIYA » pour une lycéenne par une étudiante qui incarne le rôle de modèle d'avenir proche dans une discipline choisie (avec les Inspecteurs du Rectorat et le réseau Cités Éducatives, dispositif à l'essai en 2024 à l'UT), 2 à 4 lycéennes par site universitaire/an.		Listes des participantes Rapport sur la mission de mentorat
1.3.2. « Sec-sup » Rencontres disciplinaires annuelles entre enseignants du secondaire et du supérieur, pour aborder les thématiques d'actualités des programmes et améliorer le dialogue entre université et secondaire (support pour stages de 2nde et 3^e et mise en place de RJC notamment, avec le Rectorat, CS, MOBE et la RCVL)		Programme rencontres sec-sup Programme « Sciences pour toutes et tous »

WP2. Accompagnement d'une dynamique de recherche participative éthique (RPE) et développement d'une boutique des sciences : "le comptoir des savoirs"

- Le WP crée les conditions nécessaires pour **identifier les démarches de recherche participative** existantes, **encourager financièrement le développement** de nouvelles et les **inscrire dans une posture éthique et réflexive** en **collaboration avec le MOBE et le CDNT** (projet sur les croyances et les sciences voir WP 3) et en partenariat avec des membres de la société civile (comme l'**EPCI Chinon Vienne et Loire, le Parc Naturel Régional LAT**). Un cycle de séminaires (sur les tiers-veilleurs, les enjeux déontologiques et éthiques, le partage d'expérience, la pluridisciplinarité) accompagne la réflexivité. Les chercheurs seront accompagnés (**logistique, recherche de financement** (veille par les appels à projet de l'ANR, de l'ADEME, de la région et conseils, **financements** (dotation "**première fois**" et décharge d'heures pour les EC)).
- L'intérêt pour les RP de la part des **collectivités locales rurales**, des associations et des scolaires est dynamisé par un **appel à manifestation d'intérêt (AMI)** mis en place à leur destination (**création d'une plateforme de dépôt**) pour alimenter une **boutique des sciences (BdS) (voir Annexe 7)**.
- La structuration de la BdS, rend plus **intelligibles et visibles** les recherches régionales et permet la participation de la société civile à la **production des savoirs** en région (en collaboration avec **RCVL, INSERM, notamment son dispositif d'amorçage, CHUs et Hôpitaux notamment de Bourges**). Elle renforce les **dynamiques en place**.
- Les **recherches participatives** sont différemment mises en valeur (**espace « vitrine RP »**) lors du **festival annuel** et dans les **lieux totems** (voir WP5), **vidéogrammes** en ligne (réalisés par l'UT) et « prix » honorifique du public »).

⁷ Ne sont indiqués que les RH financés par le projet TEEPEE

RH : 29 mois CDD courtier en connaissance et 48 mois stages/apprentissages + dotation 1 ^{re} fois (5k€/projet ; 4/an), décharge pour congés SAPS (32h EquTD/pers ; 2/an années 2 et 3), projets tutorés (3,5k€/projet, 2/an)	
Cofinancements	Porteurs /experts
Volet BdS ExcellenceS Loire Val Health (acquis) et demande COMP de l'UT (sous réserve) sur BdS et école des patients Co-financement BdS par les ressources propres de l'UT Financement MSH CVL pour préfiguration BdS (avec « Sciences citoyennes ») Financement de recherches participatives INRAE : Projet européen PPILOW ; ANR Emodour projets Neuro2Co ; ANR SAPS CoCerACoCo Nouvel AAP de financement des RP par la RCVL (2025) : PARS	Port 1 : INRAE Port 2 : UT Exp : INSERM
Tâches	Sous-tâches
Jalons/Livrables	
2.1 Promotion des pratiques de RP dans leur diversité et asseoir leur développement sur un socle éthique	
2.1.1. Cellule régionale démarches participatives éthiques : groupe de réflexion et de veille sur les problématiques éthiques soulevées par les injonctions d'appui aux politiques publiques (tiers-veilleur, charte SP) (un stage sur les RPE, organisation du séminaire), avec appui des référents déontologie INRAE, INSERM, UT)	Vademecum préconisations RPE
2.1.2. Séminaire sur les démarches participatives : Journées d'études annuelles régionales sur RP et éthique avec les unités de recherche (incluant les porteurs de projet R) et les parties-prenantes de la société civile (Centres sociaux, collectivités, FRMJC, associations d'usagers, notamment de patients, MGEN, Métropole de Tours)	Programme des JE
2.1.3. Dotation émergence de projets participatifs : amorçage financier "première fois" (5k/projet) pour initiatives de projets participatifs (4 par an) et heures de décharge (« congés SAPS » type Congés pour projet pédagogique (CPP) pour RP (sauf ONR) 32hEqTD/pers. (2/an, années 2 et 3))	Liste nouvelles RP aidées Congés SAPS attribués
2.2 Constitution d'une boutique des sciences pluridisciplinaire	
2.2.1. Création d'un guichet d'accompagnement au montage des RP : guichet ESR pour accompagner le montage de RP (lien avec formations, veille vers AAP pertinents), recensement et suivi des projets de RP, support technique-conseil pour les chercheurs.	Liste des services du guichet sur les RP
2.2.2. Mise en œuvre du "comptoir des savoirs" pluridisciplinaire : structuration administrative de la BdS ; publication d'un appel à manifestation (AMI) pour les collectivités et associations ; stabilisation d'une plateforme de dépôt en ligne (2026); démarchage dans la société civile pour susciter les questions de recherches (dont appui aux politiques publiques); constitution d'un comité paritaire société civile-laboratoires-consortium; sélection des projets soutenus, accompagnement de la co-construction de projet et attribution de financement de démarrage de projets de recherches participatifs (financement de projets tutorés, mini-projets ou stages (3,5K€.projet ; 2/an)), suivi des collaborations. Fortement porté dans TEEPEE par ETP « courtier en connaissances » et par chargé de projet BdS (UT et PIA4)	Plan de financement de la BdS Gouvernance de la BdS Liste des projets soumis à l'AMI
2.2.3. Vitrine "Recherches participatives" : espace dédié dans les lieux totem de Tours et de Nouzilly (voir WP5) et supports de démonstration lors du festival hors les murs, suivi documentaire des RP soutenues (vidéogrammes) pour les valoriser (avec WP5) ; sélection annuelle de projets par une commission mixte pour le prix TEEPEE du public.	Programme vitrine RP Programme lieux totems Vidéogrammes et prix TEEPEE

WP3. Promotion et diversification du dialogue art-science (AS) dans les dynamiques de recherche et création	
<ul style="list-style-type: none"> Le WP propose des actions innovantes basées sur le dialogue entre recherches et créations artistiques (en se basant sur l'existant à UT, UO, INSERM) et permet l'émergence de nouvelles actions art-sciences qui constituent des formes sensibles de réflexion sur les recherches, attractives et plus facilement appropriables par divers publics, notamment jeunes. Le dialogue entre chercheurs et artistes vise à produire des recherches et créations originales, où chaque partie se nourrit de l'autre et produit en fonction de l'interaction. Les résidences d'artiste existantes permettent des formes de création originales, nourries par des productions et des recherches scientifiques. Cela nécessite un soutien particulier, en temps et en financements pour assurer une diversité de productions (petites formes ("micro"), actions structurantes ; ponctuelles et récurrentes). Sa réussite dépend des partenariats forts préexistants avec des structures culturelles implantées dans des territoires plus ou moins ruraux (Maison de la BD de Blois, CCCOD, Ville de Bourges, CDNT, CDNO, Scène Nationale (SN) de Châteauroux). La valorisation des actions "art-sciences" est assurée auprès des divers publics dans les campus et les lieux totem, elle est relayée lors des événements nationaux (ex : Fête de la Science), des événements-phare locaux (ex : DéTours des sciences) et par un "pavillon des arts" lors du festival hors les murs. Dans une logique de rationalisation, les présentations sont répliquées dans les départements (bibliothèques-médiathèques, CDNT, opéra d'Orléans, collèges ruraux et lycées agricoles, etc.). 	
RH : 20 mois CDD chargé de valorisation et CDD chargé évènementiel et 42 mois stages/apprentissage/services civiques + valorisation des kaléidoscopes (2,5k€/projet, 4/an)	
Cofinancements	Porteurs /experts

Conventions-cadres existantes et financements afférents (UT-DRAC, UT-CDNT, UT-CCCOD, UT-CCNT, EAC : UT-Rectorat-CG37-DRAC) Université Européenne ATHENA 2024-2028 (UO) (sous réserve)		Port 1 : UT Port 2 : UO Exp : CDNT, INSERM
Tâches	Sous-tâches	Jalons/Livrables
3.1 Accompagnement d'actions A-S sur les recherches régionales		
3.1.1. Co-financement de dispositifs récurrents (renforcement et essaimage d'actions existantes : kaléidoscopes (dialogue artiste-scientifique), augmentation des planches « thèses en BD »(prestation) et publication (PUFR), impromptu scientifique (théâtre d'objet Groupe N+1))		Plaquette de présentations Publications des thèses en BD aux PUFR
3.1.2. Co-production de formes spectaculaires à partir de recherches scientifiques, création d'œuvres artistiques (en partenariat avec des compagnies qui collaborent régulièrement avec les scientifiques)		Feuille de salles Programmation annuelle culturelle des univ.
3.1.3. Valorisation hors les murs des résidences artistiques des universités (diversification des lieux de présentation et exposition des travaux issus des actions Art & Sciences (performance, œuvres traces, sorties de résidence (dans les <i>museum, hôpitaux, ...</i>))		Plaquettes de présentation Livrets d'exposition Œuvres traces produites
3.2 Dissémination des actions issues du dialogue A-S sur des enjeux sociaux contemporains		
3.2.1. Rencontres-créations artistes-chercheurs organisées autour d'enjeux contemporains (cycle sur les « croyances et les sciences » en 2024-2025 (compagnie LSDI et CDNT), rencontres littéraires-scientifiques (« Olympia des écrivains » déjà existant), CDNT)		Programme annuel des rencontres-créations
3.2.2. « Pavillon des Arts » Monstrations participatives des actions A-S dans un lieu et/ou un temps *unique (lieux totem, locaux des partenaires dans les départements, temps lors du festival hors les murs) (permet la remobilisation et la valorisation de l'existant (<i>Métropoles de T et O, CC Pays de Racan, ...</i>))		Programme du pavillon des arts

WP4. Renforcement du maillage territorial des actions SAPS et développement de l'essaimage régional		
<ul style="list-style-type: none"> Le WP vise à renforcer la convergence de l'organisation d'événements SAPS et la structuration de services SAPS dans le consortium, pour faciliter leurs interactions et constituer une culture commune régionale, au sein de la stratégie portée par la RCVL (recensement des actions). Le WP permet une dissémination des actions SAPS existantes dans tous les départements de la Région et un relais régulier et suivi auprès des acteurs de la société civile, notamment ruraux. Ces actions font vivre les débats sociaux et nourrissent les dynamiques de partage entre société civile, décideurs et recherche publique, donnant ainsi corps à la lutte contre l'infodémie (lien WP2 et WP5). Il renforce la structuration régionale en assurant la vitalité du consortium et son ouverture sur les territoires par la création d'un forum d'échanges (conférence permanente) où siègent des référénts des acteurs territoriaux des SAPS (création dans chaque département et agglomération). Cette assemblée informelle travaillera à la préfiguration d'un institut régional des SAPS. Elle alimente plus largement la stratégie CSTI et le SRESRI (constitution d'un memorandum comme contribution à la stratégie SAPS de la RCVL). 		
RH : 14 mois CDD chargé de valorisation et courtier en connaissance et 12 mois apprentissage + heures complémentaires pour intervention terrain (4hEqTD/pers ; 9 pers/an)		
Cofinancements		Porteurs /experts
Financements "semaines culturelles" de Centre•Sciences (RCVL) Deeptech4Life : projet régional de Nuit européenne des chercheurs (sous réserve) PIA 4 Loire Val Health pour amplifier « DéTours des sciences »		Port 1 : INRAE et UT + consortium complet
Tâches	Sous-tâches	Jalons/Livrables
4.1 Meilleure connaissance des actions SAPS existantes et structuration comparable des services SAPS internes		
4.1.1. Organisation des services SAPS en interne par établissement : partage de bonnes pratiques (réunions trimestrielles, organigrammes, communauté professionnelle).		Organigramme des services Annuaire des relais SAPS
4.1.2. Constitution d'une base de Données (BdD) des actions SAPS régionale : recensement par les établissements et mutualisation de la plateforme en ligne de l'UT (Direction de l'Organisation, du *Pilotage et de la Transition Ecologique (DOPE)/Direction des Systèmes d'Informations (DSI) permettant les requêtes en ligne (usage interne) et la création d'infographies par labo (auto-évaluation du projet et HCERES) + entretien BdD		Mise en qualité de la BdD Mise en ligne de la BdD SAPS
4.2 Essaimage des actions SAPS existantes dans le territoire régional pour vivifier le dialogue		
4.2.1. Participation au dispositif des Semaines culturelles à partir d'une offre préexistante dans les communes rurales (RCVL), élargissement par proposition d'intervenants dans les communes rurales (offre sur les thématiques de recherche régionales) (Centre•Sciences) (HC pour intervenants : 4hEqTD/pers., 3 personnes pour 3 départements/an)		Programme des semaines culturelles par commune
4.2.2. Amplification de « DéTours des Sciences » (DdS) Les conférences DdS visent chaque année à Tours, le grand public et les scolaires, en traitant de manière pluridisciplinaire d'une thématique. Ouverture régionale pour en faire une vitrine régionale de la recherche en CVL, en bénéficiant des actions de TEEPEE (choix des thématiques annuelles avec consortium, élargissement du périmètre des collègues et lycées invités, intervenants issus du consortium, intégration dimension One Health)		Programme annuel de DdS

4.3 Formalisation d'une stratégie SAPS des acteurs de l'ESR et des territoires	
4.3.1. <u>Création d'une conférence permanente régionale</u> . Création d'une instance d'échanges entre les acteurs régionaux des SAPS en complément des structures existantes : le consortium invite des référents des structures et des collectivités locales, encourage la création de "référents SAPS politiques", parmi les décideurs, dans les villes, métropoles, départements..., pour initier le dialogue et recueillir les attentes locales sur les enjeux sociaux et territoriaux	Liste des référents SAPS locaux Création d'une liste de diffusion
4.3.2. <u>Constitution d'un document stratégique</u> : rédaction d'un memorandum en 2026-2027, comme contribution au SRESRI et apport à la définition de la stratégie CSTI régionale (collaboration avec le COS-ESRI et la CCT) et visant à identifier les futures actions structurantes souhaitables au niveau national (document alimenté par l'auto-évaluation du projet TEEPEE)	Publication memorandum

WP5. Valorisation et amplification des actions existantes et création d'opportunités originales de partage des initiatives SAPS

- Le WP est destiné à développer le **partage des sciences et méthodes scientifiques**. Pour ce faire, il vise à consolider les missions de **guichet** des services SAPS et également à inciter (**appel à projets TEEPEE**) et reconnaître l'**engagement** des personnels de recherche. Pour mieux identifier le domaine des SAPS et l'incarner dans un espace dédié : le projet vise la création de 2 **lieux totems** des SAPS, **l'un urbain** à Tours et **l'autre rural**, à **Nouzilly**.
- Il vise l'amplification de la portée des **grands évènements structurants** de diffusion de la culture scientifique (MT180, FdS...) par la démultiplication de l'offre et l'ouverture vers de nouveaux publics.
- Il **porte de nouveau rendez-vous** emblématiques de partage et de rencontres dans la région : des **rencontres-débat mensuelles** dans divers lieux des 6 départements (**MOBE**, **Pint Of Science**, dont Diabolo Science pour les plus jeunes) ; et un **festival annuel hors les murs**, « **KESSKYA** », pour découvrir comment les recherches régionales répondent aux questionnements contemporains.
- Le programme du festival est conçu à partir des productions existantes (*slow science*), par le consortium avec les partenaires médiatiques **locaux** (**Journalisme et citoyenneté**, **Club de la Presse**), il est **annuel et itinérant** dans la RCVL (Tours en 2025-2026 ; Nouzilly en 2026-2027 ; Bourges en 2027-2028 (capitale européenne de la culture), en 2028-2029 à Orléans)
- Le WP assure ainsi une **valorisation accrue et pérenne des recherches**, par les acteurs **médiatiques partenaires** (**Radio Campus Orléans et Tours**, **Fritz**) et crée des **habitudes de rencontres** avec la société civile.

RH : **26,5 mois CDD chargé de valorisation, courtier et chargé évènementiel et 42 mois stages/service civique** + **AAP TEEPEE**
(1,25 k€/projet, 5 /an, années 2 et 3) ; **décharges pour projet de médiation : 20hEqTD/pers ; 2/an**

Cofinancements		Porteurs /experts
PUI Loire Valley Innov' (<i>business developers</i> en complément) DeepTech4Life (sous réserve) pour la Nuit européenne des chercheurs CyberINSA (ANR France 2030) COMP pour Lieu totem SAPS de l'UT (Sous-réserve)		Port 1 : UT Port 2 : INSA Exp : MOBE, CS, club de la presse
Tâches	Sous-tâches	Jalons/Livrables

5.1 Renforcement de la structuration de la stratégie SAPS

5.1.1. <u>Soutien à la production d'actions et de supports</u> de culture scientifique : rôle de guichet de proximité des services SAPS internes (conseils, apports logistiques, veille sur les AAP, mise en lien avec les professionnels de la médiation (complément aux services de CS (carnet de route)) et financements de supports de CSTI aux laboratoires (Appel à projets TEEPEE simplifié (1,25k€/projet ; 5 projets/an années 2 et 3), pour création de supports de culture scientifique (avec les école d'art, associations de CST) Porté dans TEEPEE par CDD médiateur	Pages des sites web Annuaire d'experts et professionnels de la médiation scientifique
5.1.2. <u>Renforcement de la reconnaissance institutionnelle</u> Valorisation de l'investissement dans la médiation scientifique par la création de décharges semestrielles pour Projet de médiation scientifique (PMS) (20hEqTD/pers. ; 2/an) et préparation d'une notice de reconnaissance dans l'avancement des carrières de l'investissement dans les RP et les SAPS.	Notice sur les critères de valorisation des carrières
5.1.3. <u>Création de 2 lieux totem SAPS</u> (urbain en 2025-2026 et rural en 2026-2027) Équipement et programmation de lieux totem à Tours puis à Nouzilly : destinés à accueillir expositions, conférences, formations, débats sur des résultats de recherche développées en RCVL. * Accueil de classe et du grand public (et lieu d'expérimentation autour du bien-être animal à Nouzilly) y compris en dehors des périodes universitaires, le lieu permet d'incarner la vitalité des recherches et notamment le dialogue avec la société civile, sur des sujets d'actualités ou des controverses (voir détail en annexe) (Rectorat, MOBE, INSERM). Programme d'animation : 4 évènements de 3 semaines par an à partir de l'année 2026.	Plan d'aménagement du lieu totem urbain Programme d'animation (25-26) Préfiguration du lieu totem rural (2026)

5.2 Amélioration et création de temps forts appropriés en RCVL

5.2.2. <u>Organisation d'évènements de rencontres-débats</u> sur les sujets d'actualités : rencontres et débats pour susciter la curiosité, favoriser les disputes à plusieurs voix et donner à entendre des controverses, y compris méthodologiques. Les intervenants et thématiques sont nomades : plusieurs occurrences d'un débat en RCVL. Capitalise sur les initiatives préexistantes (« bar des sciences » mensuel (programme défini par les partenaires du projet, éditions à Tours et Orléans, animé par des spécialistes (MOBE), « Pint of Science » dans les cafés des villes et « Diabolo Sciences » pour les	Programme et lieux des débats
--	-------------------------------

jeunes), projections ciné-débat avec ciné-off...). Animé par les partenaires médiatiques (The conversation, Fritz, radio campus) et les étudiants-journalistes de l'EPJT et ouvert à divers publics (élus des CT, FRMJC, réseaux d'éducation populaire, associations de quartiers, de parents d'élèves, associations de patients, collectifs ruraux). Accueil dans des lieux divers (Réseau des FRMJC, maisons départementales des solidarités, cités éducatives des QPV, DDLLP...). Participe à alimenter l'AMI de la BdS	
5.2.2. Amplification des événements emblématiques existants Amélioration du taux de participation et amplification en direction des publics étudiants et jeunes (Ouverture de MT180+ : aux lycéennes des territoires isolés ; financement de transport scolaires ; diversification des visites de laboratoires, journée dédiée aux scolaires...)	Résultats d'enquêtes sur la diversité des publics
5.3 Création d'un temps de valorisation régionale des recherches menées en région CVL	
5.3.1. Festival annuel hors les murs "KESSKYA" Un festival (éco-responsable et soucieux de son impact environnemental) de présentation/monstration des recherches menées en RCVL se tiendra chaque année sur un des sites des porteurs de TEEPEE à compter de 25-26. En plein air, accessible au grand public et à taille humaine, il visera avant tout la présentation de problématiques de recherches en *lien avec les préoccupations des chercheurs, la mise en valeur des démarches participatives et artistiques déployées dans les recherches et la présentation d'actions de médiation scientifiques existantes (pavillon RPE et pavillon des arts). Nourrit la BdS et suscite des vocations parmi les jeunes. Il s'inscrit dans une démarche de slow science, soucieuse de valoriser l'existant et de limiter la surenchère de productions et d'énergie déployée. Porté dans TEEPEE par CDD chargé d'évènementiel.	Programme du festival et des « pavillons » (art-science, RP)
5.3.2. Prix des publics TEEPEE Une commission constituée de jeunes, de décideurs et d'acteurs des territoires (constituée grâce au WP 1 et 4) remet un prix honorifique à deux recherches jugées facilement appropriables de toute discipline, l'un pour des recherches éclairant les sujets d'actualité et/ou socialement engagés et l'autre à des recherches susceptibles d'encourager l'émancipation et <i>l'empowerment</i>	Commission des prix TEEPEE

WP6. Systématisation des stratégies de publicisation et de communication aux échelles locales et régionales et constitution d'outils numériques

- Le WP est destiné à veiller au déploiement des **outils numériques** propres au projet (plateforme de dépôt AMI, base de données SAPS) et à veiller au développement de **stratégies de communication** efficaces sur les actions SAPS créés ou encouragés par le projet, en complémentarité avec les campagnes existantes.
- Le WP veille à la qualité des supports et messages, anticipe les campagnes et s'assure de la diversité de la diffusion pour toucher un **large spectre de publics**, avec une attention particulière à la diversité des canaux de **diffusion (réseaux sociaux, publics éloignés socialement et géographiquement)**.
- Le WP bénéficie des collaborations avec les médias du WP5, assurant la visibilité des actions menées, y compris les **productions numériques (podcast, vidéogrammes, vidéos, etc.)**

RH : **7 mois CDD chargé évènementiel et courtier**

Cofinancements	Porteurs /experts
Mise à disposition des panneaux publicitaires des métropoles	Port 1 : UT Port 2 : MOBE
Tâches Sous-tâches	Jalons/Livrables

6.1 Production des supports de diffusion et des portails de fonctionnement du projet

6.1.1. Création de pages web SAPS pour chaque EESR, renvoi vers Echoscience-CVL et vers PUCVL	Arborescence des sites
6.1.2. Création de sites portails: portail de dépôt AMI (BdS) et plateforme d'interrogation en ligne de la BdD SAPS (DSI des établissements)	Mise en ligne des portails (2025 et 2026)

6.2 Production de campagnes de communication externes et évènementiel (multiplicité des publics, des canaux, des territoires)

6.2.1. Création et diffusion de supports et campagnes de communication régionale (appui DirCom' des EESR) : publicisation des supports de communication (festival, lieux totems, événements nationaux, Détours des sciences, rencontres-débats, vidéogrammes, etc.)	Livrets d'exposition
6.2.2. Ingénierie évènementielle/publicité pour les nouvelles actions SAPS et frais inhérents aux inaugurations : Festival, Détours des Sciences, actions nationales, rencontres et animation du lieu totem...	Affiches
6.2.3. Publicisation des actions TEEPEE dans les médias nationaux et archivage	Revue de presse

Annexe 8. Programme de développement de la Boutique des sciences

Note UT – Boutique des sciences

Préfiguration Novembre 2023

Sur un modèle lancé aux Pays-Bas et largement développé dans la communauté universitaire anglo-saxonne (sciences shop), les boutiques des sciences se développent depuis plusieurs décennies dans le monde francophone en général (Québec, Burkina Faso) et en France en particulier (Lyon2, Montpellier 3, Rennes).

Si l'appellation peut paraître malheureuse dans sa référence à un rapport commercial, son intention est au contraire louable et rencontre d'actuelles préoccupations pour rapprocher la recherche, les décideurs et la société civile. <https://www.accessavoirs.ulaval.ca/a-propos>

A l'image de la BdS de Lyon, la BdS de la région CVL a pour objectif de permettre aux associations, collectifs de citoyens et petites collectivités locales de bénéficier de l'expertise d'équipes universitaires de toutes les disciplines et de consolider ainsi leurs actions, d'en évaluer l'impact ou d'expérimenter des approches innovantes. Elle repose sur un socle éthique solide que des actions de formations et des séminaires réflexifs permettent de renforcer.

ACTION : Constitution d'une « boutique des sciences »

Objet : Renforcer les dynamiques de RP et de SAPS en RCVL en créant un guichet d'appui aux démarches de transfert et de recherches participatives.

Le guichet a deux objectifs : (i) faciliter le dialogue entre les producteurs académiques et les utilisateurs potentiels des recherches (améliorer le transfert de connaissance) et (ii) inciter de nouvelles démarches de recherche co-construites entre multiplicité des producteurs et détenteurs de savoirs et bénéficiaires et usagers des débats et des résultats issues de recherches participatives.

Ce guichet vise à accueillir le volet « santé » du PIA4 Loire Val Health (One Health) et à couvrir toutes les disciplines, toutes les thématiques pluridisciplinaires et tous les champs abordés en RCVL.

Il ne s'agit pas physiquement d'un lieu, mais d'un service offert aux citoyens et aux collectivités de la RCVL.

Contexte : augmentation du nombre de demandes de collectivités, développement des associations, acteurs de la société civile qui souhaitent faire appel aux recherches menées dans les UR ; incitation à lutter contre les fake news, encouragement à fonder la prise de décision des décideurs sur des résultats de recherche, intérêt de la société civile pour comprendre et pour participer à la construction des savoirs, aspiration des parties-prenantes de la société civile à un rapport émancipateur à la recherche (*empowerment*).

+ lancement d'une dynamique régionale pour faire émerger une boutique des sciences et pour financer des projets de recherches participatives (tremplins dans le SRESRI et appel « Partenariat Action Recherche Société » (PARS) à partir de 2025, pour des projets de recherche participative impliquant le tiers secteur de la recherche, basés par nature sur une collaboration entre équipes de recherche et organisations de la société civile à but non lucratif, pour répondre à des questions et des enjeux sociaux)

+ Loi de programmation de la recherche qui construit une stratégie pour encourager les démarches participatives en recherche et pour renforcer les actions « avec et pour la société » jusqu'en 2030 (Label SAPS, AAP ANR sur les recherches participatives)

+ PIA Excellences LVH dispose d'un WP sur les projets de recherche participatif dans le domaine de la santé humaine et animale.

Contenu de l'action

- **Recensement** des actions « SAPS » des établissements avec un focus sur les recherches participatives existantes (1 ETP avec pôle SAPS et LVH)
- **Constitution et mise en œuvre de la BdS :** organisation du guichet pour répondre aux chercheurs et à la société civile, organisation des appels à manifestation d'intérêt (AMI), organisation de la mise en relation des personnels de recherche et des asso, collectivités (forum de rencontres)
 - o **Veille** sur les Boutiques des sciences
 - o **Veille** sur les modalités de financement des démarches participatives (inventaire des guichets existants)
 - o **Arpentage du territoire local** pour constituer des réseaux d'acteurs intéressés par le transfert de connaissance et les démarches participatives
- **Programme de formations** des personnels de recherche (y compris doctorants) sur
 - o l'éthique des RP et sur le dialogue avec les médias et les décideurs publics (avec pôle SAPS et DRH + référents éthiques de l'UT)
 - o les techniques de médiation scientifique et de transfert de connaissance (avec pôle SAPS et DRV-ED)
 - o partagées avec les ONR dans le cadre du GT SAPS du Cos ESRI
- **Attribution de dotation d'amorçage « 1^{er} fois »** aux chercheurs désireux de s'engager dans des recherches participatives
 - o pour surmonter les difficultés de la prise en compte de multiples acteurs dans une démarche participative (augmentation des coûts due aux nombres d'interlocuteurs ; coûts liés aux déplacements, y compris des partenaires de la recherche)

- pour inciter à explorer les possibilités de collaboration avec des décideurs ou acteurs de la société civile (organisation d'une réunion, nécessité d'une rencontre ou d'une visite sur le terrain)
- pour soutenir financièrement l'élaboration de dépôt de projets de recherches ambitieux, nationaux ou européens (APR interdisciplinaire du CNRS, ANR, Fondation de France...) (frais de déplacements, frais de traduction...) en complément des services existants (CMER, SPIV)
- **Mise en œuvre du fonctionnement du guichet** : sélection des projets de RP suite à l'AMI, financement de projets tutorés (travaux d'étudiants) pour mener les projets co-construits, accompagnement des porteurs de projets participatifs, aide au montage de projet plus ambitieux (régionaux et nationaux), mise en relation avec les réseaux de la société civile
- **Conception d'une plateforme numérique** pour faciliter la gestion de la mise en relation des parties-prenantes (recueil des questionnements, étude par une commission paritaire constituée de représentants de la société civile, formulation de problématiques de recherches, appel aux laboratoires, mise en relation des parties-prenantes).
- Mise en place d'un **plan de valorisation** des projets et de la BdS dans le territoire régional (sites web des établissements et ONR, PU CVL), rencontres sur le terrain et relais médiatiques, présence dans les festivals de science et dans les lieux totems.

Besoins RH

- **Recrutement du/de la responsable de la BdS (UT préciput ANR CDD 1 an puis COMP CDD 2 ans)** : guichet de soutien au transfert et à la mobilisation de connaissances. Responsable de la formalisation du dispositif, administratif, technique, juridique et financier, à partir de retours d'expériences et d'un travail de veille et de partage avec les BdS existantes (Lyon 2, Rennes par ex.). En charge de la construction et du pilotage de la réalisation de la plateforme de dépôt de l'AMI (projet TEEPEE), de l'organisation de la comitologie pour étudier les demandes de RP et de la tenue des commissions, responsable de l'élaboration des critères de sélection pour attribution des dotations d'amorçage et du suivi des projets déposés, en charge du suivi de la BdS. Responsable des liens avec les EESR et ONR et avec le consortium TEEPEE.
- **Recrutement d'un chargé de développement** de la BdS (**TEEPEE 0,7 ETP pdt 3 ans**) : sur le modèle des courtiers en connaissance canadiens, recrutement d'un.e personne en charge de démarcher la société civile et les laboratoires, d'inciter à participer à la dynamique RPE (réponse à l'AMI, participation au

festival hors les murs, participations aux rencontres nomades dans les territoires) et en charge d'accompagner les chercheurs dans une démarche de production de recherches co-construites ou participatives (conseils, veille sur les financements, accompagnement des porteurs). Compétences scientifiques hors du champ de la santé préférable.

- **Recrutement sur PIA 4 pour aspects OneHealth (PIA4 CDD 8 ans)** : courtier en connaissance avec connaissances dans le champ de la santé globale (OneHealth) : en charge de solliciter les laboratoires et les parties-prenantes de la société civile, fortes interactions avec les centres hospitaliers de la Région CVL. En charge de démarcher la société civile et les laboratoires de recherche, d'inciter à participer à la dynamique RPE (réponse à l'AMI, participation au festival hors les murs, participations aux rencontres nomades dans les territoires) et en charge d'accompagner les chercheurs dans une démarche de production de recherches co-construites ou participatives (conseils, veille sur les financements, accompagnement des porteurs).

Effets attendus

- Renforcement des démarches de transfert de connaissance et des collaborations avec la société civile au sein de l'écosystème de recherche régional
- Renforcement de la qualité et des occasions de débat entre secteur académique, société civile et médias
- Augmentation du nombre de recherches participatives financées par des projets nationaux et internationaux (ANR RA, ANR CSTI, ANR RP)
- Partenariats renforcés entre EESR et ONR (UMR, UAR)
- Constitution d'une dynamique sur toutes les thématiques régionales
- Dynamisation de la sphère SAPS (en direction des collectivités et des associations en premier lieu, des scolaires et de la sphère socio-économique)

Fiche de poste du chargé de développement des démarches de transfert et de recherches participatives (sur Label TEEPEE) : développement des démarches participatives et du transfert de connaissances pour alimenter la BdS (hors santé, SHS, S&T, sciences ex...)

Missions

- Aller à la rencontre de la société civile
- Aller à la rencontre des membres des laboratoires
- Tisser des liens avec les chercheur.e.s susceptibles de s'engager dans des démarches de transfert ou de recherches participatives (en appui sur le recensement)
- Faciliter les échanges entre monde académique et société civile : médiation, facilitation, méthodes d'animation
- Encourager la mise en place d'approches participatives dans des domaines de recherche hors Santé

Compétences

- Connaissances des enjeux sociaux et des types d'attentes des collectivités locales et des asso (complémentarité avec le PUI)
- Facilité de dialogue avec les acteurs de la société civile (bonne culture générale, connaissance du territoire régional)
- Connaissance du monde académique et des dynamiques de recherche dans les universités
- Aisance dans le dialogue sur des sujets de recherche variés, curiosité, écoute, sens de l'observation, ouverture d'esprit
- Expérience en recherche participative (familiarité avec les enjeux abordés par les démarches participatives) et sensibilité aux enjeux éthiques des RP

Estimation besoins financiers BdS (hors RH)

Dotation d'amorçage « 1^{re} fois » 5k x 2/an (année 1), puis 5k x 4 pendant 2 ans, puis 3k x 5 pendant 5 ans

Projets tutorés : 3500 x 3 / an (à partir d'année 2) + 3500 x 4 /an (sur PIA4)

Plateforme (prestation CETU ILIAD3) = 10k année 2 du Label (+10k sur PIA4 année 3)

Fonctionnement : 2k par an (déplacements dans la région)

Formations (Plan Annuel de Formation) : RP UT

Volet « Santé » (OneHealth) sur PIA4

Frais de Structure (dont locaux) : environ 13k /an

Co-financements

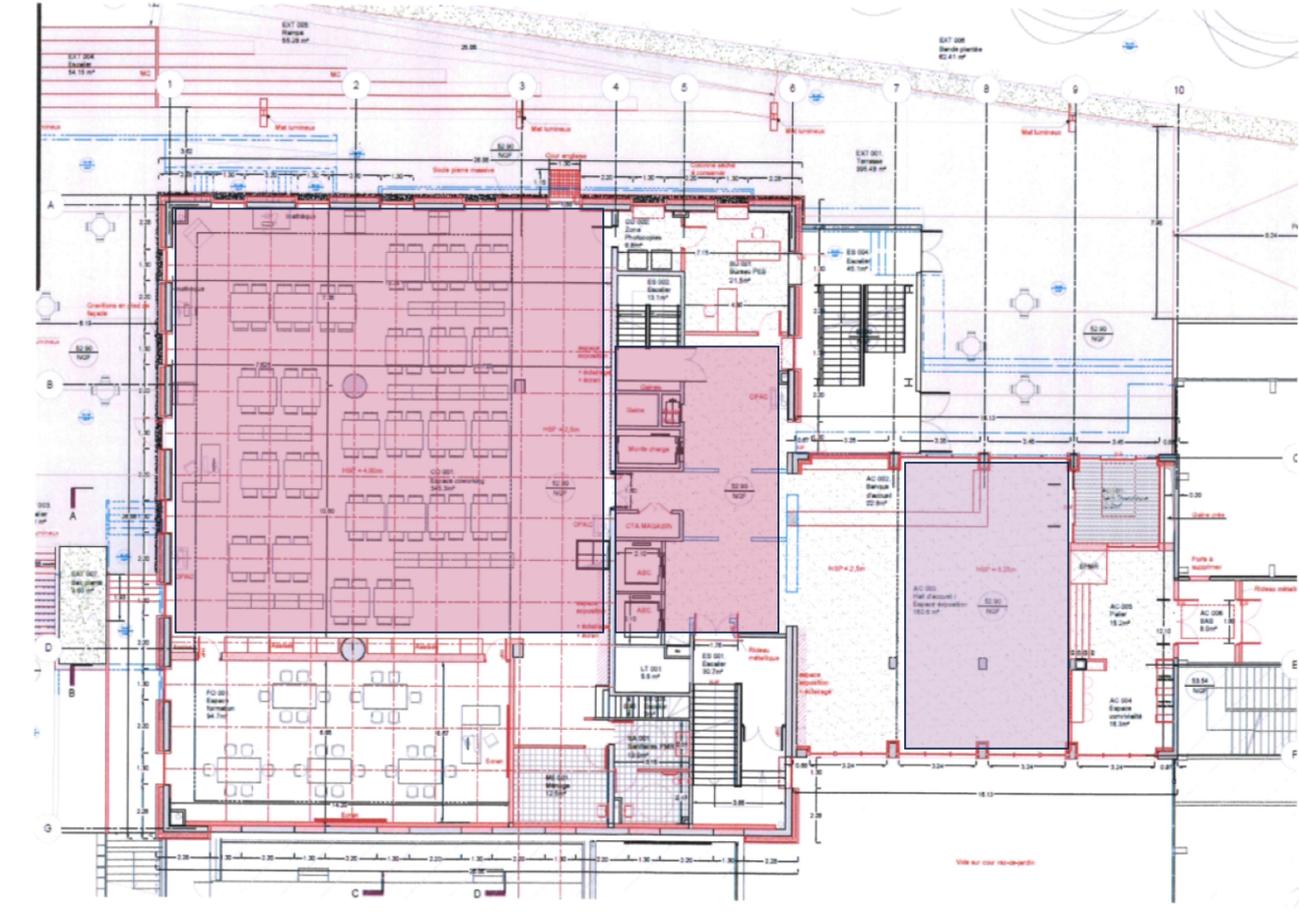
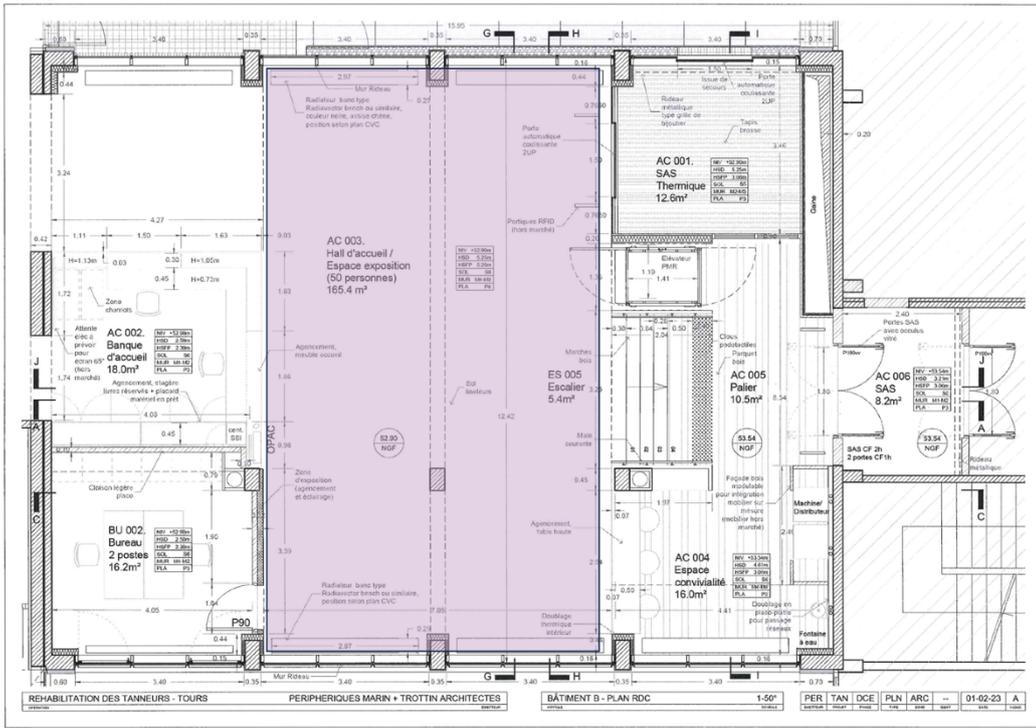
- UT fonds propres (Préciput ANR)
- COMP (fin 2024 – sous réserve)
- PIA 4 LVH (à partir de 2024)
- ANR AAPG CSTI
- Label SAPS TEPPEE (à partir 2024)
- Financement MESR « SHS » (sous réserve)

Appuis /soutiens / dynamique complémentaire

- Pôle SAPS et SCRIPT au sein de l'UT
- PUI LVI
- SRESRI de la RCVL
- Autres financements ANR et AAP MESR (sur les SAPS)

MILLOT Glen, « Boutiques des sciences. La recherche à la rencontre de la demande sociale », *Revue Projet*, 2019/6 (N° 373), p. 94-94. DOI : 10.3917/pro.373.0097. URL : <https://www-cairn-info.proxy.scd.univ-tours.fr/revue-projet-2019-6-page-94.htm>

Annexe 9. Plan et préfiguration des lieux TOTEM



Le lieu sera destiné à divers usages partagés avec la BU, qui du fait des travaux sera ouverte sur la ville (entrée spécifique) et possible en dehors des heures d'ouverture de l'université (w/e, soirées, vacances).

Le lieu est destiné à accueillir toute production issue de recherches menées en RCVL et visant à toucher une diversité de publics, sous toutes les formes possibles (dans la limite des conditions techniques de l'espace).

Le lieu totem sera constitué d'un espace d'exposition (cimaises), d'un lieu de présentations d'actualités scientifiques (vitrines, présentoirs), d'un coin lecture, d'une ludothèque, d'un espace cafeteria, d'un espace conférences et démonstration, le tout dans une ambiance de détente. Il reste partagé avec la BU et n'est pas dédié au domaine des SAPS en permanence.

Il permet d'accueillir des scolaires et du public extérieur à l'université.

Tâches : programmation par un architecte d'intérieur, construction du programme d'animation de mise en avant des productions, actions, initiatives issues de la dynamique SAPS de la région (expositions, débats, réception de classes, ouverture au grand public), appel à manifestation d'intérêt, auprès des personnels de recherche et des partenaires du projet TEEPEE.

L'espace sera un lieu polyvalent, qui alimentera également les rencontres pour la BdS.

Les charges de personnel sont en partie incluses dans le fonctionnement de la BU, les dépenses supplémentaires de gardiennage sont prises en charges par les projets (TEEPEE, PIA4).

Ouverture prévue février 2026.

Le lieu totem est inspiré du « **4 tiers** » (**4^e étage du MOBE**) et permet un échange des programmations entre ces deux lieux.

Lieu totem à Nouzilly

Sur le **site INRAE de Nouzilly** la préfiguration du lieu totem vise à développer l'accueil de scientifiques extérieurs et surtout de publics scolaires sur les sciences participatives dans le domaine du comportement animal (actions d'éducation, de formation et d'expérimentation autour des sciences comportementales, du bien-être animal, de l'environnement et du développement durable).

Ce lieu permettra des mises en situation au sein d'un laboratoire de biologie (biologie moléculaire, imagerie cellulaire...) et de réaliser des observations du comportement des animaux d'élevage. Une salle de réunion attenante permettra de déployer des méthodes dédiées aux SAPS (Chevalier et Buckles, 2019)

Programmation pressentie

Les lieux TOTEM donneront à voir à un public varié toutes les recherches menées à Orléans, Bourges, Blois, Tours et Nouzilly.

En particulier sur des thématiques d'actualités et faisant l'objet de recherches actuelles :

- santé humaine et animale (OneHealth)
- autisme et santé mentale
- biomédicaments
- ARN messenger
- infectiologie
- alimentation
- diversités sociales
- changement climatique et humanités environnementales
- patrimoine ligérien
- sécurité et maîtrise des risques
- parfums
- données numériques et optimisation des ressources et des énergies
- gestion de l'eau
- biodiversité
- bien-être animal
- sols
- forêts
- comportement animal
- ...

Rythme de programmation attendu

Année de lancement :

4 évènements de 3 semaines /an

Années 2 à 5 :

6 évènements de 2 à 4 semaines /an

Années 6 à 8 (// temporalité du projet Excellences)

8 évènements de 2 à 4 semaines /an

Annexe 10. Budget détaillé

Dépenses par workpackage et par poste de dépense pour les 3 ans

		2024	2025	2026	TOTAL
WP0					
	Fonctionnement	608 €	10 033 €	10 640 €	21 280 €
	Personnel	17 135 €	81 685 €	146 235 €	245 056 €
	Total	17 743 €	91 718 €	156 875 €	266 336 €
WP1					
	Fonctionnement	5 600 €	42 850 €	26 100 €	74 550 €
	Personnel	8 238 €	24 801 €	41 365 €	74 404 €
	Total	13 838 €	67 651 €	67 465 €	148 954 €
WP2					
	Fonctionnement	473 €	42 696 €	53 502 €	96 670 €
	Personnel	10 097 €	56 843 €	92 708 €	159 648 €
	Total	10 570 €	99 539 €	146 210 €	256 318 €
WP3					
	Fonctionnement	8 750 €	29 583 €	36 667 €	75 000 €
	Personnel	4 313 €	41 904 €	62 919 €	109 136 €
	Total	13 063 €	71 487 €	99 585 €	184 136 €
WP4					
	Fonctionnement	3 608 €	6 038 €	6 645 €	16 290 €
	Personnel	8 203 €	37 029 €	60 874 €	106 106 €
	Total	11 811 €	43 066 €	67 519 €	122 396 €
WP5					
	Investissement		20 000 €		20 000 €
	Fonctionnement	12 906 €	42 145 €	64 739 €	119 790 €
	Personnel	6 463 €	50 524 €	80 104 €	137 091 €
	Total	19 369 €	112 669 €	144 843 €	276 881 €
WP6					
	Fonctionnement	8 333 €	20 000 €	21 667 €	50 000 €
	Personnel	395 €	13 813 €	14 800 €	29 008 €
	Total	8 728 €	33 813 €	36 467 €	79 008 €

95 122 €	519 943 €	718 964 €	1 334 028 €
----------	-----------	-----------	-------------

Budget détaillé par poste de dépenses et par an

		BUDGET 3 ANNEES			2024	2025	2026	
WP	Dépenses investissement	Coût unitaire	Unités	Coût = aide demandée				
WP5	Aménagement lieu totem urbain en 2025	20 000 €	1	20 000 €		20 000 €		
				Ss total invtt	20 000 €	- €	- €	
					2024	2025	2026	
WP	Dépenses de personnel	Coût unitaire	N p. mois (ou nombre HC)	Coût = aide demandée				
WP0	IGE - Chef de projet	4 144 €	36	149 174 €	16 575 €	49 725 €	82 875 €	
WP0	ASI - Chargé de mission patrimoine et valorisation de la recherche	3 475 €	0,5	1 738 €	165 €	579 €	993 €	
WP0	IGE - chargé d'affaire développement des recherches participatives et éthiques	4 144 €	0,5	2 072 €	197 €	691 €	1 184 €	
WP0	IGE - courtier en connaissances	4 144 €	0,5	2 072 €	197 €	691 €	1 184 €	
WP0	Thèse sur les effets des dispositifs Arts Sciences dans le développement local (2 cofi)	45 000 €	2	90 000 €		30 000 €	60 000 €	
WP1	Heures complémentaires EC (96h par an) pour investissement formation	56 €	288	16 128 €	2 688 €	5 376 €	8 064 €	
WP1	IGE - courtier en connaissances	4 144 €	2	8 288 €	789 €	2 763 €	4 736 €	
WP1	IGE - chargé d'affaire développement des recherches participatives et éthiques	4 144 €	2	8 288 €	789 €	2 763 €	4 736 €	
WP1	ASI - Médiateur	3 475 €	12	41 700 €	3 971 €	13 900 €	23 829 €	
WP2	Congés pour Projet Pédagogiques (CPP) pour investissements dans la médiation et les RP	170 €	128	21 760 €	- €	10 880 €	10 880 €	
WP2	Heures de décharges pour organisation JE RPE	170 €	36	6 120 €	1 020 €	2 040 €	3 060 €	
WP2	IGE - chargé d'affaire développement des recherches participatives et éthiques	4 144 €	9,5	39 368 €	3 749 €	13 123 €	22 496 €	
WP2	IGE - courtier en connaissances	4 144 €	13,5	55 944 €	5 328 €	18 648 €	31 968 €	
WP2	Apprenti	1 982 €	12	23 784 €	- €	7 928 €	15 856 €	
WP2	Stagiaire en médiation scientifique	704 €	18	12 672 €	- €	4 224 €	8 448 €	
WP3	ASI - Chargé de mission patrimoine et valorisation de la recherche	3 475 €	12	41 700 €	3 971 €	13 900 €	23 829 €	
WP3	IGE - Chargé.e Evènementiel	4 144 €	8	33 152 €	- €	16 576 €	16 576 €	
WP3	Service civique	114 €	18	2 052 €	342 €	684 €	1 026 €	
WP3	Apprenti	1 982 €	12	23 784 €	- €	7 928 €	15 856 €	
WP3	Stagiaire en médiation scientifique	704 €	12	8 448 €	- €	2 816 €	5 632 €	
WP4	Technicien - Maintenance et actualisation de la base de données SAPS (3PM WP6)	3 320 €	3	9 960 €		4 980 €	4 980 €	
WP4	IGE - chargé d'affaire développement des recherches participatives et éthiques	4 144 €	4	16 576 €	1 579 €	5 525 €	9 472 €	
WP4	ASI - Chargé de mission patrimoine et valorisation de la recherche	3 475 €	6	20 850 €	1 986 €	6 950 €	11 914 €	
WP4	IGE - courtier en connaissances	4 144 €	4	16 576 €	1 579 €	5 525 €	9 472 €	
WP4	Apprenti	1 982 €	12	23 784 €	- €	7 928 €	15 856 €	
WP4	Heures complémentaires EC pour intervention terrains	170 €	108	18 360 €	3 060 €	6 120 €	9 180 €	
WP5	Décharge pour Projet de Médiation Scientifique	170 €	120	20 400 €	- €	6 800 €	13 600 €	
WP5	Lieux totems - Frais de gardiennage pour ouverture au public le WE	26 €	240	6 240 €	- €	- €	6 240 €	
WP5	ASI - Chargé de mission patrimoine et valorisation de la recherche	3 475 €	11,5	39 963 €	3 806 €	13 321 €	22 836 €	
WP5	IGE - chargé d'affaire développement des recherches participatives et éthiques	4 144 €	2	8 288 €	789 €	2 763 €	4 736 €	
WP5	IGE - courtier en connaissances	4 144 €	3	12 432 €	1 184 €	4 144 €	7 104 €	
WP5	IGE - Chargé.e Evènementiel	4 144 €	10	41 440 €	- €	20 720 €	20 720 €	
WP5	Service civique	114 €	36	4 104 €	684 €	1 368 €	2 052 €	
WP5	Stagiaire en médiation scientifique	704 €	6	4 224 €	- €	1 408 €	2 816 €	
WP6	IGE - Chargé.e Evènementiel	4 144 €	6	24 864 €	- €	12 432 €	12 432 €	
WP6	IGE - courtier en connaissances	4 144 €	1	4 144 €	395 €	1 381 €	2 368 €	
				Ss total personnel	860 448 €	54 845 €	306 599 €	499 005 €
					2024	2025	2026	
WP	Autres dépenses de fonctionnement	Coût unitaire	Unités	Coût = aide demandée				
WP0	Missions	135 €	54	7 290 €	608 €	3 038 €	3 645 €	
WP0	Missions thèse	270 €	37	9 990 €	- €	4 995 €	4 995 €	
WP0	Prestation enquêtes évaluation (événements emblématiques, dont festival "KESKYA")	2 000 €	2	4 000 €	- €	2 000 €	2 000 €	
WP1	Missions	135 €	30	4 050 €	1 350 €	1 350 €	1 350 €	
WP1	Ecole thématique : semaine de formation intensive à la culture et à la médiation scientifique	21 000 €	1	21 000 €		21 000 €		
WP1	Prestation formations	1 500 €	12	18 000 €	3 000 €	6 000 €	9 000 €	
WP1	1/6 doctoral	4 000 €	6	24 000 €	- €	12 000 €	12 000 €	
WP1	Petit matériel	2 500 €	3	7 500 €	1 250 €	2 500 €	3 750 €	
WP2	Missions	270 €	21	5 670 €	473 €	2 363 €	2 835 €	
WP2	Dotation amorce pour des recherches participatives	5 000 €	12	60 000 €	- €	30 000 €	30 000 €	
WP2	Prestation CETU pour plateforme de la "Boutique des Sciences"	10 000 €	1	10 000 €	- €	3 333 €	6 667 €	
WP2	Projets tutorés pour des recherches participatives	3 500 €	6	21 000 €	- €	7 000 €	14 000 €	
WP3	Production spectacles vivants et rencontres-crédation	10 000 €	2	20 000 €	3 333 €	6 667 €	10 000 €	
WP3	Doublement des productions de type "Impromptus scientifiques"	5 000 €	2	10 000 €	1 667 €	4 167 €	4 167 €	
WP3	Valorisation et dissémination des "Kaléidoscopes"	2 500 €	12	30 000 €	2 500 €	12 500 €	15 000 €	
WP3	Matériel de création	5 000 €	3	15 000 €	1 250 €	6 250 €	7 500 €	
WP4	Amplification "DéTours des Sciences" (dont transports pour jeunes)	3 000 €	3	9 000 €	3 000 €	3 000 €	3 000 €	
WP4	Missions	135 €	54	7 290 €	608 €	3 038 €	3 645 €	
WP5	Missions (intervenants et animateurs rencontres)	135 €	54	7 290 €	1 823 €	3 645 €	1 823 €	
WP5	Augmentation de l'impact d'événements emblématiques nationaux et régionaux	10 000 €	3	30 000 €	5 000 €	10 000 €	15 000 €	
WP5	Festival annuel hors les murs "Kesskya"	38 000 €	1	38 000 €		6 333 €	31 667 €	
WP5	Lieux totem - Prestation conseils en aménagement intérieur	10 000 €	2	20 000 €	4 000 €	6 000 €	10 000 €	
WP5	Lieux totem - Signalétique et campagne de communication	12 000 €	1	12 000 €		12 000 €		
WP5	Actions SAPS dans les laboratoires (ex : recours à une facilitatrice graphique)	1 250 €	10	12 500 €	2 083 €	4 167 €	6 250 €	
WP6	Communication sur les actions régionales de TEEPEE	10 000 €	2	20 000 €	3 333 €	10 000 €	6 667 €	
WP6	Production des supports de publicité pour tous les événements, frais de bouches inauguration	15 000 €	2	30 000 €	5 000 €	10 000 €	15 000 €	
				Ss total autres fctt	453 580 €	40 277 €	193 344 €	219 959 €
					2024	2025	2026	
		Coût = aide demandée	1 334 028 €		95 122 €	519 943 €	718 964 €	
		Frais de gestion 8 % (dont 30% pour le projet)	106 722 €		7 610 €	41 595 €	57 517 €	
		Coût = aide demandée	1 440 751 €		102 731 €	561 538 €	776 481 €	

Annexe 11. Principaux apports budgétaires structurants des partenaires

Valorisation du personnel permanent dédié aux SAPS par les 8 partenaires de 1er rang Coût ETP retenu pour valoriser les apports en ETP des partenaires de 1er rang basé sur le coût moyen des personnels de l'UT dédiés aux SAPS	1 année	3 ans
Université de Tours (5 personnes, 2,45 ETP)	137 504 €	412 512 €
Université d'Orléans (2 personnes, 0,3 ETP)	16 800 €	50 400 €
INSA (2 personnes, 0,20 ETP)	11 200 €	33 600 €
INRAE (6 personnes, 0,86 ETP)	48 160 €	144 480 €
Rectorat (2,75 ETP + 7 500€ IMP professeurs missionnés)	161 500 €	484 500 €
Centre Sciences (env. 6 personnes, 2,2 ETP)	123 200 €	369 600 €
MOBE (6 personnes, 0,9 ETP)	50 400 €	151 200 €
CDNT	nc	nc
TOTAL	548 764 €	1 646 292 €

Valorisation des actions SAPS déjà menées par les 8 partenaires de 1er rang :	1 année	3 ans
Université Tours (DéTours de Sciences, Kaléidoscopes, Les Impromptus, résidences artistiques, Ma Thèse en 180 secondes, Ma Thèse en BD, Jeudi des SAPS, budget pôle SAPS, budget communication, Université d'Orléans (Opéra, MT180, communication)	179 180 €	537 540 €
INSA (MT180sec, Heures EC fête de la science et coordonnées de la réussite)	11 200 €	33 600 €
INRAE (budget communication et présidence)	11 700 €	35 100 €
Rectorat - Actions de culture scientifique	30 000 €	90 000 €
Centre sciences (Fête de la Science, Portail Echosciences CVL, Aide matérielle projets, Conférences)	2 000 €	6 000 €
MOBE	72 500 €	217 500 €
CDNT	410 000 €	1 230 000 €
TOTAL	716 580 €	2 149 740 €

TOTAL APPORTS RH + ACTIONS	1 265 344 €	3 796 032 €
-----------------------------------	--------------------	--------------------

Université de Tours Extrait du COMP UT

2. Le **pôle Sciences avec et pour la société** de l'université par l'appui à la **création d'une Boutique des Sciences (BdS)**, dont la visée est de contribuer à l'évolution des relations entre recherche et société en développant des projets de recherche collaboratifs chercheurs / citoyens. Plus concrètement, le COMP aura pour objet la création et la structuration d'un guichet et d'un lieu totem dédiés à l'appui aux démarches de transfert et de recherches participatives pour : (i) faciliter le dialogue entre les chercheurs et la société civile, tous envisagés à la fois comme producteurs et utilisateurs des recherches ; (ii) inciter à l'élaboration de projets communs entre chercheurs, organisations de la société civile et étudiants / doctorants et accompagner ces projets. Cette BdS sera rattachée au pôle SAPS de l'université de Tours et intégrera, entre autres, le volet santé de l'action BdS du projet « Loire Val Health ». Elle s'articulera avec la convention de coordination territoriale pour son déploiement au niveau régional et avec la MSH, impliquée dans le développement régional de la structure pour les SHS. Cette complémentarité permettra de proposer des thématiques relatives à des demandes sociales et scientifiques (y compris avec les ONR) sur des enjeux sociétaux forts autour, notamment, des transitions écologiques et sociales et des dynamiques sociales et territoriales des sociétés contemporaines. Cette action contribuera également au renforcement du projet TEEPEE (Label SAPS Vague 3, auquel l'Université d'Orléans et INRAE sont d'ores et déjà associés) et intégrera les volets à destination du grand public du projet MARMIT porté par le rectorat (AMI CMA).

Boutique des sciences : La structuration de la Boutique des sciences nécessite un-e chef.fe de projet (180 K€ sur 3 ans), de l'investissement (60 K€ de travaux d'aménagement du lieu totem) et du fonctionnement (69 K€ allocations d'amorçage « première fois », mise en relation chercheurs-collectivités rurales, kit de communication) pour : (i) organiser le fonctionnement de la boutique, (ii) identifier les organisations de la société civile pour recenser les demandes sociales et les opportunités de recherches ; (iii) coordonner la mise en place des dynamiques collaboratives et participatives ; (iv) mettre en place des aides pour encourager les "premières fois" et/ou favoriser l'articulation avec les opportunités de financements (notamment régionaux et nationaux) ; (v) mettre en valeur et publiciser les recherches menées entre chercheurs et société civile dans un lieu dédié.

L'action est co-financée par l'UT via le pôle SAPS (1 ETP permanent et des moyens dédiés), le projet Loire Val-Health (un ingénieur soit 165 K€ sur la durée du COMP) et la MSH (3,75 K€ pour la phase de préfiguration).

La pérennisation s'appuiera sur les moyens humains et financiers du Pôle SAPS, de Loire Val-Health, du label SAPS et de la MSH, sachant qu'après la création et le lancement de la BdS, les besoins en personnel seront moindres.

Action 2 : 309 K€

Annexe 12. Détail de la méthode d'auto-évaluation de suivi des impacts

Le suivi et l'évaluation sont assurés selon trois orientations et grâce à différentes démarches d'évaluation : ressources internes des établissements, dispositifs de suivi spécifiques (enquêtes), création d'instances de recensement et d'archivages des données. Les indicateurs seront suivis au fil de l'eau et à l'issue de la durée du projet, les valeurs initiales seront calculées au démarrage du projet.

Impacts de TEEPEE sur la structuration régionale des SAPS

Tâches du projet concernées	Démarche d'évaluation	Indicateurs ⁸
Effets structurants dans les établissements et en Région		
4.1 Meilleure connaissance des actions SAPS existantes et structuration comparable des services SAPS internes 4.3 Formalisation d'une stratégie SAPS des acteurs de l'ESR et des territoires 6.1 Production des supports de diffusion et des portails de fonctionnement du projet	- Recensement dans la Base de données des actions SAPS - Catalogue régional des formations SAPS	- Augmentation du nombre d'évènements co-organisés en RCVL - Augmentation du nombre d'actions co-conçues - Nombre d'actions et de formations répliquées dans le territoire régional - Présence d'au moins 2 intervenants du consortium dans les évènements d'envergure
Effets des stratégies de communication déployées		
5.2 Amélioration et création de temps forts appropriés en RCVL 6.2 Production de campagnes de communication externes et évènementiel	- Enquête de satisfaction et de recueil des attentes auprès de la société civile - Revue de presse	- Augmentation du nombre et diversification des origines des participants des évènements d'envergure de la RCVL - Augmentation du nombre de sujets scientifiques dans les médias

ii/ Suivi des dispositifs TEEPEE selon les 4 axes de l'AAP

Formation à la médiation, la communication ou la démarche scientifique		
1.1 Programme progressif de formation pluriannuel à destination du monde académique 1.2 Dispositifs de développement et de valorisation de l'engagement des étudiants dans les missions de médiation scientifique 1.3 La culture scientifique pour encourager les carrières scientifiques	- Liste d'inscrits aux formations (geforp) - Enquête d'évaluation des formations et de l'école d'été par les participants - Liste des étudiants ayant validé un module	- Augmentation du nombre de personnels de recherche formés - Augmentation du nombre d'étudiants validant des ECTS au titre des SAPS (dont doctorants) - Augmentation du nombre de participants aux appels à financement TEEPEE (congrés, décharges)
Valorisation de la recherche et de la science, et de leurs enjeux auprès du plus grand nombre et notamment auprès des publics scolaires et éloignés		
1.2 Dispositifs de développement et de valorisation de l'engagement des étudiants dans les missions de médiation scientifique 1.3 La culture scientifique pour encourager les carrières scientifiques 3.1 Accompagnement d'actions A-S sur les recherches régionales 3.2 Dissémination des actions issues du dialogue A-S sur des enjeux sociaux contemporains 5.1 Renforcement de la structuration de la stratégie SAPS (lieu totem) 5.3 Création d'un temps de valorisation régionale des recherches menées en région CVL	- Listes des projets recensés dans le projet (dont art-science) - Rapport d'activité du projet - Décompte de fréquentation des évènements dans le lieu totem - Enquête de fréquentation lieu totem - Liste des collègues participants à Sciences pour toutes et tous - Liste des lycées participants à MeFILyA	- Augmentation du nombre de scolaires ayant fréquentés les EESR et ONR dont nombre de filles - Nombre d'actions à destination du grand public sur des sujets méthodologiques ou scientifiques - Augmentation du nombre et de la diversité des origines géographique et sociale des publics touchés par les actions SAPS - Taux de fréquentation du 1 ^{er} lieu totem (étudiants, scolaires, publics ruraux) et du festival Kesskya
Participation citoyenne à la recherche		
2.1 Promouvoir les pratiques de RP dans leur diversité et asseoir leur développement sur un socle éthique 2.2 Constitution d'une boutique des sciences pluridisciplinaire 4.2 Essaimage des actions SAPS existantes dans le territoire régional pour vivifier le dialogue 5.2 Amélioration et création de temps forts appropriés en RCVL 5.3 Création d'un temps de valorisation régionale des recherches menées en région CVL	- Listes d'émargement au séminaire RP - Listes des projets déposés à l'AMI - Rapport d'activité annuel de la Boutique des Sciences - Liste d'inscription aux rencontres nomades - Programme régional des rencontres nomades	- Nombre de projets déposés à l'AMI - Diversité des acteurs de la société civile en contact avec la BdS - Nombre de personnels de recherche touchés par la démarche participative éthique (JE, BdS, 1 ^{res} fois...) - Diversité des sujets de sociétés abordés dans les évènements SAPS et diversité des lieux de débats
Valorisation de l'actualité et de l'expertise scientifique dans les médias		

⁸ Les indicateurs sont renseignés au lancement du projet afin de permettre leur suivi

<p>1.1 Programme progressif de formation pluriannuel à destination du monde académique</p> <p>2.2 Constitution d'une boutique des sciences pluridisciplinaire</p> <p>3.2 Dissémination des actions issues du dialogue A-S sur des enjeux sociaux contemporains</p> <p>4.2 Essaimage des actions SAPS existantes dans le territoire régional pour vivifier le dialogue</p> <p>5.2 Amélioration et création de temps forts appropriés en RCVL</p> <p>6.2 Production de campagnes de communication externes et évènementiel</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Liste des participants aux formations - Liste des projets déposés à l'AMI - Revue de presse 	<ul style="list-style-type: none"> - Augmentation du nombre de personnels et étudiants formés aux médias (EMI) - Nombre de sujets d'actualité traités (AMI BdS, rencontres nomades) - Augmentation du nombre de mentions de recherches de la RCVL dans les médias - Nombre de médias différents ayant couvert des actions SAPS (dont festival et lieux totem)
--	---	---

iii/ Impacts des politiques « sciences et sociétés » sur la société civile (impact sociaux, culturels et économiques)

Évaluation des effets des stratégies SAPS		
<p>0.2 pilotage et auto-évaluation</p> <p>Évaluation des effets sociaux et politiques</p>	<p>- 2 Thèse de doctorat sur les effets des actions « Sciences et sociétés »</p>	<p>- Relais dans la presse spécialisée de la restitution vulgarisée des thèses (2028)</p>

